

73964
ÉTUDES SUR LES DIVERSES EAUX MINÉRALES

d'AUVERGNE 73964

Du Lymphatisme et de la Scrofule chez les Enfants
Des Maladies des Femmes et de certaines Affections des Yeux

TRAITEMENT SPÉCIAL A

SAINT-NECTAIRE

Par le D^r DUMAS-AUBERGIER

Médecin-Inspecteur des Eaux minérales de Saint-Nectaire (le Haut et le Bas), — Membre titulaire de la Société de Médecine pratique de Paris, — ancien Secrétaire de la Commission d'Hygiène publique et de salubrité du cinquième arrondissement, — Médecin-Inspecteur de la Société protectrice de l'enfance (département du Puy-de-Dôme), — Ex-Préparateur de chimie à la Faculté des sciences de Clermont, — ancien Interne des hôpitaux de cette ville.

AVEC

ITINÉRAIRE. — DESCRIPTION DES ENVIRONS

TOPOGRAPHIE ET GÉOLOGIE

PAR HENRI LECOQ

Professeur à la Faculté des sciences de Clermont, — Correspondant de l'Institut de France, de l'Institut Egyptien, — Officier de la Légion d'honneur, etc.



Ouvrage orné de plus de 60 Gravures.

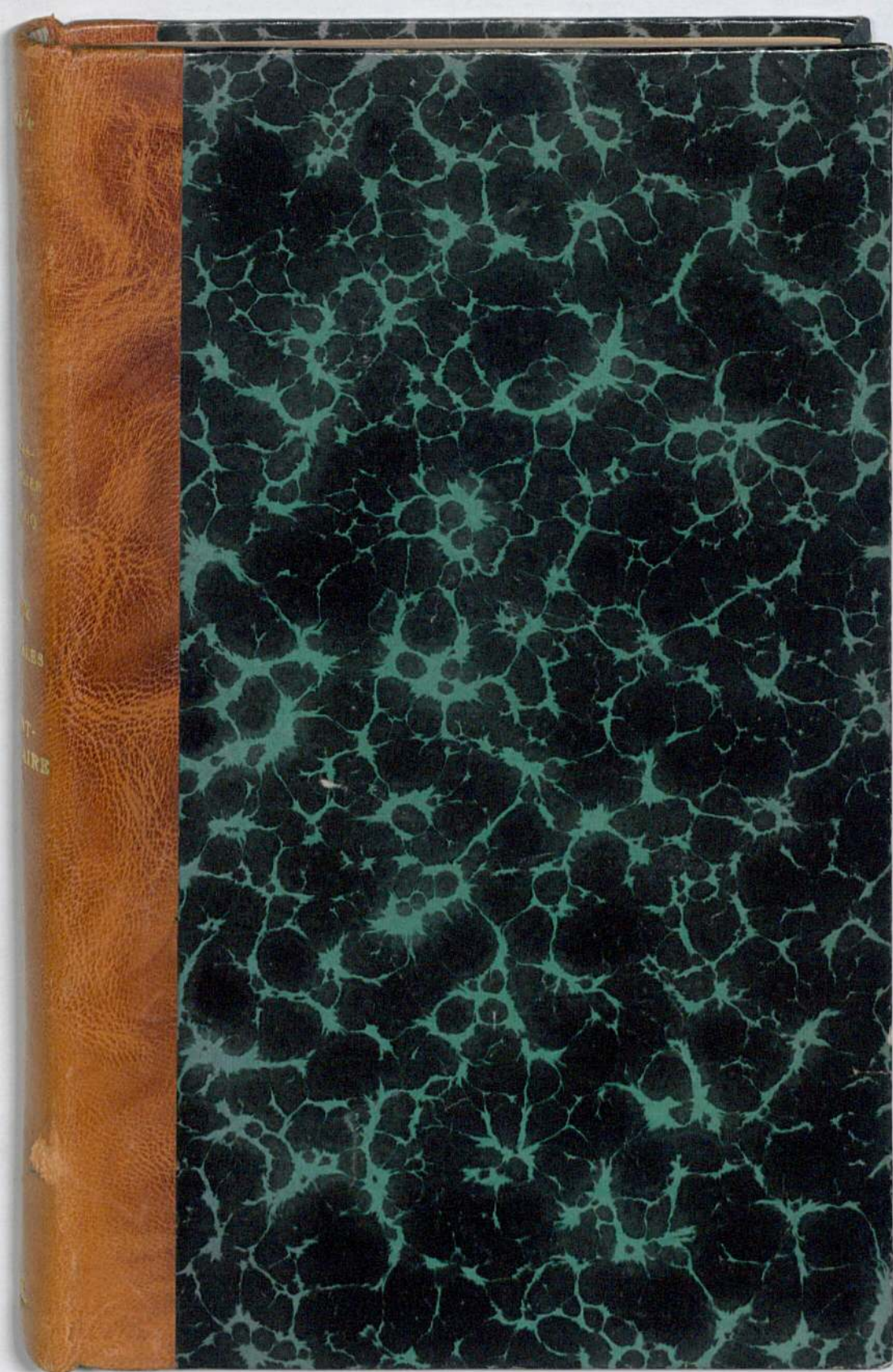


CLERMONT-FERRAND

TYPOGRAPHIE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE

Rue Saint-Genès, 8-10.

1869



Pub

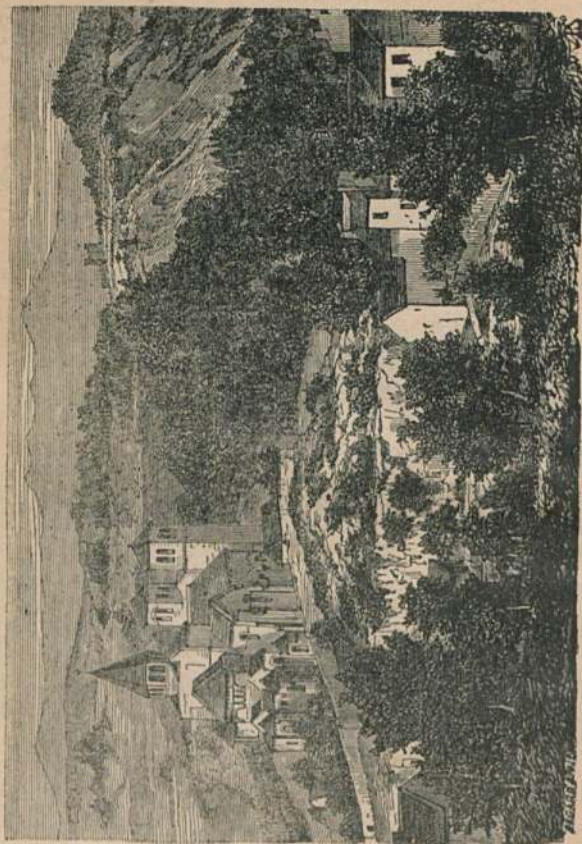
~~copy~~

Jan 1907

À Monsieur Lecoq, professeur d'histoire naturelle
à la faculté des sciences

Comme de respectueuse gratitude et de
profond dévouement

G. Dumas Aubergie



Eglise et village de Saint-Nectaire.

73964

ÉTUDES SUR LES DIVERSES EAUX MINÉRALES
D'AUVERGNE

73964

Du Lymphatisme et de la Scrofule chez les Enfants
Des Maladies des Femmes et de certaines Affections des Yeux

TRAITEMENT SPÉCIAL A

SAINT-NECTAIRE

Par le D^r DUMAS-AUBERGIER

Médecin-Inspecteur des Eaux minérales de Saint-Nectaire (le Haut et le Bas), — Membre titulaire de la Société de Médecine pratique de Paris, — ancien Secrétaire de la Commission d'Hygiène publique et de salubrité du cinquième arrondissement, — Médecin-Inspecteur de la Société protectrice de l'enfance (département du Puy-de-Dôme), — Ex-Préparateur de chimie à la Faculté des sciences de Clermont, — ancien Interne des hôpitaux de cette ville.

AVEC

ITINÉRAIRE. — DESCRIPTION DES ENVIRONS

TOPOGRAPHIE ET GÉOLOGIE

PAR HENRI LECOQ

Professeur à la Faculté des sciences de Clermont, — Correspondant de l'Institut de France, de l'Institut Egyptien, — Officier de la Légion d'honneur, etc.



Ouvrage orné de plus de 60 Gravures.



CLERMONT-FERRAND

TYPOGRAPHIE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE

Rue Saint-Genès, 8-10.

1869

ST-NECTAIRE.

a. Dent-du-Marais (brèche).
b. Château de Murol (bâti sur le basalte).

c. Puy d'Eraigne.
d. Coulée de lave du Tartaret.
e. Cône du Tartaret.

f. Montagne de Bessoles (basalte sur tufs).
g. Lac du Chambon.

h. Plateau de Sausses (basalte sur tufs et granites).
i. Vallée du Chambon.

k. Chambourguet (basalte).
l. Chagourdet (basalte).

m. Nappes basaltiques du Mont-Dore.
n. Puy Ferrand (trachyte).
o. Village du Chambon.
p. Village de Langle (sur granite).

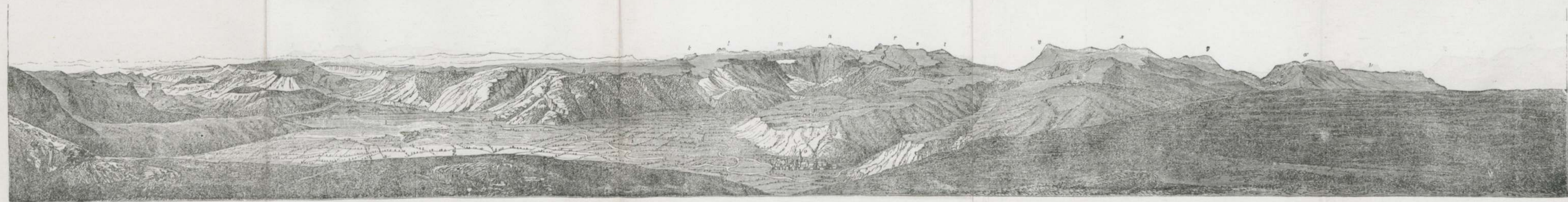
q. Roc de Monnaux (basalte).
r. Puy de la Grange.
s. Cacadogne.
t. Cuzeau.

v. Puy de Langle.

w. Savin, village.
x. Puy du Barbier.
y. Puy de la Tache.

z. Village de Dione (granite).
a'. Puy Poulet.
b'. Puy Baladou.

c'. Plateau de la Croix-Morand.



PANORAMA DE LA VALLÉE DU CHAMBON ET DU FLANC ORIENTAL DU MONT-DORE. (Gravure extraite de l'ouvrage de M. P. SCHOER, sur les volcans d'Auvergne, traduit en français par M. Ed. VIMONT, bibliothécaire de Clermont.)

ST-NECTAIRE.

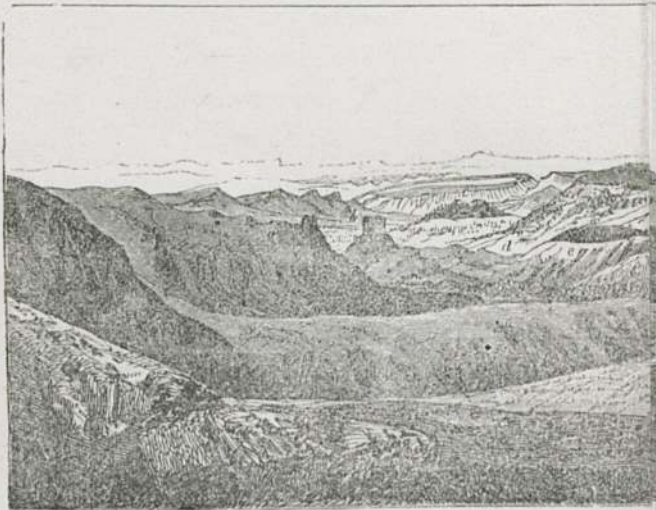
a. Dent-du-Marais (brèche).

b. Château de Murol (bâti sur le basalte).

c. Puy d'Ille.

d. Coulée.

e. Cône d



INTRODUCTION

Le traitement des Eaux minérales employées à leur source est sans contredit, de tous les secours de la médecine, le mieux en état d'opérer, pour le physique et le moral, toutes les révolutions nécessaires et possibles dans les maladies chroniques.

(BORDEU.)



N ne conteste plus maintenant les vertus thérapeutiques des eaux minérales : médecins et malades en sont convaincus, et ces derniers ont été plus faciles à convaincre. Les médecins sont amenés à douter des effets produits quand ils n'en comprennent

pas complètement la cause, et dès lors une eau minérale étant donnée, sa composition, son état physique, son mode d'emploi, ne rendant pas un compte suffisant des résultats qu'on obtient à son aide, les médecins acceptent *avec restriction* les faits publiés par leurs confrères exerçant près des eaux miné-

rales. Il faut cependant accorder beaucoup à l'expérience, beaucoup à la puissance des faits bien *constatés*, quelque inexpliqués qu'ils soient par la science. Le médecin hydrologue doit chercher à faire connaître à ses confrères dans quelles maladies, dans quelles circonstances particulières, ils peuvent compter sur l'influence salutaire d'un traitement régulier et méthodique. Rien n'est plus utile à la réputation d'une eau minérale que la détermination précise des cas qui lui conviennent spécialement.

Pour arriver à déterminer exactement les indications et contre-indications d'un traitement thermal quelconque, il faut avoir acquis une certaine expérience, sans cela il ne peut exister que doutes, indécision et erreur; aussi ai-je attendu cinq ans d'exercice à Saint-Nectaire, avant de publier quoi que ce soit qui ait rapport au traitement que doivent y suivre les malades. Souvent sollicité par mes confrères qui manquaient de renseignements, et par les personnes qui s'intéressent à la prospérité de cette modeste station, j'ai résisté jusqu'à aujourd'hui. Il était prudent, à mon avis, de ne pas parler d'une chose que je ne pouvais connaître qu'imparfaitement, surtout si j'avais écrit après deux ou trois mois de séjour, sans attendre d'avoir pu contrôler les premiers résultats obtenus.

Les convictions sont le fruit du travail de la pensée; il est nécessaire de les soumettre à de longues et sérieuses réflexions, sans cela elles n'arrivent pas à maturité et peuvent induire en erreur.

Si le médecin attaché à une station thermale, après un certain nombre d'années d'exercice, doit bien connaître les effets thérapeutiques du médicament qu'il manie tous les jours, presque à l'exclusion de tout autre, et dans des circonstances

analogues, il est souvent empêché dans ses conclusions par l'absence de renseignements ultérieurs sur l'état des malades qui se sont confiés à ses soins.

Aussi bien, des renseignements précis sur leurs antécédents pathologiques, lui font défaut dans la plupart des cas; alors une appréciation motivée sur un premier examen est souvent une cause d'hésitation qui arrête ou entrave la marche du traitement à instituer contre telle ou telle affection. Connaître l'opinion d'un confrère éclairé qui a suivi le malade de plus près et depuis longtemps, lui serait d'une grande utilité.

Qu'il me soit permis de remercier à ce sujet M. le docteur Gagnon, de Clermont-Ferrand, de la bienveillance qu'il m'a toujours témoignée. L'importante position médicale qu'il occupe à Clermont lui fournissant l'occasion d'envoyer, chaque année, aux diverses stations d'eaux minérales, un nombre considérable de malades, il a l'habitude de donner, pour chacun d'eux, les renseignements nécessaires et quelques conseils marqués au coin de l'expérience; je leur ai dû, bien souvent, surtout à mes débuts, d'éviter des accidents dont le moindre était la fièvre thermale, et j'ai pu arriver à mener à bien des cures difficiles, par exemple, celles de ces enfants, quelquefois si irritables et si impressionnables, dont le nombre s'est accru à chaque saison dans une proportion notable.

Il serait à désirer que chaque malade, arrivant à une station d'eau minérale, pût toujours donner au médecin auquel il s'adresse, quelques indications émanant de son médecin ordinaire, et que ce dernier, après un temps suffisant, constatât les effets produits par le traitement institué près de l'établissement thermal, et mit ces renseignements à la disposition de son confrère. Tout le monde y gagnerait, et l'incertitude,

Pincrédulité, l'hésitation, la confusion disparaîtraient pour toujours des enseignements précieux que peut fournir la clinique thermale, surtout pour la cure de certaines maladies chroniques.

Malheureusement un certain nombre de médecins sont loin d'en agir ainsi : ils sont indifférents ou incrédules, et l'on connaît le sort réservé aux nombreuses brochures de toutes couleurs qui encombrant leurs bureaux à certaines époques de l'année. Malgré cette perspective, j'ai cru de mon devoir de ne plus garder un silence qui deviendrait coupable.

Des Etablissements ayant depuis peu changé de propriétaire, j'ai beaucoup obtenu par mon insistance. Sous ma direction, des améliorations ont été exécutées, des réparations sérieuses menées à bonne fin, de nouveaux moyens balnéaires ont été installés, et d'autres sérieusement modifiés. (Bains de pied, douches et bains de gaz acide carbonique); j'ai pensé être utile en publiant les succès obtenus par un traitement nouveau et spécial, que j'ai le *premier* institué, de toutes pièces, et employé à Saint-Nectaire contre certaines affections des yeux, (*Blépharite et Kératite chronique, Granulations, Trachome, Albugo, Leucoma*).

Ce traitement consiste en douches filiformes, simples ou avec l'aide de l'eau minérale pulvérisée.

J'ai voulu faire assister aux essais, à l'enfance de ce traitement qui, dès ses premiers pas, sans perfectionnement, avec les ressources primitives que me fournissait la station, m'a si bien réussi, que j'ai été encouragé à lui donner chaque année, depuis 1865, une plus grande extension, à faire construire de nouveaux appareils plus complets et mieux appropriés, et que je décrirai longuement en parlant des maladies des yeux.

Faire connaître ces succès sera, j'en suis sûr, un moyen de contribuer à la prospérité du pays.

Frappé des différences considérables qui existaient dans les résultats d'analyses de quelques chimistes qui se sont occupés des Eaux de Saint-Nectaire, dans ces dernières années, résultats que M. le docteur Basset, mon prédécesseur, a fait connaître dans un travail publié en 1860, j'étais désireux de me rendre compte de la cause de ces divergences d'opinions. M. Boutet, mon parent et mon ami, a bien voulu, pendant son séjour à Clermont, entreprendre l'analyse de certaines sources (*source Rouge et source du Mont-Cornadore*). Le savant doyen de la Faculté des sciences de Clermont, M. Aubergier, mon oncle, a eu l'extrême obligeance de nous permettre de travailler dans le laboratoire si complet de la Faculté : qu'il veuille bien recevoir ici le témoignage public de notre reconnaissance. Ce travail était presque terminé, lorsque je fus appelé subitement à Paris. Le choléra y faisait de grands ravages : j'avais l'honneur d'être membre titulaire et secrétaire de la commission d'hygiène et de salubrité publique du cinquième arrondissement, un des plus éprouvés par le fléau; je ne pouvais me dispenser de me rendre à mon poste, et je m'empressai d'aller remplir mes fonctions.

De ce travail interrompu et non repris depuis lors, je sépare aujourd'hui ce qui nous avait paru complet, nous réservant de continuer plus tard ces recherches. Ainsi, l'*analyse spectrale* était peu connue alors et peu employée pour les eaux minérales; j'ai cru qu'il serait intéressant de publier celle qui a été faite avec l'eau de la source Rouge.

Maintenant, pourquoi des gravures ? me diront mes con-

frères, ce sont des frais au moins inutiles, sinon nuisibles, au succès d'une brochure ayant le caractère scientifique. Oui, j'en conviens, mais avant tout, je suis désireux de faire connaître cette station : les malades, les voyageurs, les touristes ne lisent pas les livres exclusivement scientifiques ; les médecins, nous l'avons dit, ne leur font souvent pas plus d'honneur. Une brochure illustrée est souvent regardée avec plus de complaisance, on a plus d'égards pour elle, elle attire bien davantage l'attention. Le médecin, fût-il bien convaincu de l'importance du conseil qu'il donne, aura bien de la peine à envoyer un malade à une eau qui n'aura qu'une notoriété locale.

Il faut pouvoir dire, l'hiver, dans un certain monde, que pendant les mois consacrés aux voyages, on a fait une cure à telle ou telle station renommée, et l'on va chercher bien loin, à grands frais, ce que l'on peut trouver à sa portée, dans un pays qui ne le cède en rien à l'Allemagne ou à la Suisse, ni sous le rapport de l'air pur, du charme des environs, ni des moyens thérapeutiques employés.

M. le docteur Arnould était certainement sous l'influence de réflexions analogues lorsqu'il écrit dans le compte-rendu des séances de la Société médicale du 5^e arrondissement (1867, p. 15) :

« Saint-Nectaire est un charmant pays au pied des montagnes de l'Auvergne, mais la mode qui d'une plage déserte ou d'un roc dépouillé fait une cité populeuse, n'a pas encore effleuré de son aile capricieuse cette station thermale. *On y guérit, n'est-ce point assez ?* »

Saint-Nectaire n'est pas assez connu, c'est là tout le reproche qu'on lui adresse, ou bien il est connu sous un jour défavorable; c'est, dit-on, un pays perdu, isolé, au fond des

montagnes, sans ressources, un pays brûlé par le soleil, sans verdure, sans ombrage, où les plaisirs, les distractions sont un mythe. Pour le venger de ces insinuations mensongères, j'ai entrepris de représenter, aussi fidèlement que possible, sans rien laisser à l'inspiration de l'artiste, les environs de Saint-Nectaire, les lieux où la nature m'a semblé belle à contempler. Au prix d'efforts et de courses pénibles, avec les appareils primitifs d'un modeste photographe de la petite ville de Champeix, j'ai fait prendre un certain nombre de vues photographiques.

Sur ces photographies, exécutées dans des conditions déplorables de temps et de lieux, au milieu des champs, loin de tout abri, j'ai fait faire à Paris des gravures qui, par le fini du travail, sont de véritables épreuves d'artistes.

J'espérais beaucoup de ces gravures pour captiver l'attention de quelques lecteurs et leur faciliter la lecture de cette Notice, qui était déjà toute prête à livrer à l'impression, lorsqu'au moment où je m'y attendais le moins, un puissant secours est venu m'encourager dans mon entreprise; depuis lors, je ne l'ai plus considérée comme téméraire et je ne doute plus du succès.

La station de Saint-Nectaire et les belles promenades qu'on peut faire aux environs, les montagnes, les lacs, les cascades, les anciens volcans seront connus et l'on viendra les admirer, attiré par les belles et savantes descriptions du savant le plus aimé de notre ville de Clermont, dont il est un des bienfaiteurs, de l'éloquent professeur d'histoire naturelle de la Faculté des sciences. M. Lecoq a bien voulu me permettre de publier, à côté de mes réflexions médicales, un travail qu'il avait fait sur Saint-Nectaire; un itinéraire de Clermont à cette

station, et le récit de promenades géologiques faites aux environs. J'ai profité avec bonheur de cette grande faveur, dont je le remercie sincèrement, et j'ai décidé que les gravures, dont j'ai déjà si longuement parlé, accompagneraient le texte qu'il a bien voulu mettre à ma disposition. Plutôt que de lui faire de larges emprunts chaque fois que je traitais tel ou tel sujet, j'ai préféré publier cette étude *in extenso* et tout d'une suite, au risque de quelques répétitions et aux dépens d'un certain ordre dans l'exposition générale de tout l'ouvrage. Du moins, ce style imagé, ces poétiques et savantes études de la nature ne perdront rien de leur charme et de leur utilité.

Si cet essai est accueilli favorablement, je me propose de passer en revue les principales stations thermales de l'Auvergne, et de publier successivement une étude comparative sur chacune d'elles. A l'aide des écrits de mes confrères, qui exercent près de ces sources, des renseignements que je pourrai obtenir de leur obligeance, en m'appuyant sur mes études personnelles, je traiterai la partie médicale sans aucune partialité, sans parti pris.

Heureux si je puis rendre quelque service à mon pays natal, et contribuer pour ma faible part à sa prospérité.



PREMIÈRE PARTIE.



QUEL joli village que celui de Saint-Nectaire ! comme il est coquettement situé sur une colline. Au milieu on remarque sa vieille église romane, un des plus beaux monuments historiques de la contrée (1). »

SITUATION. — L'Établissement du Mont-Cornadore est placé au bas de cette colline, à l'entrée de la vallée où se trouvent les sources d'eaux minérales, et abrité contre les vents si fréquents dans ces montagnes. Saint-Nectaire se trouve à dix lieues de Clermont-Ferrand, sept d'Issoire, six du Mont-Dore, trois de Champeix. Coudes, où est la station du chemin de fer, en est éloigné d'environ quatre lieues.

CLIMATOLOGIE. — Entre la plaine si fertile de la Limagne et les sommets du Mont-Dore, la vallée de Saint-Nectaire

(1) Constantin James, 1867.

présente aux voyageurs et aux malades un abri, à la fois contre les grandes chaleurs de l'été et contre les froids subits qui surprennent parfois les baigneurs, dans la station du Mont-Dore, sa voisine. Jamais les épidémies n'ont élu domicile dans cette vallée privilégiée. Tout, ici, contribue à justifier cette pensée que la nature prévoyante a mis à la portée de l'homme les moyens de combattre les maladies qui font le tourment de sa vie. Air pur et constamment renouvelé, abri contre les vents violents, température de l'atmosphère tenant le milieu entre les deux extrêmes, tranquillité de l'esprit, distractions nombreuses et variées, sollicitations à un exercice modéré par le charme des promenades aux environs, enfin sources minérales qui, par leur nombre, leur abondance, la richesse et en même temps la différence de leur composition et de leur température, promettent des moyens curatifs, applicables aussi bien à diverses maladies qu'à divers tempéraments.

RENSEIGNEMENTS.

La saison thermale s'ouvre réglementairement du 15 juin au 15 septembre, mais on pourrait encore profiter des bénéfices du traitement pendant les premiers jours du mois de juin et la dernière quinzaine de septembre.

MOYENS DE COMMUNICATIONS. — Les baigneurs qui viennent de Paris ou du Midi, se rendent à Saint-Nectaire par le chemin de fer de Lyon et Méditerranée, jusqu'à la station de Coudes.

De cette station un omnibus correspondant aux trains de Paris, conduit *gratuitement* à Champeix en une heure. De

Champeix à Saint-Nectaire, le trajet se fait en une heure et demie.

La voiture qui fait le service d'Issoire au Mont-Dore prend aussi des voyageurs pour Saint-Nectaire, où elle s'arrête quelques instants.

A Coudes, depuis les inondations qui ont eu lieu en 1866, le passage de l'Allier en bateau était une entrave qui a fait beaucoup de tort à la station de Saint-Nectaire. Le pont suspendu étant rétabli, cet inconvénient n'existera plus au mois de juin prochain, et les malades pourront trouver à Coudes une correspondance régulière et de tous les jours, entre cette station et Saint-Nectaire-le-Haut. Je suis autorisé à promettre cet avantage aux baigneurs par le propriétaire de l'Etablissement du Mont-Cornadore. Au sortir du train, les voyageurs seront conduits *directement* à Saint-Nectaire.

De quelque côté que l'on parte pour se rendre à Saint-Nectaire, de Clermont, d'Issoire ou de Coudes, la jolie petite ville de Champeix, située à la réunion de ces trois routes départementales, vous arrête toujours au passage.



En 1541, la seigneurie de *Champeix* devint la propriété de la famille de Thomas Boyer, général des finances sous Fran-

çois I^{er}. Cette ville devint le chef-lieu du marquisat de Tourzel, érigé en faveur de Rupelmonde, dame d'honneur de la reine, et fille du maréchal d'Allègre, à qui Voltaire a adressé son épître à Uranie (1).

Entre Champeix et Saint-Nectaire, les rapports sont de tous les jours ; suivant toutes les sinuosités de la vallée, la route est fort belle, large, non dangereuse et bien entretenue ; au sortir de Champeix, pendant près d'un kilomètre, c'est une véritable allée de peupliers digne des abords de cités bien plus importantes.

Cette vallée, décrite tant de fois est limitée à droite par une barrière de rochers, amoncelés sans ordre les uns sur les autres comme par la main des géants. Des blocs énormes paraissant chancelants au-dessus de la tête du voyageur, et semblent lui dire à chaque pas : Il ne tient qu'à moi d'arrêter ta marche : plus loin, ce sont des coteaux en amphithéâtre, où le paysan a eu le courage et la persévérance de cultiver avec succès la vigne, pour le produit de laquelle il partage la tendresse de notre aïeul Noé.

A gauche, se trouve la petite rivière de la Couze qui, de lente, caressante et joyeuse, change quelquefois d'allure et devient un torrent furieux et terrible pour les riverains. Les montagnes aux pieds desquelles la Couze roule ses eaux, forment un contraste avec celles qui, plus heureuses, sont frappées par les rayons du soleil, et semblent civilisées par cette source de chaleur. Près de celles-ci, la route, le mouvement, le bruit des roues, le chant des travailleurs, tout dénote l'activité incessante de l'homme ; en face, et séparées par la route, puis

(1) *Contumes d'Auvergne*, t. IV, p. 558.

par la rivière, les grands sapins toujours verts, le silence troublé seulement par le cri des oiseaux de proie, les petits sentiers ombreux et par où passent, la nuit, plus de lièvres et de renards, que le jour, de bons et braves campagnards, se rendant à leurs pénibles travaux.

Le touriste peut faire trois stations avant d'atteindre Saint-Nectaire : 1^o à Montaigut-le-Blanc, 2^o à Verrières; 3^o à Sail-lens.

A Montaigut-le-Blanc, les ruines du vieux donjon sont remarquables par leur position au sommet d'une colline, sur laquelle sont disposées, en amphithéâtre, les maisons qui composent le village. Il domine tout le pays, et semble encore, par sa mine imposante, attendre un retour à son ancienne puissance, et menacer de sa colère ceux qui, dédaignant maintenant sa protection, ont secoué pour toujours le joug de sa tyrannie.

A Verrières, la halte peut être longue et le temps ne sera pas perdu pour celui qui aime la nature et ses aspects grandioses, pour celui qui s'intéresse aux résultats des cataclysmes antérieurs et se souvient que l'époque des volcans et leur colère n'est pas si loin de nous.

Mais laissons parler Georges Sand, dans son beau roman de *Jean de la Roche* :

« Je me souvins qu'il y avait là, après les granites, une curiosité naturelle peu connue, et qui n'étonne nullement les habitants de cette âpre région volcanique, mais qui avait pu tenter M. Butler, s'il ne l'avait pas encore vue; c'est une scorie de quelques cent pieds de haut, dressée au bord du torrent, et si mince, si poreuse, d'aspect si fragile, qu'elle semble près de tomber en poussière. Elle est pourtant là depuis des siècles

dont l'homme ne connaît pas le chiffre, et quand on touche les fines aspérités de ce géant de charbon et de cendres, on s'aperçoit qu'il a une résistance et une dureté presque métalliques.

Ces sortes de scories gigantesques sont ce que les géologues appellent des *dykes*. Ils sont nombreux dans le Velay et dans cette partie de l'Auvergne. Ce sont de véritables monuments de la puissance des matières volcaniques vomies à l'état liquide à l'époque des grandes déjections de la croûte terrestre. Le travail des eaux courantes a entraîné les autres matières environnantes qui n'avaient pas la même compacité, et le dyke soit cône, soit tour, soit masse carrée ou anguleuse, est resté debout, gagnant en profondeur de siècle en siècle, à mesure que l'érosion dépouillait sa base. C'est ce qui fait dire, avec raison, aux paysans de ces localités que les grosses pierres poussent toujours. On ne sait pas ce qu'il faudrait de siècles encore pour mettre à découvert les racines incommensurables de ces étranges édifices, déjà si imposants et encore si intacts, des convulsions de l'ancien monde.

Je me souvenais d'avoir remarqué celui-ci et d'en avoir parlé autrefois à M. Butler. Qui sait si, pour la première fois, il ne venait pas l'examiner? J'avais vanté à Love le site sauvage où il se trouve, la légère arche du pont rustique qui le touche, les flots impétueux et limpides du torrent qui le ronge, et sur les bords duquel se dressent d'autres dykes moins élevés, mais de la même forme et de la même apparence fragile, avec des cheminées volcaniques tordues en spirale, de gros bouillonnements noirs et luisants comme du fer liquéfié et figé dans la fournaise, des bouches béantes s'ouvrant de tous côtés dans le roc, et d'une couleur tantôt noire comme la houille, tantôt

rouge semée de points blancs, comme une braise ardente où l'on croirait voir voltiger la cendre, si le toucher n'eût vous prouvé qu'elle est adhérente et vitrifiée. »

Le village de Saillens est caché au milieu des arbres. Ses habitants sont intelligents, polis, affables, laborieux, récoltent du vin, du froment, des fruits. Ce joli pays est souvent visité par les touristes qui viennent y admirer les vastes prairies, et la cascade que forme la Couze. Le pont qui relie les deux parties du village semblerait avoir été construit bien en face de la chute d'eau, dans l'unique but de la laisser contempler dans toute son étendue, mais on éloigne cette idée en songeant que les habitants de nos contrées préfèrent de beaucoup l'utile à l'agréable.

À gauche de la cascade, l'eau animée d'une certaine vitesse, rencontre la vanne quelquefois fermée du petit moulin construit dans l'ancien lit de la rivière. Repoussée dans son élan, cette eau rejaillit au-dessus du conduit qui l'amène, et en retombant de chaque côté, forme deux gerbes, qui, par leur forme bizarre, rappellent certaine partie de la coiffure des dames qui viennent souvent dans ce lieu, y chercher la fraîcheur et le repos à la suite d'une longue promenade.

Il faut maintenant quitter la Couze et dire adieu à cette fraîche compagne qui, depuis Champeix vous a constamment tenu compagnie, tout en voyageant en *sens inverse*. Après Saillens, la route n'est plus resserrée entre deux montagnes, et pendant quelques instants les yeux se reposent agréablement sur de vastes et vertes prairies situées à gauche de la rivière.

Le gigantesque puy d'Eraignes se présente devant vous et, sentinelle imposante, située à l'entrée de la station, elle vous annonce le terme de votre petit voyage. La route con-

tourne sa base, la vallée se rétrécit de nouveau, vous apercevez les premiers hôtels de la station qui se divise en deux parties distinctes. (*Saint-Nectaire-le-Haut et Saint-Nectaire-le-Bas*).

Si vous avez le projet d'aller jusqu'à Saint-Nectaire-le-Haut, si vous avez le désir de visiter les pétrifications et les grottes du Mont-Cornadore, il vous faut patienter encore, poursuivre votre chemin et laisser la première route à gauche, elle vous conduirait au Mont-Dore. Encore quelques minutes de bonne route et vous pourrez visiter tout à loisir, l'Etablissement de bains, les hôtels, le village et admirer la belle église romane qui se trouve placée au centre.



Eglise de Saint-Nectaire.

TOPOGRAPHIE — GÉOLOGIE

PAR H. LECOQ.



ES violentes convulsions auxquelles le Mont-Dore doit son origine, ont produit sur tous ses environs des dislocations plus ou moins étendues, des fentes ou des fractures du sol primordial, que les eaux ont ensuite agrandies. Telle est l'origine de toutes ces longues vallées qui viennent se perdre dans la plaine ; telle est également celle de quelques vallées secondaires qui viennent joindre les grandes lignes d'écartement, et former cet ensemble si curieux, ces innombrables inégalités de terrain, qui rendent l'Auvergne si pittoresque et si remarquable sur presque tous ses points.

Une petite vallée située au pied des longues pentes du Mont-Dore, et à près de 40 kilomètres de Clermont, serait

sans doute restée perdue au milieu de toutes les autres, sans les nombreuses sources minérales qui ruissellent sur ses flancs, c'est la vallée de Saint-Nectaire, si connue des habitants de l'Auvergne, et dont la réputation, quoique étendue d'ailleurs, n'est pas en rapport avec son mérite. C'est ce petit coin de l'Auvergne que nous allons essayer de décrire, en conduisant le voyageur à ses sources salutaires, à ses riantes promenades, à ses cascades étagées et aux ruines de ses anciens édifices.

CHAPITRE I^{er}.

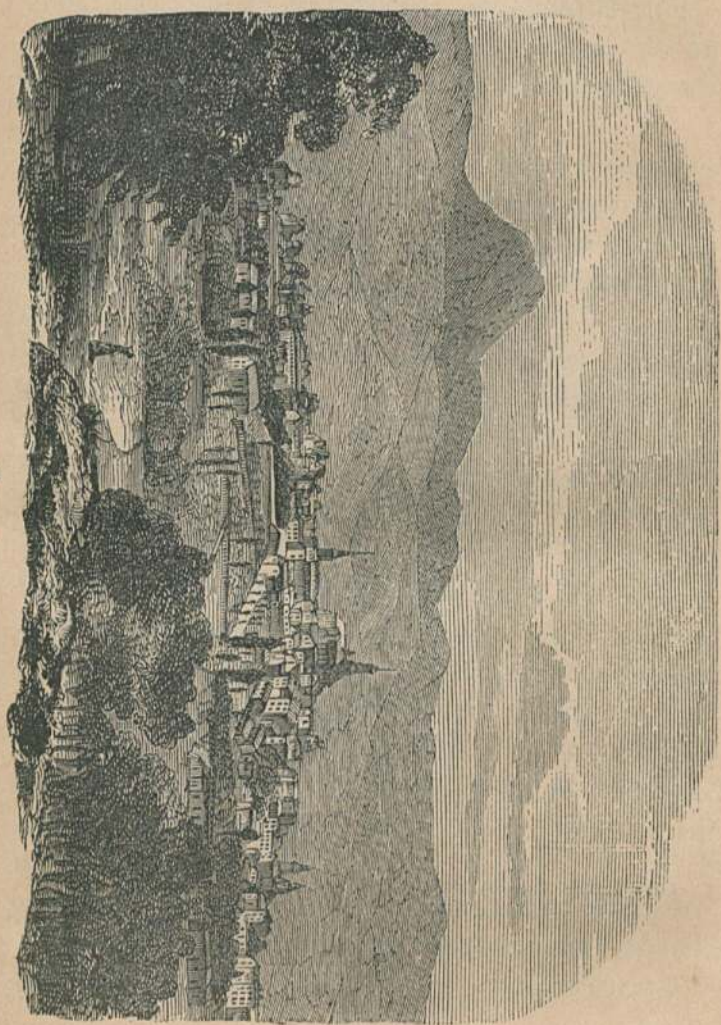
Route de Clermont à Saint-Nectaire.



1 l'on voyage à pied on peut atteindre Saint-Nectaire par des routes très-différentes, et toutes plus pittoresques les unes que les autres; mais ce n'est pas ainsi qu'y vont ordinairement ceux que leur santé appelle aux sources thermales:

lus commode d'y arriver en voiture, et dans ce cas le meilleur moyen, et peut-être le seul, est de passer par Veyre, Plauzat, Champeix, Montaignut, Verryères et Sailhens; de Clermont, c'est donc la route d'Issoire qu'il faut prendre et suivre pendant plus de trois lieues. Dès la sortie de la ville commencent les sites pittoresques de cette longue avenue, qui met en communication le chef-lien du département avec celui du plus curieux de ses arrondissements. En effet, la route

Clermont.



d'Issoire se compose d'une série de tableaux qui mériteraient d'être habilement retracés, et qui le seraient sans doute depuis longtemps, si la vallée de l'Allier était, comme celle du Rhin, traversée par un chemin de fer et par un concours nombreux de voyageurs (1).

On doit dire cependant que, si la route offre quelque agrément par l'inégalité de son sol, elle a, sous le rapport de l'art, besoin de nombreuses corrections, qui déjà sont commencées, et qui, sans la rendre monotone, faciliteront beaucoup son parcours.

Le volcan de Gravenoire, en répandant sa lave, a envoyé son plus large courant barrer le passage, et former les premières côtes qu'il faut franchir en sortant de la ville. Partout cette contrée est couverte de vignes soigneusement cultivées. On les traverse, puis on descend brusquement dans une large vallée, où l'on passe le petit pont d'Aubière. Rien n'est plus frais au printemps que ces jolies prairies, qui s'étendent à perte de vue de tous côtés, ombragées partout de saules, qui entretiennent là une fraîcheur continuelle, et favorisent le développement de ces fleurs aux mille couleurs qui émaillent les pelouses à travers lesquelles on marche quelques instants. On monte, on descend encore, et après quelques ondulations on arrive au Petit-Pérignat, hameau de peu d'importance où coulent de belles eaux.

Près de là et sur la droite s'élève la montagne de Gergovia, que l'on cotoie pendant longtemps. Ses pentes sont couvertes de vignobles, qui s'élèvent jusqu'aux noirs rochers que le fier

(1) Un chemin de fer suit maintenant tous les contours de la vallée de Clermont à Issoire.

Vercingétorix teignit du sang romain, et dont la couleur sombre contraste avec la blancheur du sol qui les entoure et les vieux noyers qui verdissent déjà pour le cacher. Çà et là des cerisiers dispersés sur la croupe de la montagne y fleurissent par étages et abandonnent au souffle du printemps ces pétales d'un blanc de neige qui autrefois allaient flotter sur les eaux du lac. Car en face de Gergovia, à votre gauche, vous apercevez Sarliève, habitation située au milieu d'une plaine fertile dont l'industrie garancière cherche aujourd'hui à s'emparer. Il y a quelques siècles, un grand lac en occupait toute l'étendue. Ses rives, couvertes de joncs et de roseaux s'étendaient jusqu'aux pieds de la montagne, qui s'avancait comme un promontoire au milieu des eaux. Le lac était anguleux et étendait encore ses eaux au-delà de Gergovia où ses flots ont amoncelé des sables qui forment aujourd'hui une couche très-épaisse. Un large fossé qui sert d'écoulement pour les eaux de la plaine, dessécha cet ancien lac, et cette opération industrielle rendit à la culture une belle partie de la Limagne. C'est un beau spectacle que ce bassin de Sarliève, quand les blés ont laissé sortir leurs épis et qu'on les voit onduler au loin, comme les vagues du lac qu'ils ont remplacé. Mais déjà vous avancez sur cette route d'Issoire, laissant à droite la riante vallée de Chanonat avec ses prairies couvertes de fleurs, ses bosquets, ses vergers et ses coteaux chantés par Delille.

Ensuite c'est la montagne de la Serre et cette longue traînée de basalte, qui descend en trois nappes superposées du puy de Nadayat qui tantôt s'étale et s'élargit et qui ailleurs ne forme plus qu'une crête amincie, où passe le chemin de Chanonat à Saint-Amant.

A son extrémité, on voit le Crest, village bâti sur une émi-

nence basaltique, dans une position très-pittoresque, et dominé lui-même par les ruines de son vieux château.

On découvre au-delà la belle vallée de Saint-Amant, et la ville elle-même au pied des coteaux qui forment le soubassement des montagnes de l'ouest. Elle est bâtie comme Saint-Saturnin qui n'en est séparé que par une avenue de tilleuls, sur la lave des puits de la Vache et de Lassolas, masse énorme qui, sortie des montagnes ignivomes, a couru, comme un fleuve de feu dans toute la vallée, fermant dans sa marche le bassin d'Aydat, dont elle a fait un lac, et s'arrêtant refroidie, à Tallende, que vous voyez à peine quoique plus près de vous que Saint-Amant, car il se cache dans une forêt de noyers et d'arbres fruitiers. Près de là s'échappent ces belles sources limpides que l'on trouve en Auvergne à l'extrémité de toutes les coulées de laves, et qui répandent la vie et l'abondance sur le sol qu'elles peuvent arroser.

On ne se lasse pas, dans cette partie de la route, d'admirer de loin tous ces villages, tout ce luxe de la nature dans la décoration des campagnes, et cette lutte continuelle d'une population laborieuse, sur un sol fertile à la vérité, mais qui a besoin cependant d'être constamment excité pour produire de quoi nourrir ses habitants.

On traverse des prairies couvertes de saules, quelques chênevières, puis, cette fois, c'est à gauche que se déroule le tableau que vous allez admirer. C'est l'Allier qui, dans la large sinuosité de son cours, corrode la base du puy Saint-Romain, montagne déchirée par de profonds ravins et couronnée de magnifiques prismes basaltiques; c'est le village des Martres, qui se détache sur un fond de verdure, au milieu de ses riches vergers qui attirent tous les ans les fruitiers de la

capitale ; c'est le puy de Coran , avec sa croupe scoriacée , dont la teinte rouge et ferrugineuse rappelle encore l'ancienne incandescence , et souvent ce sont ces vapeurs onduleuses qui s'élèvent de la surface de l'eau , et qui , voilant les objets comme un léger brouillard , les éloignent , les rapprochent ou les grossissent , selon la position de l'observateur et l'état de l'atmosphère.

On ne jouit pas longtemps de l'aspect de ce paysage , car la route descend assez rapidement , et vous conduit , à l'ombre des noyers , jusqu'à Veyre , chef-lieu de canton , et la plus populeuse des communes rurales du département. C'est près de Veyre que se trouve le puy de Marmant , célèbre dans toute l'Europe par les belles mésotypes qu'il a fournies aux cabinets des minéralogistes ; c'est près de là que s'élève aussi le puy de Monton , un des plus riches panoramas de cette belle Limagne.

Un grand village est bâti sur ses flancs , et offre encore plusieurs de ces habitations souterraines que le pauvre creuse sous un sol tufacé , et qui n'offre pas à cet égard , une complète sécurité. Au delà de Veyre , on longe quelque temps la montagne de Coran que l'on a à sa gauche , et l'on y voit disposées en gradins les vignes qui donnent un vin blanc dont la réputation ne peut recevoir aucune atteinte dans tout le département du Puy-de-Dôme , aussi se consomme-t-il entièrement en Auvergne. Au-dessous de Veyre , on exploite du plâtre , sur la montagne même , dont la surface supérieure est entièrement cultivée , on rencontre souvent des médailles , des haches de pierre , et une foule de petits instruments , qui attestent , sur ce point , l'existence d'un ancien camp ou d'une ville gauloise.

Il faudrait voyager à pied et sans se presser pour visiter en détail, toutes ces curieuses localités, mais la voiture vous emporte et vous passez rapidement sur un petit pont sans eau, que l'on nomme avec raison Pont-Tari, quoiqu'il serve quelquefois d'écoulement aux eaux de la Narse, vaste prairie qui en est voisine ; puis vous prenez tout d'un coup la route départementale de Champeix, qui, pendant longtemps, est tracée presque horizontalement au milieu d'une plaine cultivée. On arrive à Plauzat, fort village bâti au pied d'une large montagne à sommet volcanique, qu'on laisse à droite et que l'on connaît sous le nom de puy Barneire. On n'a plus qu'une lieue à faire pour arriver à Champeix, où l'on descend rapidement.



C'est une petite ville de 1,500 âmes dont la majeure partie est construite sur le terrain granitique et le reste sur la lave du volcan du Tartaret qui passe à Champeix pour se rendre à Neschers. La Couze, jolie rivière que nous allons suivre jusqu'à Saint-Nectaire, anime et vivifie la petite vallée où la ville est bâtie. On voit encore debout les ruines du château des anciens seigneurs sur une petite montagne granitique. Ce château qui était un des plus forts de l'Auvergne, fut assiégé sous le règne de Louis XIII et ne put être pris que par famine.

Il fut démoli, comme beaucoup d'autres , par ordre du cardinal de Richelieu.



Champeix.

Champeix était jadis le siège du marquisat de Tourzel , qui faisait partie du comté d'Auvergne, et était divisé en deux paroisses avant la Révolution. Celle de Saint-Jean desservait la partie haute de la ville, et avait son église construite sur un monticule. Cet édifice qui tombe en ruines , conserve encore dans son clocher quelques cloches avec lesquelles on essaie de carillonner les jours de fête. Toutefois, ceux qui ont entendu les carillons de la Belgique et du nord de la France , pourront se

dispenser du carillon de Champeix, et je leur conseille même de l'éviter autant que possible.

L'artiste, dans une grande fête, monte auprès des cloches, et leur distribue à profusion des coups de marteaux qui produisent tout l'effet dont elles sont capables. Le bourg, proprement dit, ou la partie basse, formait la seconde paroisse.

Au sud de la ville, en cotoyant la Couze, on voit à sa droite, un coteau vignoble dont la culture étagée atteste le travail des habitants. De petits murs soutiennent la terre péniblement recueillie, et la vigne y prospère comme dans tous les lieux rocailleux et bien exposés.

Cette colline, qui occupe en partie l'espace qui sépare Champeix de Montaigut-le-Blanc, présente une structure très-singulière. Sa base appartient encore au terrain tertiaire de la Limagne; puis, à une grande élévation au-dessus du lit actuel de la rivière, on trouve une couche épaisse de cailloux roulés presque tous basaltiques, qui prouvent que la vallée était autrefois moins profonde, et qu'une rivière considérable y conduisait ses eaux. Ce même lit de rivière se retrouve à Montaigut, sous l'église, dans la partie haute de Champeix, se prolonge jusqu'à Neschers, et même jusqu'à Coudes, où la Couze vient verser ses eaux dans l'Allier; il atteint quelquefois 300 mètres au-dessus du niveau de cette rivière, dont il suit le cours partout comme pour nous démontrer que cette petite rivière qui prend sa source à la base du Mont-Dore, recevait autrefois des eaux très-abondantes, et n'était autre chose qu'un torrent rapide alimenté par les orages et les pluies électriques qui accompagnaient presque toujours les grandes éruptions volcaniques. Au-dessus de ces galets, qui forment un lit puissant dans la vallée se présente une couche encore volcanique, mais d'une

nature bien différente : c'est un fragment de coulée volcanique , composée entièrement de cendres grises et ponceuses , agglutinées, et au milieu desquelles se trouvent enchâssés d'énormes blocs d'une roche que l'on nomme *trachyte* , et dont les variétés assez nombreuses, appartiennent toutes aux roches escarpées des vallées du Mont-Dore.

C'est une chose singulière de voir des masses qui pèsent plusieurs milliers de kilogrammes gisant à la surface du sol, évidemment transportées de très-loin et conservant tous leurs angles, pas un n'est émoussé : au lieu d'avoir été portés par l'eau et de s'être arrondis comme les galets sur lesquels ils reposent, ils ont été charriés au milieu de cendres délayées dans une de ces éruptions boueuses si communes pendant les éruptions du Mont-Dore , et auxquelles leur densité permettait d'emporter, comme des lièges flottants, des quartiers de rochers tout entiers.

En effet , on retrouve sur plusieurs points cette singulière coulée avec tous ses gros blocs , démantelés et séparés par le temps et les pluies des matières pulvérulentes dans lesquelles ils étaient empâtés.

On remonte la marche de ces courants jusque vers le centre du Mont-Dore ; on descend leur cours jusque sur les bords de l'Allier, et même au-delà , car le lit de cette rivière n'était pas même creusé quand ce torrent de boue et de rochers descendit du Mont-Dore pour s'arrêter dans la Limagne.

La plaine de Saint-Julien est située derrière le coteau volcanique dont nous venons de parler. Elle est entourée de plateaux. C'est un pays vignoble dont les habitants ont creusé de vastes caves sous les couches de cailloux roulés que nous avons signalés tout-à-l'heure. La voûte est faite naturellement, et il

suffit d'enlever du sable pour obtenir d'excellents celliers dont l'étendue peut être très-considérable.

Montaigut-le-Blanc est un pauvre village dont les maisons et les jardins se superposent jusqu'aux ruines d'un vieux château qui les domine. De là, d'une petite esplanade qui est devant l'édifice, l'œil mesure avec effroi l'escarpement du rocher granitique qui se continue avec une des faces du château au-dessus d'un précipice affreux.



Montaigut-le-Blanc.

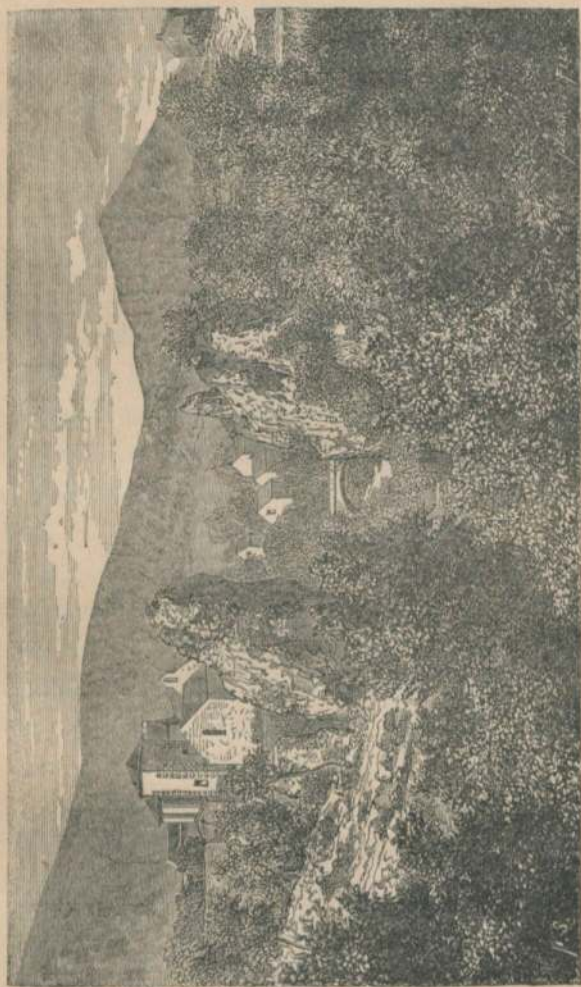
On ne traverse pas Montaigut pour aller à Saint-Nectaire, et c'est là que l'on quitte la route de Besse pour s'engager, entre des rochers granitiques, dans une petite vallée que la Couze s'est creusée par un long travail. *Le chemin est loin d'être bon,* mais enfin une voiture à quatre roues peut encore essayer la

traversée (1). C'est une jolie promenade que de remonter ainsi le cours de la rivière, dans des points où elle est profondément encaissée, et où elle accompagne constamment la lave du Tartaret. Ses eaux rapides s'écoulent sous l'ombrage des aulnes et des peupliers; des pins à tiges élancées, à écorces rougeâtres, s'échelonnent au-dessus de son lit, sur des pentes très-escarpées; les masses de granites et de laves qui se détachent des montagnes viennent s'arrêter dans le lit de la Couze et font obstacle à ses eaux qui bondissent bientôt, s'élancent, blanchissent et s'apaisent pour recommencer encore et offrent chaque fois quelques détails nouveaux et inaperçus du beau tableau que l'on a sous les yeux.

Des plantes fleuries sont souvent suspendues aux fentes du granite, et leurs longues girandoles cachent la nudité du rocher. Le papillon Sylvain aux ailes azurées; le Mars, avec ses couleurs irisées; l'Aurore dont les teintes sont si vives que ses ailes paraissent incandescentes, voltigent sur les arbres ou suivent le torrent, tandis que d'élégantes zygènes, nuancées de toutes les teintes du bronze et du carmin, se posent nonchalamment sur les têtes fleuries des scabieuses ou des centaurées. Ailleurs, ce sont des légions de fauvettes ou de linottes qui cherchent à dominer par leurs chants le murmure de la rivière, ou bien c'est le merle à plastron qui reste immobile sur un rocher couvert de mousse. Partout ce sont des harmonies différentes, des scènes d'autant plus belles, que les lieux sont plus sauvages et moins soumis à la puissance de l'homme.

Vous passez un ruisseau affluent de la Couze sur un vieux pont à une seule arche presque ogivale et vous avez en face,

(1) En 1845. La route est maintenant excellente et bien entretenue.



Verrières.

sur le sommet d'une crête granitique, la tour de Rognon, qui servait autrefois de point d'observation.

Un peu plus loin, sur le même plateau, vous laissez à droite, sans même l'apercevoir, la commune de Grandeyrol, la moins populeuse et la plus pauvre peut-être du département du Puy-de-Dôme.

Le village de Verrières est encore dans la vallée que vous suivez, et dans une position très-curieuse sur le bord de la Sioule. La lave a été profondément entamée par les eaux, qui ont mis à nu sa structure basaltique, et quelques prismes ébauchés forment le soubassement d'une belle pyramide de lave scoriacée, qui s'élève comme un obélisque du fond de la vallée, près du pont qui met Verrières en communication avec la route.

Un lierre séculaire couvrait ce rocher volcanique; il y a quelques années, ses longs rameaux embrassaient toutes ses anfractuosités, et sa verdure permanente semblait vouloir cacher la teinte noire et enfumée que le feu avait laissée imprimée sur toutes ses faces : mais rien n'est éternel sur la terre, et l'on ne voit aujourd'hui que ses branches desséchées, qui forment encore un réseau sur la lave. Il y a cependant encore à Verrières, plusieurs lierres remarquables par leur âge et leur étendue (1).

Sailhens est le dernier village que l'on rencontre. Quelques maisons le composent; il est aussi bâti sur la lave, et ses caves sont creusées dans la cendre volcanique sur lesquelles le courant s'est épanché.

Près du village, la Couze élargit son lit. Augmentée des

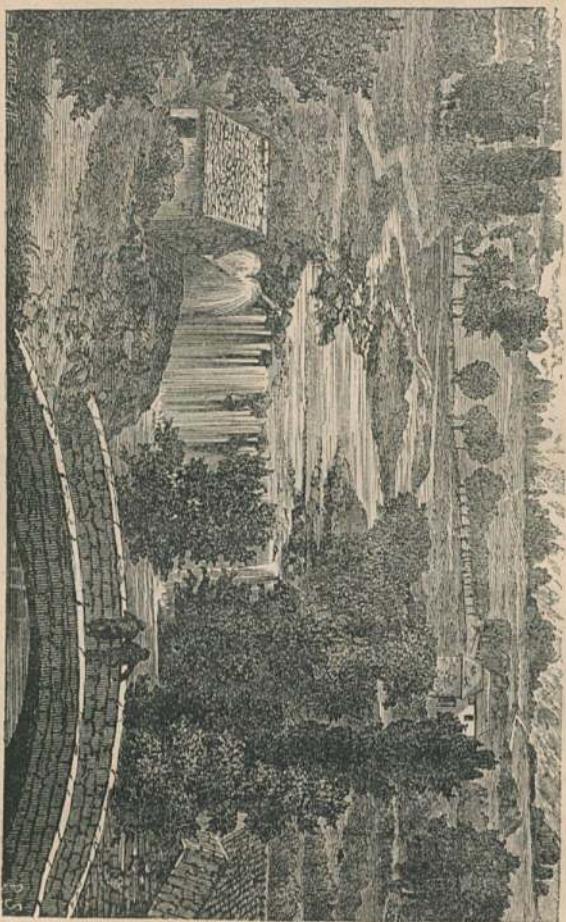
(1) Voir la description de Georges Sand, page 15.

sources tributaires de Sachat, et ayant reçu les eaux thermales de Saint-Nectaire, elle ralentit son cours. Ses eaux transparentes baignent les touffes ondoyantes des callitriches; il semble que, sortie de la région des montagnes, elle ait acquis ce cours paisible, attribut des rivières qui arrosent les plaines et les régions non accidentées. C'est encore un contraste. La lave qui formait son lit lui manque tout à coup et forme un large gradin, où l'on vit autrefois une cascade incandescente, dont les flots dévastateurs portaient au loin la désolation. Le temps qui efface jusqu'aux souvenirs, a changé la scène; les fleurs cachent l'incendie et la Couze s'élance en écumant dans l'enceinte semi-circulaire qui lui sert de bassin.

Un vieux pont semble placé exprès pour permettre d'observer la chute. La lave est cristallisée en prismes informes, qui rappellent les basaltes; l'eau commence à se diviser sur les angles de cette grossière colonnade, puis elle s'élance en bondissant. Les jets se croisent et s'entre-choquent dès leur origine; ils se brisent en écume; et leurs flocons, blancs comme la neige, et presque aussi légers, retombent mollement au pied du mur vertical qui manque tout à coup sous leur vive impulsion.

Une rosée éternelle s'échappe des bouillons de la Couze, et l'arc-en-ciel, aux brillantes couleurs, se montre quelquefois comme un pont suspendu au-dessus de la cascade. Le bassin orné de fougères, dont les frondes, agitées par le mouvement des eaux, s'inclinent et se relèvent tour à tour. Quelques plantes, brûlées ailleurs par le soleil, cherchent un asile dans cette enceinte, où la vapeur se forme et se condense dans tous les instants.

Les mousses veloutées en tapissent les parois, et la renon-



Cascade de Saillens.

cule aquatique, retirée dans une anse où la surface du liquide est moins agitée, laisse onduler ses fleurs blanches fixées à leurs tiges submergées. L'eau s'échappe sous le vieux pont, elle descend à Verrières, où la coulée du Tartaret, divisée en une multitude de rochers pittoresques, oppose de nombreux obstacles à son cours.



Entrée de Saint-Nectaire.

De là à Saint-Nectaire on ne rencontre plus rien qui soit digne de fixer l'attention, si ce n'est la masse imposante du puy d'Eraigne, que l'on a toujours devant soi.

On abandonne la rivière pour remonter le cours d'un de ses affluents. On entre de nouveau dans une petite vallée granitique, et là sont les premières sources de Saint-Nectaire, celles

qui l'ont déterminé la construction de plusieurs hôtels où le voyageur peut se loger commodément.

CHAPITRE II.

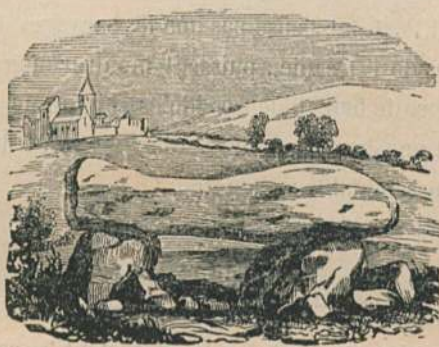
Saint-Nectaire. — Son Eglise. — Ses Pétrifications.



U premier abord, les environs de Saint-Nectaire paraissent tristes et sauvages, mais après quelques jours on reconnaît que l'on se trouve placé dans une localité si intéressante sous tous les rapports, si rapprochée de sites admirables, si pittoresques, que les idées sont bientôt complètement changées. On se plaît à ces charmantes promenades, dans un des plus beaux points de l'Auvergne, et les journées s'écoulent avec rapidité. Plus rapproché de la plaine que du Mont-Dore, Saint-Nectaire est moins exposé aux vicissitudes de l'atmosphère; la température est plus égale, les transitions moins brusques, et les beaux jours plus fréquents. Ses eaux ont une composition toute différente, et s'échappent des roches granitiques dont toute la vallée est formée. Le village de Saint-Nectaire est à un quart de lieue des premières sources, et tout l'espace qui existe entre ces deux points de la vallée est couvert de filets d'eau minérale, qui sortent par toutes les fissures du granite, et qui ont tapissé les versants de ce vallon de dépôts de travertin, ou chaux carbonatée concrétionnée. Le sol est tellement imprégné de tous les sédiments de ces sources, que les plantes maritimes, trompées par les matières salines que les eaux y

déposent , se retrouvent égarées dans cette petite vallée, perdues au milieu des terres , sans qu'on les retrouve sur un point intermédiaire entre celui-ci et les bords de l'Océan : fait bien remarquable quand on réfléchit aux moyens que la nature a employés pour disséminer ainsi les plantes dans des localités choisies.

Rien n'est plus curieux que les dépôts que forment journellement ces eaux singulières ; elles abandonnent de la silice, du fer hydraté, du carbonate de chaux, sous toutes les formes imaginables , laissant cristalliser de belles aiguilles d'arragonite , qui tapissent d'admirables géodes. Tout cela se fait dans les conduits souterrains qu'elles parcourent , dans les roches qu'elles peuvent pénétrer , à la surface même du sol , dans toutes les cavités qu'elles peuvent atteindre ; mais là , on voit opérer la nature , on voit naître et cristalliser ces minéraux , dont on ne comprenait pas autrefois l'origine , que l'on attribuait à des causes particulières, qui ne se montraient plus sur



Dolmen.

notre planète , et ce sont de simples eaux, qui les déposant sous nos yeux , nous prouvent ainsi que les moyens du

Créateur sont toujours les plus simples et les mieux appropriées au but qu'il se propose.

Si, au lieu de suivre la vallée, on va à Saint-Nectaire, par le plateau de granite couvert de lave qui le sépare des bains, on remarque au-dessus des bains de Boëtte un dolmen ou autel druidique parfaitement conservé.

Ces anciens témoins de la religion gauloise, ne sont pas rares aux environs des bains; on en retrouve au terroir de Verney, dans la prairie de Sailles, vis-à-vis la montagne de Châteauneuf.

L'Église de Saint-Nectaire.

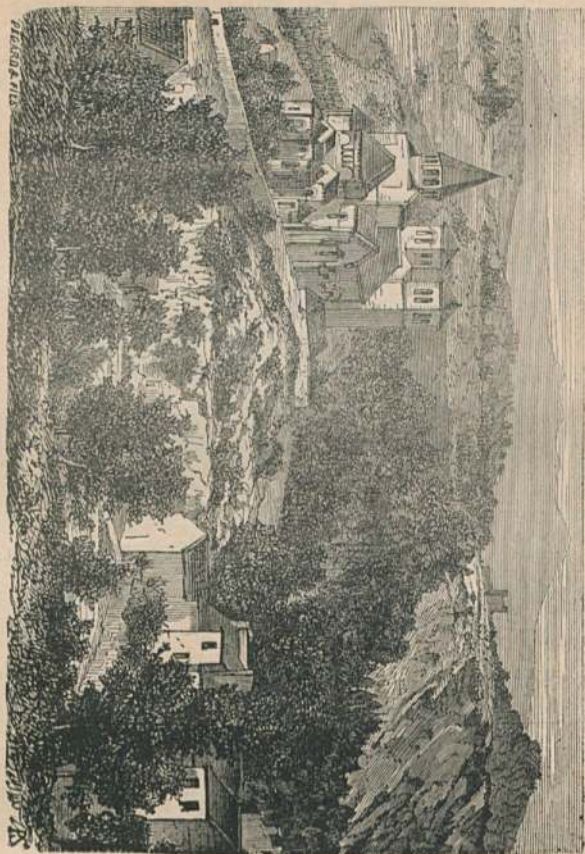
Cette église est fort belle. Elle occupe le sommet d'un petit monticule, où se trouvait placé le château, qui fut détruit en 1827. Ce monument remarquable a été parfaitement décrit par M. Mallay, architecte à Clermont, dans son ouvrage sur les Eglises romanes et bysantines.

Il est fâcheux que l'intérieur de cet édifice ait été si horriblement barbouillé. Je ne pense pas que les sauvages des îles les plus éloignées de l'Océanie, puissent montrer moins de goût dans la peinture de leurs hideuses idoles, et l'on ne comprend pas comment une commune munie d'un maire et d'un curé, peut subir une semblable profanation.

Les Pétrifications.

Comme nous l'avons déjà dit, toutes les sources de la vallée déposent du carbonate de chaux, et incrustent les rochers. On a profité très-habilement de cette propriété, pour obtenir des empreintes, des camées en albâtre, des bas-reliefs, etc.

Il y a quelques années, des fouilles firent découvrir d'an-



Eglise et village de Saint-Nectaire.

ciennes constructions que le dépôt des eaux avaient recouvertes. On y remarqua des cuves rondes ou carrées, des aqueducs, de nouvelles sources très-chaudes et très-abondantes. On fit beaucoup de conjectures sur ces constructions; selon l'usage, on les attribua aux Romains, et en définitive, on ignore encore leur destination, quoique, selon toute apparence, elles aient fait partie d'un établissement industriel.



Toutefois, cette découverte donna lieu à une remarque importante, c'est que les sources que l'on venait de mettre à nu déposaient une grande quantité de carbonate de chaux, et recouvraient promptement les objets que l'on exposait à leur action. En effet, on remarque cette propriété incrustante sur tous les points de la vallée; chaque filet d'eau forme une traînée blanche, qui se distingue de loin; les plantes qui végètent près des fissures du rocher, sont bientôt recouvertes par la même substance, et souvent divers coquillages, qu'une démarche trop lente empêche de se soustraire à leur action, se trouvent pris par le dépôt calcaire et présentent le singulier phénomène de fossiles vivants. Sans le ruisseau qui traverse la vallée, et qui a dû emporter l'incrustation calcaire à mesure qu'elle s'est formée, elle serait comblée depuis longtemps.

On ne tarda pas à utiliser le dépôt de ces eaux, et divers objets exposés à leur action se couvrirent en peu de temps d'une enveloppe pierreuse, remarquable par sa cristallisation et par l'éclat que présentaient à la lumière les facettes nombreuses dont elle est formée. Des fruits, des artichauts, des chardons couverts de cristaux, furent bientôt exposés à la curiosité des voyageurs. Une source, surtout, offrit de magnifiques produits, et une grotte assez spacieuse permettait d'y placer un grand nombre d'objets.

Une autre source fut découverte, et un bâtiment destiné aux incrustations fut bâti sur les lieux mêmes. L'eau calcarifère arrive par les parties supérieures, et se dirige ensuite sur les moules distribués dans les étages inférieurs. Une société s'est organisée pour l'exploitation industrielle des incrustations de Saint-Nectaire, et les sociétaires s'occupent avec zèle de perfectionner leurs produits.

L'Auvergne, grâce à leurs soins, pourra bientôt rivaliser avec la Toscane, pour les médailles, les camées et les bas-reliefs que produisent en abondance les bains de Saint-Philippe. Des moules très-nombreux ont été pris sur les meilleures médailles, sur des plâtres justement estimés, et le dépôt des eaux, se moulant sur les traits les plus délicats, les reproduit avec fidélité.

On a su profiter avec discernement des différents tons de couleurs que présente telle ou telle source, et l'on est déjà parvenu à varier à volonté la teinte des objets.

Tantôt les surfaces prennent le poli du marbre ou de l'albâtre, tantôt des cristaux brillants s'étendent en une couche légère, qui suit tous les contours sans altérer les formes. Rien n'est plus curieux que de suivre ce travail de la nature, à la-

quelle l'art vient adroitement s'associer , et qu'il dirige à son gré. Nous recommandons aux personnes qui visiteraient Saint-Nectaire , de ne pas oublier la grotte des incrustations. Les étrangers y verront les traits des grands hommes de tous les siècles et de toutes les nations , et l'habitant de l'Auvergne se félicitera de voir son pays doté d'une nouvelle branche d'industrie , à laquelle de prochains perfectionnements donneront une certaine importance.



CHAPITRE III.

Le puy d'Eraigne. — Les grottes du Mont-Cornadore ou de Châteauneuf.

Le Puy d'Eraigne.



En face des bains de Saint-Nectaire d'En-Bas, s'élève le puy d'Eraigne, montagne fort curieuse et en partie volcanique. Un granite à petits grains lui sert de soubassement et forme une large croupe sur laquelle les phénomènes volcaniques se sont manifestés.

Une couche de basalte recouvre comme un vaste chapeau la roche primitive, et le puy d'Eraigne eût certainement conservé la forme d'un dôme aplati sans une irruption de lave, qui sans doute a été le dernier paroxysme qui s'y est manifesté. Un rocher composé de prismes basaltiques, fait saillie au-dessus du dôme. Sa roche est encore très-dure, sonore; ses prismes sont gros, irréguliers et présentent des escarpements.

Au-dessous de ce faisceau basaltique, le sol est bulleux, scoriacé et offre tous les caractères d'un point d'éruption; aussi ne peut-on douter que le puy d'Eraigne n'ait été volcan lui-même lors de l'épanchement général des terrains basaltiques. Aujourd'hui ses pentes sont couvertes de gazons, de fleurs, de verdure; un bois de pins cache la nudité de ses rochers, des chèvrefeuilles et des rosiers sauvages se sont emparés des

laves refroidies ; le genêt étale jusqu'au sommet des prismes , des corolles dorées ; la potentille des rochers y laisse éclore des fleurs d'un blanc de neige comme pour contraster avec la couleur noire du basalte. Ailleurs, ce sont les épis purpurins du *Trifolium rubens* , les grappes unilatérales de la digitale pourprée , et les fleurs bleues des véroniques et des polygales. C'est ainsi que la nature varie à son gré tous les points de la terre , elle , pour qui le temps n'est rien , et qui , ayant ainsi à sa disposition un élément qui nous manque toujours , produit tant de merveilles , tant de mutations sur le globe que nous habitons. C'est une promenade très-agréable , que de s'égarer dans une foule de petits sentiers qui traversent les pins du puy d'Eraigne ; mais les abords sont difficiles , la pente escarpée , et l'on mérite réellement , pour tant de fatigues , la vue sauvage et pittoresque dont on jouit de son sommet.

Les grottes du Mont-Cornadore ou de Châteauneuf.

Quand on est à Saint-Nectaire d'En-Haut , on aperçoit à une distance , sur le sommet d'une montagne , quelques ouvertures qui paraissent creusées de main d'homme , et qui , en effet , sont le résultat d'un travail long et pénible ; on y monte facilement , marchant d'abord comme au puy d'Eraigne , sur un sol granitique , que l'on quitte avant d'arriver au sommet , pour reconnaître tous les indices d'un centre d'éruption volcanique. Comme au puy d'Eraigne , des masses de laves scoriacées , des matières pulvérulentes , quelques bombes ou noyaux volcaniques , quoique très-rares , tout indique là un centre d'action qui devait agir en même temps que les autres points volcaniques de la contrée. Un fait fort curieux , c'est la présence d'un petit filon de basalte schisteux dans toute son

étendue et qui se dirige sur le sommet de la montagne. C'est un petit dyke bien caractérisé et fort mince, composé de prismes de formes très-variées, qui se désagrègent très-facilement, si bien qu'on y trouve des prismes de basalte qui ressemblent quelquefois à des lames de couteau, tant ils sont minces et aplatis. La masse principale du sommet est formée de scories agglutinées et très-dures, au milieu desquelles se trouvent pêle-mêle quelques blocs de lave agglutinés, et qui ont été saisis par la matière incandescente. C'est dans cette roche que l'on a creusé les grottes, espèces de caves qui étaient sans doute des dépendances du château construit sur le sommet de la montagne et dont il ne reste que quelques fragments de muraille disloqués.

Ces caves étaient en communication avec l'intérieur même de la forteresse ; elles communiquaient aussi entre elles, et présentaient plusieurs cabinets creusés eux-mêmes dans le



roc. Les moutons que l'on voit sur ces montagnes recueillir quelques brins d'herbe qui ont échappé aux rayons brûlants du

soleil , viennent souvent s'abriter dans ses cavernes avec le berger qui les conduit. Elles sont sèches , très-saines et seraient certainement habitables pendant une partie de l'année. Elles seraient une excellente retraite pour un ermite qui voudrait passer à Saint-Nectaire la saison des eaux. On y jouit d'une vue magnifique , non seulement sur les montagnes voisines , mais aussi sur le groupe des Monts-Dores tout entiers. J'ai vu quelquefois , derrière les coteaux couverts de verdure , et au-delà des prés , que le printemps décorait de toutes ses fleurs , le Mont-Dore encore blanchi par les neiges de l'hiver. De là on distinguait au loin ces plaines glacées , que la lumière du soleil rendait étincelantes et argentées. Les champs de neige commençaient à se diviser : des filets d'eau qui s'en échappaient de toutes parts glissaient comme des rubans d'argent sur des plaines encore décolorées. Et quand le jour baissait , le violet du lointain , le bleu du ciel , l'azur des glaces ,



Bains du Mont-Dore.

l'aurore et les teintes rosées du soir , et toutes les nuances mobiles que le crépuscule fait naître , tout passait tour à tour sur



les pentes abruptes de la vallée de Chaudefour et des hauts pics qui dominant. Alors l'oiseau du jour cessait ses chants, le rossignol commençait son ramage, le sphynx bourdonnant quittait sa retraite et venait plonger sa trompe dans le nectar des fleurs. La scène changeait dans la nature : la nuit succédait au jour, le calme à l'agitation, le repos au travail, et j'abandonnais ces grottes solitaires, d'où je laissais mon imagination courir en toute liberté.

CHAPITRE IV.

La Dent du Marais. — Le lac Chambon. — Le château de Murol. — Le volcan du Tartaret et sa coulée. — La cascade des Granges.



NE des courses les plus curieuses qu'on puisse faire aux environs de Saint-Nectaire, est de gagner d'abord le lac Chambon et de suivre ensuite le cours de la Couze, qui s'en échappe pour conduire ses eaux dans l'Allier. Cette promenade est longue à la vérité, mais elle offre une multitude de sites admirables, et je n'hésite pas à la considérer comme une des plus intéressantes que l'on puisse faire en Auvergne.

Souvent, j'ai visité quelques détails des lieux que je vais essayer de décrire; mais une seule fois avec quelques étrangers qui étaient à Saint-Nectaire, j'ai suivi la Couze dans toute son étendue.

Nous partîmes un matin, à cheval, jusqu'au village de Chambon, et nous descendîmes à pied jusqu'à Neschers, en examinant successivement les scènes et les tableaux de la nature qui se déroulaient devant nous à mesure que nous avançons.

Le lac Chambon reçut notre première visite. Cette belle nappe d'eau ne ressemble en rien aux autres lacs du Mont-Dore.

Sa surface azurée n'indique pas une profondeur considérable, comme la couleur noire que présente Pavin; ses bords n'offrent rien de sauvage, de vertes prairies viennent au contraire les embellir : beaucoup d'arbres sont disséminés sur la pelouse, et environnent le village de Chambon, situé à l'une des extrémités du lac. De l'autre côté s'élève le volcan du Tar-



Lac Chambon.

tarét et un rocher escarpé qu'on appelle la Dent du Marais. Entre ces deux objets, qui resserrent la vallée, s'étend un bois

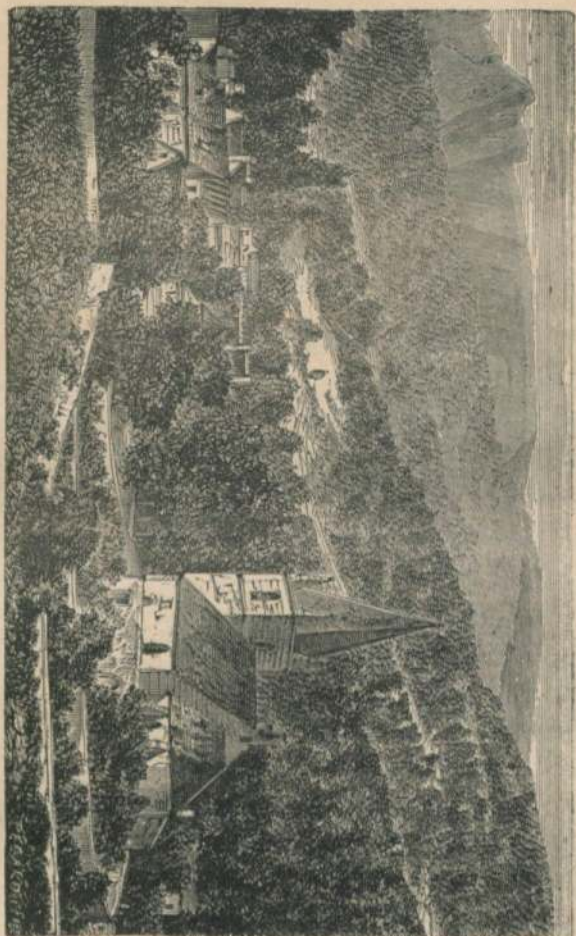
de hêtre de toute beauté, sous lequel s'écoule la rivière de la Couze, aussitôt qu'elle s'échappe de Chambon. Ce lac n'offre rien de régulier; ses bords sont dentelés; le terrain suit sous l'eau une pente douce et uniforme. D'un côté, le gazon vient presque sur la rive, de l'autre, les rameaux des arbres de la forêt s'inclinent jusqu'à la surface de ses eaux. Une île s'élève au-dessus d'elles, et de vieux arbres la couvrent en entier, leurs racines continuellement humectées entretiennent la fraîcheur de leurs cimes. Plusieurs groupes de végétaux paraissent à côté et annoncent le peu de profondeur du lac; ce sont des touffes de joncs, des plantes aquatiques, au milieu desquelles on aperçoit déjà quelques plantes ligneuses.

La beauté de ce site, le voisinage du lac et la présence des îles ont fait supposer que l'habitation de Sidoine Appollinaire était sur les bords de Chambon plutôt qu'aux environs d'Aydat. Selon M. le docteur Bertrand, les ruines du château de Varennes où nous étions assis, ont été autrefois l'Avitacum de Sidoine, cette maison de campagne qu'il décrit si longuement, et que sa situation pittoresque lui rendait si chère. Sans chercher des preuves de l'existence de l'ancien Avitacum dans ces lieux, nous pensâmes qu'il était difficile de trouver un plus beau site que celui de Varennes, et nous ne le quittâmes qu'à regret pour aller visiter la Dent du Marais.

C'est un grand rocher, de nature volcanique, qui s'élève au-dessus d'un ancien éboulement. Il semble qu'une coulée de lave ancienne soit sortie de sa base ou du moins de ses environs, et se dirigeant vers le Tartaret soit venue barrer la vallée, et former ce beau lac qui la rend si agréable. Cette roche inaccessible, demeure ordinaire des oiseaux de proie, contraste par sa nudité, avec la belle végétation qui cache le cours de la Couze.

On la distingue de loin au-dessus des longs plateaux basaltiques et des tufs ponceux sur lesquels elle repose. Nous rentrâmes ensuite sous les hêtres de la forêt. Il est bien rare de trouver encore, en Auvergne, ces restes majestueux des grands bois qui en couvraient le sol autrefois. Le lieu où nous étions en était pourtant un exemple. L'écorce des hêtres était lisse et leurs troncs s'élevaient comme des colonnes avant de donner des branches ; celles-ci , presque horizontales , croisaient leur feuillage et leurs rameaux , et formaient un toit de verdure que le soleil ne pouvait pénétrer. A l'abri de la chaleur , nous suivions lentement le cours de la rivière dont les eaux vives fuyaient devant nous , en blanchissant de leur écume les noirs rochers qui s'opposaient à leur cours.

Il est bien difficile de dépeindre la beauté de ces bois de Murol , qui sont si souvent le rendez-vous des promeneurs de Saint-Nectaire ; mais il est à craindre que ce luxe de végétation ne devienne la cause de leur perte. Déjà nous vîmes , sur plusieurs d'entre eux , les signes de destruction. Les plus beaux doivent être abattus , et bientôt peut-être , ces forêts , dont l'ombre protectrice nous abritait alors , ne seront plus que des broussailles , parmi lesquelles quelques troncs élancés lutteront avec peine contre l'ardeur du soleil , l'aridité du terrain. Bientôt , peut-être , un canal artificiel remplacera le cours sinueux de la rivière ; les eaux de Chambon s'écouleront et le lac , desséché , n'offrirait plus que des prairies et des terres cultivées. C'est ainsi que l'homme peut à son gré changer l'aspect des lieux : quelquefois il embellit la nature et conserve ses ouvrages qu'elle anéantirait elle-même avec le temps , mais souvent aussi la civilisation diminue la majesté de ces grandes scènes et l'originalité de ces sites sauvages , dont la



Eglise et village de Murel. — Dent du Marais.

France n'offre plus qu'un petit nombre d'exemples. Nos réflexions s'appliquaient au lac Chambon, dont nous venions de suivre les bords et d'admirer ensemble, et à la forêt que nous venions de traverser.

Nous étions très-près de Murol, village bâti dans une charmante position à la base du volcan du Tartaret. En face de nous, s'élevait son vieux château, masse imposante encore et que déjà nous avions aperçue au-dessus des arbres en descendant à Varennes.

Murol et son château.

Nous arrivâmes d'assez bonne heure au village de Murol. Ses maisons sont bâties sur la lave qui est sortie du Tartaret. Comme cette lave est très près de son point d'origine, elle forme plusieurs étages superposés qui rendent le sol très-inégal, et qui ont obligé de bâtir une partie de la commune en amphithéâtre. La Couze a creusé son lit au milieu de cette pierre volcanique; elle a formé un ravin dont elle a poli les parois et dans lequel ses eaux glissent avec rapidité.

La forêt descend jusqu'aux premières habitations; plusieurs arbres sont aussi disséminés dans le village, qui est un des plus pittoresques de l'Auvergne. Le château est complètement isolé; il est construit sur un monticule composé d'argile et de gravier à travers lesquels un filon de basalte s'est fait jour. C'est sur le sommet de cette butte basaltique, escarpé de tous côtés, que fut construit le château de Murol. On a profité soigneusement de tous ces escarpements, pour asseoir les fondations du corps de la forteresse.

Ses murs sont très-épais, comme ceux de tous les châteaux forts. Sa forme est un polygone régulier auquel est jointe une

tour ronde qui domine non-seulement le château, mais tout le pays des environs. C'est là qu'il faut monter pour avoir une juste idée des bouleversements que le feu des volcans a pu produire autrefois. De là on verra la Dent du Marais, son éboulement et tous ces longs plateaux de laves démantelés par le temps, comme la forteresse d'où on les observe l'a été par la main des hommes.

Là, on verra en entier cette plaine brûlée, couverte de la lave vomie par le Tartaret et de monticules rapprochés et torréfiés, qui ressemblent à des volcans en miniature. Là, on domine ces forêts de hêtre que nous avons traversées; on verra les cratères du volcan, le lac Chambon, la gorge de Chaudesfour et les pics décharnés qui la couronnent. On verra les environs de Saint-Nectaire et une partie de la Limagne dans un lointain vaporeux.



Ce spectacle nous fit oublier quelque temps les ruines qui nous avaient attirés. A peine avions-nous fait attention aux cours que nous avons traversées, aux enceintes du château, et au sentier rapide que nous avons suivi pour y arriver.

Les beautés de la nature effacent à cet endroit les folies des hommes, et la citadelle des anciens seigneurs de Murol ne fixera nos regards qu'après les avoir détachés avec peine des sites variés qui l'entourent.

Une galerie règne au sommet du château; on peut en faire le tour; elle est cependant dégradée sur un point assez circonscrit, mais pourtant capable d'empêcher quelques personnes

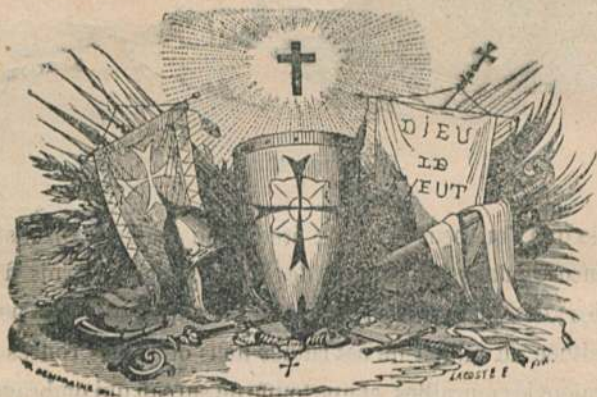
de s'exposer à traverser ce passage. Elle est garnie d'un parapet dans lequel on a ménagé des machicoulis. C'est de cette



Château de Murol.

galerie que l'on peut le mieux étudier le château. On distingue encore, dans l'intérieur, des appartements garnis d'armoiries, des prisons, la chapelle et les cachots. Une petite cour située au milieu de ces ruines nous offre des ronces qui couvraient les murailles, et une touffe de sureau qui ombrageait une espèce de citerne. Les murs d'enceinte sont très-étendus et interrompus de temps en temps par des tours bien conservées. On voit encore des barbacanes près de la porte d'entrée, et la loge du garde est tout à fait intacte. Cependant, quelque

étendue que puisse avoir l'enceinte extérieure, on ne peut supposer, comme le pense Chabrol, qu'elle soit ni qu'elle ait jamais été assez étendue pour renfermer un lac, des sources abondantes et des terres cultivées assez grandes pour produire le grain nécessaire à sa garnison. Ces détails s'accordent parfaitement à Chastel-Marlhac, ancienne forteresse située près de Mauriac et qui serait le *Castrum-Merolicense* dont parle Grégoire-de-Tours; c'est du moins l'opinion émise par dom Ruinart dès 1699, et adoptée ensuite par dom Bouquet. En effet, quoique quelques auteurs aient cru retrouver dans Murol le *Castrum-Meroliacense*, dont Grégoire-de-Tours fait un si pompeux éloge, ces deux châteaux forts n'ont de commun que leur position sur un rocher escarpé, et ce n'est vraisemblablement pas Murol qui, en 532, soutint un siège contre Therry.



On ignore l'époque précise de la construction de ce château. Robert Chambe-Chevarier en était seigneur en 1223, et Jean Chambe en 1272. Il n'eut qu'une fille qui épousa Guillaume

Sam, dit de Murol, qui fut caution au contrat de mariage d'Anne Dauphin avec Isabelle de Latour en 1354.

Le fils de ce Guillaume de Murol fut père du cardinal de Murol et d'Amblard de Murol qui vivait en 1406.

La seigneurie de Murol appartient ensuite à Dauphine et à Jeanne de Murol. Cette dernière épousa, en 1455, Gaspard d'Estaing, et eut en partage la terre de Murol en 1504. Elle resta longtemps dans la maison d'Estaing, et fut vendue par décret du 31 mars 1770 à Monsieur de Lagarlaye, évêque de Clermont. Elle appartient maintenant à la maison de Chabrol.



La vallée de Tartaret et sa coulée. — La cascade des Granges.

Le Tartaret est peut-être le point d'Auvergne où la force volcanique s'est déployée avec le plus d'énergie. Elle a produit une large montagne de scories rouges et contournées, au milieu de laquelle on aperçoit plusieurs dépressions, qui sont autant de cratères déformés. Sur un des flancs de cet amas de matières incendiées et incohérentes, on voit sortir une lave noire, compacte, qui descend rapidement dans la plaine qu'elle eut bientôt envahie, et qu'elle couvre entièrement;

mais, comme on le voit encore de nos jours dans les coulées de matières embrasées qui sortent du Vésuve et de l'Etna, la surface s'est boursouflée, des dégagements de gaz ont eu lieu, et la lave de Tartaret est hérissée d'un grand nombre de monticules, que nous avons déjà pu observer des ruines du château de Murol. Chacun de ces monticules est un volcan en miniature, qui nous offre des scories de formes variées. Ces pouzzolanes et ces soupiraux béants, par lesquels s'échappaient les gaz et les vapeurs qui ont bouleversé toute leur superficie, tout est resté intact comme au moment de l'éruption, tout s'est refroidi sans changer de forme ni d'aspect; et quand une fois la nappe de matière fondue a cessé de bouillonner et de soulever ces petits cônes, elle s'est épanchée comme la Couze, par le point le plus bas, en suivant toutes deux la déclivité du sol. Le torrent limpide et le fleuve enflammé ont dès lors cheminé côte à côte, l'eau froide provenant de la fonte des neiges de la vallée de Chaudefour, dut lutter de toute sa puissance, contre une énorme masse de matière en fusion qui devait à chaque instant les réduire en vapeur, et les projeter dans l'atmosphère. La lutte dut être longue et terrible. Et que pouvait d'ailleurs un simple filet d'eau sur plusieurs millions de mètres cubes de lave sortie d'un foyer aussi actif que celui du Tartaret. Aussi la lave occupa bientôt le lit du torrent, se substitua à ses chutes, à ses cascades; elle s'étendit comme un liquide dans les bassins, qui lui permettaient de s'accumuler et de s'y solidifier en nappes presque régulières et horizontales. Tel fut le premier effet de cette grande éruption, qui produisit un torrent de lave de plusieurs lieues d'étendue, et que nous suivions dans toute sa longueur. Mais depuis lors, la rivière a cherché à reprendre son ancienne position, elle a lutté

sans cesse contre un obstacle qu'elle n'a pu vaincre, mais contre lequel elle a agi sans relâche. Le lieu où l'on peut le mieux apprécier la puissance excessive de l'eau est la cascade des Granges, située au-dessus du hameau de ce nom et derrière le puy d'Eraigne. La lave est descendue brusquement entre deux montagnes, et l'eau qui n'avait pas d'autre issue s'est précipitée en chutes bruyantes sur les aspérités du courant.



Cascade des Granges.

Elle s'est creusé un canal dont les parois lisses et polies, attestent son action séculaire, puis elle tombe et bondit sur les blocs qu'elle a entraînés. Elle remplit les gouffres profonds qu'elle a creusés dans la pierre la plus dure, les déborde pour s'élancer et retomber encore couvrant ainsi de son écume neigeuse les clochettes bleues de la campanule, les bouquets

fleuris de la cardamine, et les cimes élégantes des renoncules à feuilles d'aconit. Tous les contrastes et toutes les harmonies sont réunis dans ce lieu sauvage, où quelquefois nous cherchions la rivière sous les dômes de verdure qui marquaient son cours. Le frêne, l'érable, l'ormeau et le peuplier, le *prunus padus*, dont les grappes couvrent quelquefois l'arbre tout entier, l'aubépine; et de charmantes variétés de rosiers sauvages, sont étagées sur des flots de laves refroidies, et végètent avec une vigueur inconcevable, au milieu de la vapeur d'eau que la Couze répand dans toute la vallée.

Le puy d'Eraigne dont nous avons parlé, et les arbres verts qui le couvrent, dominent toutes les chutes de la cascade des Granges et ajoutent encore à son effet. Il faut, comme nous, avoir visité ces localités dans le mois de mai, pour se faire une idée de la fraîcheur de la végétation, du luxe de fleurs et de parfums qui s'y trouvent répandus; la mousse est encore verdoyante, et forme çà et là, des coussins soyeux sur les rochers; les myosotis élèvent leurs fleurs d'azur, et forment avec le populage aux corolles dorées, les groupes les plus riches de couleur et les plus gracieux par leur forme; les frondes découpées des fougères se déroulent et s'étendent; la violette y montre ses dernières fleurs, le papillon aurore vient animer la scène par son vol rapide et ses ailes orangées, l'adonis, par le bleu céleste dont il est coloré; et les oiseaux saluent de leurs chants harmonieux, le réveil de la nature et les fleurs du printemps. Nous aurions voulu pouvoir passer quelques heures sur le bord du torrent, à l'ombre de tous ces arbres qui descendent jusqu'au hameau des Granges, mais il fallait suivre notre itinéraire, et nous continuâmes d'accompagner la Couze et la lave du Tartaret jusqu'au point où la

dernière cessa de s'écouler. Nous rencontrâmes encore une multitude de petites chutes mais rien de comparable à la cascade des Granges. Nous remarquâmes des masses de laves collées aux roches granitiques qui formaient les bords de la vallée. Nous vîmes encore Saillens, Verrières et Montaigut, et nous arrivâmes à Champeix que nous connaissons aussi.

Au delà de cette ville, la lave et la Couze continuent leur marche dans une jolie vallée ; puis on voit bientôt, en approchant de Neschers, le courant de lave s'élargir et combler une espèce de bassin. La surface est rugueuse, les blocs sont amoncelés, et quelques noyers récemment plantés près du village, peuvent à peine s'y maintenir et s'y développer.



Bords de l'Allier.

Neschers est aussi bâti sur la lave, qui bientôt après s'arrête tout à coup et laisse un libre cours à la rivière qui descend jusqu'à Coudes, où elle vient verser ses eaux dans l'Allier.

Nous nous arrêtàmes à l'extrémité du courant du Tartaret. Nous étions descendus insensiblement dans la plaine, car Neschers a ses vignes bien exposées et étagées sur les coteaux. Ce village est placé à l'extrémité d'une des criques que formait autrefois ce grand lac qui couvrait la Limagne.

Les argiles rouges, qui presque partout indiquent ses bords y sont suffisamment développés, et les cailloux roulés, que déjà l'on rencontre entre Champeix et Montaigut, et qui bordent la Couze dans toute sa longueur, prouvent qu'un des anciens cours d'eau qui alimentaient le lac de la Limagne, descendait alors par la vallée qu'a suivie la lave, et passait, avant l'éruption du Tartaret, sur les lieux mêmes où Neschers est aujourd'hui bâti.



SECONDE PARTIE.

Situation des Sources, Propriétés physiques et chimiques, Modes d'emploi et Effets physiologiques. — Description des Etablissements.



L'EAU minérale est très-abondante à Saint-Nectaire, et quelle que soit l'affluence des baigneurs, le volume d'eau sera toujours suffisant pour alimenter les établissements que des capitalistes ne manqueront pas de faire construire quand on connaîtra les qualités thérapeutiques de ces eaux.



Le tableau suivant facilitera une appréciation plus exacte du nombre des sources, de leur volume, de leur température et de leur utilité. Je dois dire toutefois qu'il est impossible de compter toutes les sources de Saint-Nectaire. Le petit vallon aux extrémités duquel se trouvent les établissements est traversé dans toute son étendue par le Courançon. Un assez grand nombre de sources viennent se perdre dans le lit de ce ruisseau qui se jette dans la Couze.

Depuis le *Dictionnaire des Eaux minérales d'Auvergne*, publié par M. le docteur Nivet en 1846, ouvrage qu'il faut tou-

jours consulter quand on écrit sur ces eaux et auquel je dois,
en partie, les éléments du tableau suivant, de nouvelles sources

SOURCES DE SAINT-NECTAIRE.

SITUATION.	NOMS DES SOURCES.	DÉBIT.	TEMPÉRAT.	UTILITÉ.
		Litres.	Degrés.	
1°. A St-Nectaire-le-Haut.	Sources du Mont-Cornadore.	52	40	Bains et douches. Bains de pied. Douches et bains de gaz. Douches oculaires. Injections vaginales. Bains tempérés.
	Petite source intermittente (toutes les 15 secondes). .	?	32	
	Source Mandon aliné (récemment captée). .	?	Froide.	
Dans la gorge du torrent du Mont-Cornadore.	Près de la grille des bains deux filets d'eau qui seront recherchés.	?	Tempérée.	Serviront à alimenter une buvette.
	Derrière le grand hôtel du Mont-Cornadore, deux petites sources.	?	Id.	Incrustations.
	Sources de Percepiéd dans les grottes du Mont-Cornadore.	Très-abond.	Id.	Incrustations.
	Sources de Pierre Serres.	Id.	18	Incrustations.
2°. Dans la vallée entre St-Nectaire-le-Haut et le premier pont sur le Couraçon.	Rive droite du Couraçon { Plusieurs sources au milieu des champs. .		Tièdes ou froides.	Non utilisées.
	{ La source Sey.	50	32	Incrustations.
	{ Un filet d'eau qui se réunit au Couraçon.	?	?	Non utilisé.
	{ Une fontaine d'eau Saline et ferrugineuse.	Assez abond.	20	Boisson.
	{ Source du Gravier.	Id.	25	Non utilisée.
	Rive gauche { Source Mandon cadet.	Très-abond.	21	Très-bet et ex incrustations.
	{ 3 ou 4 sources disséminées donnant . . .		18 à 27	Incrustations.
	{ Les trois sources de Serres.	Très-abond.	1. 32 2. 40 3. 44	Incrustations. Pourrait alimenter une piscine, des bains et des douches.
3°. Entre le premier pont sur le Couraçon et la plaine de Saillens.	Rive droite { Près du chemin du Mont-Dore. { Sources de Serres, nouvellement aménagées.	Très-abond.	22	Incrustations.
	{ Source rouge nouvellement captée et abritée sous un coquet pavillon.	30	22	Alimente la plus jolie buvette du département.
	{ Au milieu de la Station. { Source Damas, nouvellement captée, très-gazeuse.	5	16	Douches oculaires. Boisson.
	{ Petite source Damas, non encore captée.	Peu abond.	13	Pulvérisation.
	{ Vieille Source et du Gros-Bouillon (réunies).	50	37 1/2	Pourrait servir à l'hydrothérapie minérale.
	{ Source de la Voûte ou Source Coquille.	Abondante.	24	Bains et douches. Boissons et injections vaginales.
	{ Petite Source Boette.	22	44	Bains de pied.
	{ Grande Source.	30	40	Incrustat. l'hiver.
	{ Source Madeuf.	?	Froide.	Pourrait être utilisée en boisson.
	Rive gauche { Etablissement Chandéze. { Source Pauline.	30	33	Injections, etc.
	{ Contre Pauline.	Abondante.	27	Pourrait alimenter une piscine.
	{ Deux petites sources voisines	Peu abond.	?	Boisson.

ont été découvertes, de nouveaux captages ont eu lieu, de nouvelles améliorations ont été réalisées, et tout fait présumer

que des travaux bien conduits feraient encore découvrir une quantité d'eau bien plus considérable. M. Lecoq a évalué approximativement à 5,000 kil., le poids des matières salines que déposent en *seul jour* les diverses sources de Saint-Nectaire.

C'est une donnée importante au point de vue géologique.

CHAPITRE I^{er}.

Propriétés physiques.



EMPÉRATURE. — Nous venons de voir que la température de ces sources présentait une échelle thermométrique variable depuis 13° jusqu'à 44°. L'eau thermale ayant d'autant plus d'action qu'on l'emploie à une température plus rapprochée de sa

chaleur native, il est facile de comprendre quelle immense ressource offre au praticien cette diversité de sources à températures si éloignées les unes des autres. Il aura toujours à sa disposition, suivant les cas, la possibilité d'ordonner un bain avec telle ou telle source, à tel ou tel degré, sans avoir besoin de laisser, par le repos, refroidir l'eau minérale, on de faire élever artificiellement sa température.

MATIÈRE ORGANIQUE. — L'eau paraît douce et onctueuse au toucher comme si elle portait de la gélatine en dissolution. Au contact de la peau, elle forme, suivant M. Rotureau, une espèce de savon, et ce phénomène serait dû, d'après cet auteur, à la combinaison des bases de l'eau minérale avec les sécrétions acides du corps qui est plongé dans le bain. Quoi qu'il en

soit de cette explication qui n'est pas admise par M. Lefort, cette eau contient de la *matière organique* en grande abondance.

Cette matière organique posséderait, au dire de certains auteurs, une propriété adoucissante, tandis que pour d'autres elle ajouterait à l'effet excitant des eaux. A Nérès, on met à profit l'excitation légère qu'elle produit sur la peau, contre le rhumatisme articulaire et nerveux.

A Saint-Nectaire, cette matière organique se présente sous la forme de flocons d'aspect lanugineux, rouges ou dorés, quelquefois blancs et soyeux. Veut-on recueillir ces flocons très-légers qui flottent au milieu du liquide, il se divisent avec la plus grande facilité.

On y aperçoit, à l'aide du microscope, une réunion de conferves, au milieu d'une masse grisâtre, et de parties ferrugineuses n'offrant également aucune forme. M. le docteur Basset a publié (*Etudes sur les eaux de Saint-Nectaire, page 38*) la description qu'en a faite M. Montagne, membre de l'Institut.

Cette matière organique aura peut-être bientôt une importance capitale; on reconnaîtra, comme le disait le célèbre Borden, « qu'une sorte de vie *particulière* est l'apanage des eaux minérales, et que tous nos moyens d'imitation sont bien éloignés des procédés de la nature. » Cette matière organique a une tendance à l'organisation qui se manifeste le plus souvent par sa transformation en substances végétales, cependant M. Cotta a trouvé des animaux microscopiques vivants dans les eaux de Carlsbad; MM. Dumas et Bertrand en ont remarqué dans celles de Saint-Nectaire.

« Mais, d'après M. Lecoq, si la matière organique des eaux a, de nos jours encore, la puissance de s'organiser et de prendre rang dans l'échelle des créations animales ou végétales, que ne devait pas être cette puissance quand des eaux abon-

dantes s'échappaient de toutes les fissures du sol, amenant, sous d'énormes proportions, cette matière si rare et si peu abondante aujourd'hui. Nous devons supposer qu'à cette époque, si elle ne s'est point transformée elle-même en êtres vivants, elle a du moins puissamment contribué à leur développement. Dans le même temps, les eaux thermales contenaient, sans doute, comme aujourd'hui, une certaine quantité de sels à base de soude, et les animaux vivaient dans des eaux plus ou moins alcalines. Cette propriété du liquide dans lequel les êtres vivants puisaient alors leur existence entière, dut avoir une bien grande influence sur leur développement et sur leur vitalité.

Aujourd'hui, la médecine trouve des ressources précieuses dans l'administration des eaux alcalines, et surtout de celles où l'on trouve à la fois la soude et la matière organique. » (Henri Lecoq, *Des eaux minérales considérées dans leur rapport avec la chimie et la géologie*, page 330).

Quant à son origine et à sa présence dans l'eau minérale, M. Filhol pense que cette matière organique se dissout dans l'intérieur du globe, à une température bien supérieure à 100°, et qu'elle se sépare ensuite de l'eau, au contact de l'air, par suite du refroidissement. Suivant lui, l'eau qui tombe sur la surface de la terre, pénètre peu à peu dans les régions profondes; c'est cette eau qui, après avoir entraîné avec elle la matière organique, la ramènerait à l'extérieur, par d'autres conduits que ceux où elle est descendue y puiser sa chaleur et sa composition.

« M. Lecoq n'accepte point cette hypothèse (*loco citato*, page 343); car alors, dit-il, la matière organique devrait se trouver dans toutes les sources, minérales ou non, puisque ces dernières résultent surtout des eaux de pluie qui lavent le

sol, et que la plupart sont au contraire d'une extrême pureté. Il faudrait aussi admettre que les sources situées au milieu de contrées granitiques, comme celles de Carlsbad et de *Saint-Nectaire*, et qui déversent d'énormes quantités de carbonate de chaux, ont acquis ce sel calcaire sur le sol lui-même, et qu'entraînées dans les profondeurs où elles ont acquis leur température, elles sont remontées en ramenant à l'état de bicarbonate le sel calcaire qu'elles ont eu à peine le pouvoir de dissoudre à l'état de sous-carbonaté. Et quand les calcaires sont éloignés, quand ils sont situés à des niveaux inférieurs, comme dans les exemples que nous venons de citer, il faut bien consentir à ce que ces dépôts calcaires aient été puisés dans l'intérieur du globe.

La matière organique peut être formée de toutes pièces dans ces profonds laboratoires. »

Le *Débit* des sources ne paraît influencé ni par les temps de pluie, ni par la sécheresse ; les variations que l'on remarque pendant les orages, ou même à leur approche, portent sur la quantité d'acide carbonique qui augmente de beaucoup dans cette dernière circonstance. Le bouillonnement qu'il produit par son dégagement à travers l'eau minérale, est beaucoup plus accusé.

L'*intermittence* dans le débit d'une source minérale est un phénomène qu'il est facile de constater à Saint-Nectaire. La petite source qui, à Saint-Nectaire-le-Haut, est employée en injections, jaillit à intervalles réguliers et périodiques de 15 secondes. Nous verrons que la source de la Voûte présente aussi ce phénomène.

Les exemples d'intermittence ne sont pas rares en Auvergne. A Clermont, la fontaine de Jaude présente des intermittences de 5 minutes. Il est probable qu'elles sont produites par une

accumulation de gaz qui s'échappe ensuite brusquement en entraînant avec lui une certaine quantité de liquide ; le liquide attend ensuite une nouvelle accumulation de gaz , pour paraître à l'extérieur. Ainsi de suite.

Près des Martres-de-Veyre, se trouve la source dite du *Tambour*, à cause d'un roulement souterrain produit par le gaz qui vient s'accumuler dans une cavité intérieure.

ASPECT. — Les eaux sont claires et limpides au sortir du granit, mais elles ne tardent pas à perdre cette transparence au contact de l'air, et à devenir louches ; si elles séjournent quelque temps au même endroit, elles se couvrent d'une légère pellicule irisée, étudiée aussi par M. Montagne. Le médecin Buchoz écrivait en 1796 : « On remarque sur cette eau une pellicule très-mince, qui forme une espèce de crème terreuse insipide, depuis le bassin jusqu'au ruisseau. L'endroit où se décharge la fontaine est pareillement couvert de cette terre pierreuse, en forme de croûte blanche, au-dessous de laquelle se trouve une terre roussâtre. »

Leur saveur est alcaline, ferrugineuse et très-acidule, surtout si l'on observe les sources les plus froides. Quelques-unes (la source de la Voûte surtout) répandent une *odeur* d'acide sulhydrique et bitumineuse, ce qui dénoterait la présence du soufre. Nous y reviendrons à propos des propriétés chimiques que nous allons examiner.



CHAPITRE II.

Propriétés chimiques.



POUR apprécier une eau minérale et dans un cas donné, faire un choix entre plusieurs, il ne faut pas prendre la chimie comme arbitre absolu, mais cependant il ne faut pas négliger les enseignements précieux que peut fournir l'analyse chimique et il est sage d'en tenir compte. Cette analyse a fait de grands progrès depuis l'époque où MM. Boulay et Henri, Berthier, Lecoq et Nivet ont étudié chimiquement les eaux de Saint-Nectaire. Les procédés d'expérimentation ont changé ou sont devenus plus exacts; aussi, pour ne pas multiplier les tableaux et les chiffres, je me bornerai à mentionner les analyses les plus récentes.

HISTORIQUE. — M. Ledru, architecte à Clermont, pense que les eaux de Saint-Nectaire furent connues des Gaulois, et la présence de monuments druidiques pourrait peut-être justifier cette opinion. Lors de la découverte de la source du Gros-Bouillon, on a trouvé des restes de bains romains, et dans les grottes du Mont-Cornadore, on peut voir encore des bassins construits en béton et auxquels on attribue une origine romaine. Quoiqu'il en soit de ces preuves d'ancienneté, Duclos serait le premier auteur qui parle des eaux de Saint-Nectaire, en 1675. Depuis, Chomel en 1738 et Lemonnier, quelques années plus tard, se livrent à des recherches sur ces eaux,

mais les résultats obtenus n'ont plus maintenant aucune importance.

En 1812, une commission composée de MM. Bertrand père, Montlosier, Pénissat et Lavort, médecins et chimistes de Clermont-Ferrand, fut chargée officiellement d'étudier les eaux de Saint-Nectaire et de faire un rapport dans lequel seraient consignées leurs observations.

En 1821, MM. Berthier et Boulay firent chacun une analyse, et ce dernier les considérait comme plus actives que les eaux de Vichy et du Mont-Dore. Un autre travail fut publié par MM. Boulay, Henry père et fils, mais il n'apprit rien de nouveau.

Vers 1846, M. H. Lecoq analysa l'eau de la source du Mont-Cornadore, et M. le docteur Nivet celle de la source Boette.

C'est à cette époque qu'une certaine renommée fut acquise aux eaux de Saint-Nectaire par la publication du mémoire de Thénard, mémoire relatif à la présence de l'arsenic dans les eaux de Saint-Nectaire, du Mont-Dore et de la Bourboule.

En 1858, M. le docteur Basset chargea M. Terreil de faire l'analyse des 6 principales sources de Saint-Nectaire, et en publia les résultats en 1859. En 1860, M. Lefort, dont l'habileté est si connue, et qui a fait l'analyse des principales sources de l'Auvergne, frappé des dissidences que présentaient ces résultats avec ceux qu'il avait obtenus en allant faire une partie de l'analyse de ces eaux à Saint-Nectaire même, présenta à l'Académie de médecine un mémoire où il critiquait certains chiffres de M. Terreil, et soutenait l'existence de certains principes dont ce dernier chimiste n'avait nullement fait mention.

En 1865, M. Boutet, à Clermont, fit l'analyse de la source Rouge et de la source du Mont-Cornadore. En attendant un

mémoire plus complet, je me bornerai à donner les résultats de cette analyse pour la source Rouge qui fut aussi soumise à l'examen à l'aide de ce merveilleux instrument qui a rendu de si grands services à la chimie, je veux parler du *spectroscope*.

Le nombre relativement considérable des chimistes qui se sont occupés de Saint-Nectaire, est une preuve de l'importance de ces eaux minérales. Les tableaux suivants permettront une comparaison plus facile entre quelques-unes de ces analyses.

ANALYSES DE M. LEFORT (1860).

	SOURCES DU MONT CORNAUDRE	SOURCES BOETTE		SOURCES MANDON	
		chaude	tempérée	chaude	tempérée
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Acide carbonique libre.	0,9464	0,8600	1,0399	1,5308	1,2940
Oxygène et azote.	indéter.	indéter.	indéter.	indéter.	indéter.
Chlorure de sodium ..	2,1464	2,7633	2,7743	2,4142	2,4920
Iodure de sodium.	traces	traces	traces	traces	traces
	tr. sens.	tr. sens.	tr. sens.	tr. sens.	tr. sens.
Bicarbonate de soude.	2,0001	1,9511	1,8564	2,0881	1,9776
— de potasse.	0,0646	0,0471	1,0430	0,0407	0,0471
— de chaux..	0,6480	0,6390	0,6722	0,7060	0,6842
— de magné-					
sie.	0,4384	0,4681	0,4930	0,4815	0,4745
— de protoxy-					
de de fer..	0,0122	0,0115	0,0128	0,0097	0,0226
Sulfate de soude.	0,1309	0,1609	0,1639	0,1781	0,1401
— de strontiane..	0,0070	0,0070	0,0080	0,0070	0,0070
Arséniate de soude.	traces	traces	traces	traces	traces
Phosphate de soude...	traces	traces	traces	traces	traces
	tr. app.	tr. app.	tr. app.	tr. sens.	tr. sens.
Alumine.	0,0171	0,0270	0,0214	0,0205	0,0196
Acide silicique.	0,1044	0,1128	0,1009	0,1036	0,0884
Matières organiques bi-					
tumineuses.	traces	traces	traces	traces	traces
	tr. sens.	tr. sens.	tr. sens.	tr. app.	tr. app.
	6,5155	7,0642	7,2076	7,5808	6,2378

RÉSUMÉ DES ANALYSES DES EAUX MINÉRALES DE SAINT-NECTAIRE.

ANALYSES DE M. TERREIL.

SUBSTANCES	SOURCE BOETTE	SOURCE DU MONT CORNAUDORE	SOURCE MANDON TEMPÉRÉE	SOURCE MANDON CHAUDE	SOURCE PAULINE	SOURCE ROUGE
Acide carbonique libre en poids..	0,2090	0,0890	0,2800	0,2340	0,2750	0,4000
Chlorure de sodium.....	2,3508	2,0907	2,4392	2,3776	2,3109	2,2957
Sulfate de soude.....	0,1434	0,1415	0,1490	0,1804	0,0874	0,1263
Bicarbonate de soude.....	2,3991	2,4631	2,4036	2,1035	2,3404	2,3113
Bicarbonate de potasse.....	0,2872	0,2486	0,1484	0,1866	0,2940	0,1479
Bicarbonate de magnésie.....	0,8456	0,6145	0,8201	1,4114	1,0430	0,8798
Bicarbonate de chaux.....	0,1028	0,0888	0,1092	0,2051	0,1403	0,1155
Alumine et oxyde de fer.....	0,0379	0,0399	0,0459	0,0357	0,0429	0,0464
Silice.....	0,1511	0,1612	0,1113	0,1195	0,0869	0,1182
Arséniate de fer.....	traces	traces	traces	traces	traces	traces
Matières organiques.....	0,0035	des traces	des traces	0,0025	0,0051	0,0070
Eau.....	993,4696	994,0627	993,4933	993,1437	993,3741	993,5519
	1000,0000	1000,0000	1000,0000	1000,0000	1000,0000	1000,0000

ANALYSE DE M. BOUTET (1865).

SOURCE ROUGE			
ANALYSE TROUVÉE.		ANALYSE RECTIFIÉE.	
	gr.		gr.
Acide carbonique...	4,5106	Acide carb. libre....	1,7042
— sulfurique....	0,4061	Chlorure de sodium..	2,5954
— chlorydrique..	1,4943	Bicarb. de soude....	2,7007
— phosphorique..	traces tr. sens.	— de lithine ...	0,2691
— arsénique....	traces tr. sens.	— de potasse...	traces tr. sens.
— borique.....	0,0045	— d'ox. de rubi-	
Iode.....	traces faibles	dium et cæsium.	traces tr. sens.
Soude.....	2,4670	— de chaux....	0,7875
Potassium.....	traces tr. sens.	— de magnésie..	0,4590
Lithium.....	0,0067	— de fer.....	0,0194
Rubidium.....	traces	— de baryte....	traces tr. sens.
Cæsium.....	traces	Borate de soude....	0,0081
Chaux.....	0,2787	Phosphate de soude..	traces
Magnésium.....	0,1590	Arséniate de soude..	traces
Baryte.....	0,0008	Alumine hydratée...	0,0550
Sesquioxyde de fer..	0,1007	Silice.....	0,0861
Alumine hydratée...	0,0550	Sulfate de soude....	0,1864
Silice.....	0,0861	— de chaux et de	
Matière organique...	traces tr. sens.	baryte.....	0,0029
		Matière organique...	traces
	8,9975		8,6518

ANALYSE SPECTRALE.

Après avoir concentré la dissolution des sels solubles dans l'eau, nous y avons trempé un fil de platine, qui, plongé dans la flamme, nous a donné des raies très-intenses, celles de la soude, et celles de la lithine.

De l'acide chlorydrique a été ajouté à la dissolution des sels pour opérer leur transformation en chlorures; ils ont été évaporés à sec et épuisés par l'alcool étherisé qui a dissous le chlorure de Lithium. La partie restante n'a plus donné que la

raie du sodium. Toutefois, dissous dans le moins d'eau possible, et traités par le bichlorure de platine, ils ont donné un précipité bien peu abondant de chloro-platinate. Il y avait donc des traces de potasse. (Introduit dans la flamme, ce précipité a effectivement donné les lignes caractéristiques du potassium).

Quant à la portion enlevée par l'alcool éthérisé, elle a été retrouvée par évaporation. Elle a non-seulement produit les raies de la lithine, mais encore à droite du point 100, il s'est manifesté 4 raies vertes d'une grande beauté, et qu'il était impossible de confondre avec celles que donnent le chlorure de potassium, de baryum et de tallium. Elles occupaient dans notre spectroscope les divisions 120, 135, 150 et 170, cette dernière étant plus faible que les autres.

Elles étaient évidemment dues à l'acide borique, dont nous avons déjà reconnu la présence par la méthode ordinaire. Effectivement, ayant introduit dans la flamme un morceau de borax imbibé d'acide sulfurique, nous avons vu apparaître 4 raies identiques. Nous avons même pu nous assurer qu'elles ne deviennent très-nettes que lorsque la proportion d'acide borique est notable.

Pour constater ensuite la présence du rubidium et du cæsium, les sels solubles provenant de 200 litres d'eau ont été transformés en chlorures. Évaporés à sec et traités par l'alcool absolu, jusqu'à disparition complète de la raie de la lithine, puis dissous dans très-peu d'eau, et soumis à l'action du chlorure de platine. Le précipité obtenu a donné les raies de la lithine et du potassium, mais il n'est apparu que des lueurs peu sensibles aux points où devaient apparaître les raies du rubidium et du cæsium. Nous avons dû néanmoins en conclure à la présence de ces deux métaux.

Il nous a semblé que la méthode précédente devait être modifiée, au moins pour les eaux contenant de fortes proportions de sels solubles, et une quantité notable de sel de lithine.

Opérant sur une grande masse de sels, il faut d'abord beaucoup de temps et de soins pour arriver à une dessiccation complète et pour les réduire en poudre impalpable, ce qui facilite l'action des dissolvants des sels de lithine.

Il faut en outre employer une valeur considérable d'alcool éthérisé; ce n'est pas là un produit perdu, mais il faut le régénérer par la distillation. Enfin, il est difficile de savoir le moment précis où l'on a extrait tout le chlorure de lithium.

Le spectroscope lui-même, cet instrument si délicat, cesse de donner la raie de la lithine, quand il y en a encore, ce qui nous a été prouvé par l'expérience précédente. Il en reste seulement fort peu relativement à la masse de chlorure de sodium, laissée par l'évaporation de 200 litres d'eau, mais cette proportion, si faible qu'elle soit, suffit dans le précipité du chloro-platinate pour masquer les raies des deux nouveaux métaux.

Voici comment il convient d'opérer dans ces circonstances :

Les sels solubles ayant été traités par l'acide chlorydrique, pour transformer les carbonates en chlorures, on concentre leur dissolution autant que possible, et on les traite immédiatement par le bi-chlorure de platine qui précipite le lithium, le potassium, le rubidium et le césium. On laisse reposer, on décante, puis on filtre; le dépôt est lavé avec soin, desséché et séparé du filtre; il est enfin mêlé à de l'acide oxalique, et décomposé dans un creuset de platine.

Après avoir introduit les chlorures et le résidu de platine dans un mortier où l'on porphyrise la masse, il faut l'épuiser par l'alcool éthérisé. On enlève ainsi tout le chlorure de li-

thium. Les chlorures restant sont ensuite dissous dans très-peu d'eau, on laisse déposer et l'on décante avec soin; traités de nouveau par le chlorure de platine, il se forme un précipité qui, recueilli sur un filtre, donne les magnifiques raies du rubidium, du cæsium et du potassium. Le rubidium et le cæsium paraissaient y être en proportion plus faible que le potassium dont les raies disparaissent entièrement après plusieurs lavages à l'eau bouillante.

Le spectroscope indique donc parmi les sels solubles dans l'eau :

La soude en fortes proportions;

La lithine *id.* (dont il n'avait pas été fait mention);

Le potassium, peu;

Le rubidium, }
Le cæsium, } en faible quantité;

Le borax, en proportions notables et dont la présence a été indiquée pour la première fois dans ces eaux.

Considérations sur la composition des Eaux de Saint-Nectaire, et sur quelques-uns des éléments qui les constituent.

SOUFRE. — Les eaux de Saint-Nectaire sont-elles sulfureuses?

Les analyses des chimistes répondent négativement, et cependant la présence de l'acide sulfhydrique y est incontestable. Ce gaz ne fait, dit-on, que traverser l'eau minérale et n'est pas sensible dans l'eau elle-même. Toutefois, des pièces d'argent plongées dans l'eau minérale noircissent à la longue, mais ce phénomène se manifeste bien plus rapidement, si on expose cette pièce d'argent au contact des gaz qui se dégagent au-dessus des sources. L'acide sulfhydrique manifeste aussi sa présence par son odeur caractéristique que j'ai remarqué

être bien plus sensible les jours d'orage et à l'époque la plus chaude de la saison. (*Source du Gros-Bouillon.*)

La présence du soufre est mentionnée par plusieurs observateurs. « J'ai vu, dit M. le docteur Vernière, un courant de gaz dégagé de la source principale du *Mont-Cornadore* et conduit au moyen d'un tuyau en plomb dans un trou en maçonnerie, y déposer, après un certain temps, des cristaux de soufre qui y formèrent une belle géode. Quelques-uns de ces cristaux, détachés et jetés sur des charbons ardents, y produisirent une flamme bleue avec dégagement d'acide sulfureux dont l'odeur n'avait rien d'équivoque. »

M. Lecoq a vu extraire de la source Mandon une magnifique géode de fer sulfuré noir, toute tapissée d'arragonite. Il a, dans sa riche collection, une des extrémités de cette géode allongée. (La partie principale existe dans la galerie du musée à Paris.) « Le fer sulfuré, dit-il, *page 276, loco citato*, se forme encore abondamment à Chaudesaigues, Bourbon-Lancy, à *Saint-Nectaire*. Nous avons vu retirer des fouilles, dans cette dernière localité, de nombreux cailloux de quartz, provenant du sol alluvial, à travers lequel les eaux s'échappent et ces cailloux étaient tout couverts d'une couche mince de fer sulfuré. La plupart étaient noirs, quelques-uns avaient des reflets métalliques. Le fer pyriteux paraissait s'y être déposé à la manière de l'or et de l'argent dans les appareils de galvano-plastie. »

Nous ne manquons pas de témoignages à invoquer en faveur de notre opinion. — La présence du soufre dans ces eaux était connue depuis longtemps. « Toutefois, disait M. Pénissat en 1812, la matière particulière des eaux de *Saint-Nectaire*, le gaz hydrogène sulfuré qui les *traverse* et qui ne se trouve dans aucune autre source du centre de la France, nous

fait penser que l'installation d'un établissement serait un bien-fait de plus pour nos montagnes. »

Citons encore l'opinion de Michel Bertrand, sur les eaux de Saint-Nectaire :

« Rapprochées des eaux du Mont-Dore par la nature et les proportions des sels à base terreuse, de celles de la Bourboule, par les sels alcalins qui s'y trouvent en abondance, inférieures aux unes et aux autres par leur température, les eaux de Saint-Nectaire diffèrent des premières par une proportion de sels solubles beaucoup plus forte; des secondes, en ce qu'elles présentent ces sels à l'état de carbonates, et enfin des unes et des autres par le gaz *hydrogène sulfuré* qui s'en dégage encore et qu'on ne rencontre ni dans les bains du Mont-Dore, ni dans celui de la Bourboule. » (*Eaux du Mont-Dore*, page 443.)

Acide Carbonique.

La présence du gaz hydrogène sulfuré ne constitue pas pour Saint-Nectaire le seul avantage sérieux, un autre gaz, l'acide carbonique, s'y trouve en grande abondance. Parmi les plus riches en acide carbonique, on distingue la source Rouge, la source Dumas, la source Pauline. Les deux premières sont employées en boisson, la seconde en injections vaginales. Nous verrons plus loin que ce gaz est aussi employé en douches locales, en bains, etc. Cet acide carbonique est un agent précieux pour favoriser la bonne conservation des eaux emportées en bouteilles, et sa présence constitue les innombrables variétés d'eaux de table. A ce propos, peut-on suppléer à une eau minérale naturelle carbo-gazeuse, une eau artificiellement chargée d'acide carbonique? Plusieurs raisons tirées de leur action différente sur l'économie, suffisent pour autoriser une réponse

négative. Du reste, le gaz acide carbonique des eaux minérales ne peut être assimilé complètement au même gaz obtenu par l'industrie, ou dans les laboratoires. En effet, il est impossible de débarrasser l'acide carbonique contenu dans certaines eaux minérales, de son odeur empyreumatique, et le gaz des industriels, bien lavé, donne toujours aux eaux gazeuses un goût de craie qui n'existe pas dans l'eau minérale. De plus, une eau minérale carbo-gazeuse suffit quelquefois, à très-petite dose, pour amener une sorte d'ivresse, tandis que les eaux gazeuses naturelles n'en déterminent que très-rarement, et encore, bien peu prononcée.

L'hydrogène sulfuré, l'acide carbonique, ne sont pas les seuls gaz contenus dans les eaux de Saint-Nectaire, on peut aussi mentionner l'azote et l'oxygène. L'oxygène et l'azote jouent un rôle dans la transformation de la matière organique. Lorsque les infusoires sont plongés dans de l'eau chargée d'acide carbonique, on a observé que ce gaz diminuait et que la quantité d'oxygène pouvait augmenter jusqu'à la proportion de 62 pour 100.

« Il n'est pas douteux pour nous, dit M. Lecoq, que les animalcules verts et les conferves vertes des eaux minérales, n'agissent à la manière du feuillage des plantes, en fixant le carbone dans leurs tissus, et en abandonnant l'oxygène naissant à l'eau qui le dissout. » « Il reste encore de longues études à faire sur les eaux minérales pour connaître toutes les modifications de la matière organique et toutes les réactions que peuvent exercer sur elles, et les gaz dissous dans l'eau et les différents principes que ces eaux contiennent. » (*Loc. cit.*, p. 338).

Pour répondre à cette invitation indirecte, et suivant les conseils de M. Duclaux, jeune chimiste aussi éminent que modeste,

professeur suppléant à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, je me propose d'étudier les gaz contenus dans les eaux de Saint-Nectaire. Je puiserai l'eau qui sera l'objet de cette analyse, avant qu'elle ne soit arrivée au contact de l'air. Par ce moyen, je ferai exclusivement l'analyse des gaz, et j'arriverai peut-être à pouvoir expliquer la singularité qu'a présentée l'hydrogène sulfuré, d'avoir échappé, jusqu'ici, aux précédentes analyses de ces eaux minérales.

CARBONATE DE CHAUX. — Le gaz acide carbonique, se trouvant en excès, dissout les carbonates alcalins et notamment le carbonate de chaux, sous forme de carbonate soluble. Nous verrons plus loin le rôle que joue ce sel dans l'industrie des incrustations; pour le moment, il est indispensable de noter les avantages de son emploi dans un assez grand nombre de circonstances. « Le bicarbonate de chaux est décomposé par l'acide du suc gastrique, avec dégagement d'acide carbonique; il opère en saturant les acides de l'estomac et en stimulant la membrane muqueuse par l'acide carbonique qu'il laisse se dégager en se décomposant. Rien n'est plus certain et plus évident que l'action utile de ce gaz dans l'acte de la digestion. » (Dupasquier, *Eaux de sources*, page 94). M. le docteur Jeannel, de Bordeaux, est aussi très-affirmatif sur les avantages du bicarbonate de chaux uni au chlorure de sodium, dans l'acte de la digestion.

FER. — Une eau ferrugineuse est toujours très-utile, malgré le grand nombre de sources dont le fer constitue l'élément principal, et il est à remarquer que ce sont les eaux froides qui sont le plus chargées en fer. On reconnaît sans peine que ces eaux sont ferrugineuses à la couleur rouge du dépôt qu'elles forment en s'écoulant au contact de l'air, et cette couleur plus prononcée, pour le dépôt d'une source, lui a fait don-

ner le nom de *source Rouge*. Le fer s'y trouverait à l'état de carbonate de protoxyde de fer, suivant M. Lefort, et aussi à l'état d'arséniate de fer, suivant M. Terreil. La présence de ce sel implique de suite l'idée d'employer ces eaux utilement dans la *chlorose* simple et toutes les fois qu'à la suite d'une longue maladie, ou pour une autre cause, il existe un état chloro-anémique.

ARSENIC. — Suivant M. Terreil, l'arsenic serait combiné au fer, sous forme d'arséniate de fer, dissous à la faveur de l'acide carbonique, mais M. Lefort admet l'arsenic à l'état d'arséniate de soude, sel beaucoup plus actif que le premier, et dont les effets thérapeutiques sont maintenant bien connus. Thénard avait trouvé dans l'eau de Saint-Nectaire depuis 0 milligr., 57, à 0 milligr., 82 d'arsenic métallique, représentant 1 milligr., 346 à 1 milligr., 935 d'arséniate de soude, « Les dépôts ocracés, a écrit M. Terreil, renferment une grande quantité d'arsenic, puisque j'ai pu doser ce métalloïde en le précipitant à l'état de sulfure de la formule $As S^3$, et que 751 milligr. de ces dépôts ont fourni à l'analyse 22 milligr. d'arsenic, c'est-à-dire 2,72 0/0 d'acide arsénique. »

Il n'est pas indifférent de signaler la présence de l'arsenic dans les eaux de Saint-Nectaire, et d'insister à ce sujet, surtout en présence de la notoriété que tend à prendre la station voisine, la Bourboule, et précisément à cause de la quantité de ce métalloïde que contiennent ses eaux minérales.

M. le docteur Bazin a fait une classe spéciale d'eaux minérales sous le nom d'eaux arsénicales, et Saint-Nectaire doit y occuper un rang important.

Cela démontre l'importance qu'il attribue à l'arsenic, comme agent thérapeutique, surtout contre certaines affections cutanées. Les travaux récents de M. le docteur Guénaud de Mussy

viennent ajouter à la considération dont jouit l'arsenic, surtout maintenant, dans l'esprit du corps médical. Espérons donc que les vertus thérapeutiques de St-Nectaire s'affirmeront de plus en plus, et cette station peu connue au loin, attirera alors l'attention et la confiance des médecins, attention qu'elle saura maintenir et conserver.

IODE. — Il résulte des recherches de M. Chatin que l'iode semble être le satellite du fer et qu'une eau ferrugineuse est généralement aussi une eau iodée. M. Lefort a constaté la présence de l'iode dans les eaux de Saint-Nectaire. En évaporant à une douce chaleur deux litres d'eau minérale, jusqu'à siccité, puis en reprenant le résidu par l'alcool absolu, ce chimiste a obtenu, avec l'Eau régale et l'amidon, de l'iodure d'amidon d'une teinte bleue prononcée.

M. Gonod, pharmacien à Clermont, a fait de la recherche de l'iode dans les eaux minérales, l'objet de son excellente thèse d'inauguration. Il a aussi trouvé l'iode dans les plantes maritimes qui se rencontrent auprès des sources minérales. Depuis cette époque, il a perfectionné ses moyens d'analyse, et à la liqueur amidonnée qui lui avait servi pour la plupart de ses expériences, il a substitué le chloroforme qu'il préfère comme agent d'une méthode iodométrique. Sous l'influence de l'iode, la couleur que prend le chloroforme est plus franche, sinon plus sensible. « Elle présente, dit-il, une série de nuances distinctes, de plus, la densité du chloroforme le sépare facilement du liquide ambiant. » Dans un mémoire publié en 1860, et honoré d'un rapport favorable à la société d'hydrologie, il indique comment cette couleur plus ou moins accusée (*du rouge pourpre ou rose violacé*) peut constituer une teinte diverse et correspondant à une plus ou moins grande quantité d'iode dans le liquide en expérience.

Sans décrire ses divers procédés, nous devons, pour être complet, faire connaître les conclusions de ce travail, en ce qui concerne les eaux de Saint-Nectaire. M. Gonod a constaté la présence de l'iode: 1°. dans le résidu ferrugineux recueilli dans le bassin de la source du Mont-Cornadore; 2°. dans celui de la source du Gros-Bouillon; 3°. de plus, en analysant un morceau d'arragonite d'un blanc jaunâtre et formé par les eaux de cette dernière source. Les recherches de ce chimiste ont porté aussi sur un grand nombre de plantes, qui avaient pris naissance, sur un terrain calcaire, au milieu des prairies, près des sources, etc., et la quantité d'iode trouvée par l'analyse, a été quelquefois assez considérable.

Le chlorure de sodium et le carbonate de soude forment à peu près 5 grammes de résidu, pour un litre d'eau minérale. Ces deux sels s'y trouvent presque en parties égales, telle est la raison qui l'a fait ranger dans la classe des eaux chlorurées sodiques, mixtes, bicarbonatées. La présence du carbonate alcalin, à la dose de 2 gr. 50 rend parfaitement compte du rapprochement qu'on a pu faire avec les eaux de Vichy. Mais à l'action quelquefois dépressive des alcalins, vient s'opposer à Saint-Nectaire, l'action tonique et *reconstituante* du chlorure de sodium. Ce sel est si utile, que suivant, les expériences de Boussingault, il paraît indispensable à l'alimentation de l'homme et des animaux; son action est très-efficace dans le cas de rachitisme, de scrofule, et de faiblesse générale; son action tonique est tellement manifeste que M. le docteur Amédée Latour l'a proposé comme devant former la base d'un traitement curatif de la phthisie.

La *lithine*, sous forme de carbonate de lithine, est employée avec succès contre les affections goutteuses et rhumatismales, et dernièrement encore, M. le docteur Mioche, de Clermont-

Ferrand , me disait en avoir fréquemment fait usage, en pareilles circonstances , et en avoir obtenu d'excellents résultats. Suivant lui , la lithine rend l'urine plus claire , plus limpide , et favorise l'émission des graviers. Nous avons vu que M. Lefort n'en a pas trouvé dans les eaux de Saint-Nectaire , par la méthode ordinaire , mais l'*analyse spectrale* est venue en manifester l'existence ; et à ce propos je puis invoquer non-seulement l'analyse de M. Boutet , qui a bien voulu m'associer à quelques-unes de ses recherches, mais aussi le témoignage de M. Duclaux. J'ai pu , sous sa direction , il y a seulement quelques semaines , constater de nouveau la présence de la lithine , dans l'eau de la source Rouge , à l'aide du *spectroscope*.

Le *baryum* , constaté dans ces eaux , par les recherches de M. Boutet , a été employé autrefois à l'état de chlorure , par un médecin distingué, M. Lavort , de Clermont-Ferrand , et cela avec succès contre les diverses manifestations de la scrofule. Au baryum reviendrait donc une certaine part dans l'action salutaire de ces eaux dans les cas malheureusement si nombreux où la scrofule est en cause.

RÉSUMÉ. — Une eau minérale contenant des substances et des composés aussi actifs et en quantité quelquefois considérable , suivant les sources employées , doit être considérée comme un médicament énergique. Il me suffira de citer l'arsenic , l'iode , le fer , la lithine , le baryte , le chlorure de sodium , le bicarbonate de soude , les sulfates et phosphates de soude , l'acide carbonique en excès , l'acide borique , l'hydrogène sulfuré , enfin une matière organique dont j'ai déjà cherché à démontrer l'utilité. Une eau minérale aussi riche est capable de rendre de grands services , entre les mains d'un médecin prudent et expérimenté , mais il est facile de comprendre que son usage , soumis seulement au caprice du malade et sans

direction médicale, peut amener des résultats déplorables. Des accidents sérieux, immédiats ou se manifestant plus ou moins longtemps après, peuvent en être la conséquence. Nous verrons bientôt que les moyens balnéaires, particulièrement employés près de ces sources, répondent à cette richesse minérale.

En comparant les diverses analyses des eaux de Saint-Nectaire, nous avons signalé de grandes différences. Ainsi, tandis que M. Terreil trouve une quantité de carbonate de chaux, variable de 0,0888 à 0 gr, 2051 (source du Mont-Cornadore et source Mandon chaude); M. Lefort indique pour les mêmes sources les chiffres de 0,6480 à 0,7060. M. Lefort a pensé que ces différences pouvaient tenir à ce que les eaux subissaient des variations dans leur composition, suivant l'époque, le moment où on les examine. Ce chimiste distingué a bien voulu me donner quelques indications, en vue de rechercher si ces eaux ne subissent pas de variations importantes à différentes époques de l'année. Aussitôt que le temps et une installation suffisante me le permettront, je m'empresse-
rai de profiter de ses bienveillants et savants conseils.

Ces variations peuvent reconnaître plusieurs causes. Indiscutables pour les temps anciens, pourquoi n'auraient-elles pas encore lieu de nos jours, tout en étant moins accusées. Voici comment s'exprime à ce sujet, M. Lecoq, dans l'excellent livre auquel j'ai fait de si fréquents emprunts :

« Tout nous porte à croire que les eaux minérales ont plusieurs fois changé de nature, et qu'elles ont versé autrefois en abondance des matières qu'elles ne contiennent plus aujourd'hui; et ce ne sont pas là des hypothèses gratuites, ce sont des théories positives établies seulement pour l'explication des faits. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le

travail remarquable que M. Girardin a publié sur les sources et les travertins de Saint-Alyre..... Les eaux de *Saint-Nectaire* ont formé de l'arragonite, puis de la silice, puis des amas d'ocre très-friable, puis du travertin qu'elles déposent encore..... Il suffit d'admettre le refroidissement graduel du globe pour se rendre raison de ces singulières différences. Car si nous supposons que la surface d'action où se produisent les eaux minérales, est précisément le point où s'opère la combinaison des matières non oxygénées de l'intérieur du globe, avec l'oxygène ou l'air atmosphérique qui peut y pénétrer, nous verrons de suite que cette surface, d'abord tout à fait extérieure, s'est rapidement enfoncée et qu'elle doit s'enfoncer encore, quoique très-lentement..... Dès lors, les sources devaient être plus abondantes, plus nombreuses et plus chargées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Mais à mesure que la surface d'action s'est éloignée, les communications sont devenues plus difficiles, des réactions moins intenses ont nécessairement affaibli ces phénomènes dont la puissance diminue tous les jours.....

» On conçoit parfaitement aussi que ces eaux aient changé de nature, car les différentes matières qui forment le noyau du globe ont dû se disposer par couches, selon leur pesanteur spécifique, et le silicium et quelques autres éléments, légers comparativement aux autres, ont dû gagner la surface, et la terre doit être ainsi formée de couches superposées, qui, toutes, jusqu'à une certaine profondeur, ont été successivement traversées par cette ligne d'action, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le niveau où elle est actuellement. Alors chaque zone en s'oxydant a donné naissance à des corps particuliers, que les eaux ont amenés au jour à des époques différentes. »

CHAPITRE III.

Mode d'administration de ces eaux minérales.

Effets physiologiques.

L'expérimentation n'est que l'observation préparée et préméditée. (Amédée LATOUR.)



VOULOIR prendre pour seul guide, dans le choix et l'administration d'une eau minérale, la connaissance de ses propriétés physiques et chimiques, serait s'exposer à des mécomptes sérieux; l'étude de ses effets physiologiques est encore indispensable pour servir de base à un traitement rationnel. Aussi allons-nous étudier ces effets physiologiques, suivant les différents modes d'emploi de cette eau minérale.

BOISSON. — Il y a quelques années, les malades buvaient indistinctement à telle ou telle source, aussi il était impossible de se faire une expérience quelconque de l'action de l'eau absorbée de cette manière. Après avoir reconnu que l'eau de la *Source Rouge*, par sa température (22°), par sa richesse en sels de fer et en acide carbonique, présentait les conditions les plus favorables pour être acceptée plus facilement par la généralité des buveurs et mieux supportée qu'aucune autre, je n'hésitai pas à la prescrire presque exclusivement. Les faits observés pendant une période de quatre ans, sont venus justifier le choix que j'avais fait.

D'autres sources sont encore employées sous cette forme,

par exemple la source *Coquille*, mais de l'aveu même de personnes intéressées, *il est juste de reconnaître que son goût est moins agréable*. La source Dumas, très-gazeuse (17°), est aussi utilisée en boisson depuis l'année 1868.

Généralement l'eau est prise sans mélange, cependant on peut y ajouter, dans quelques circonstances, soit du lait, soit un sirop. Je me suis bien trouvé, surtout pour les enfants lymphatiques et scrofuleux, de la faire boire mélangée avec parties égales d'infusion de feuilles de noyer. Un liquide fait accepter l'autre. Le moment consacré est ordinairement le matin, à jeun, si les heures des bains le permettent, ou du moins, à une certaine distance des repas. Un léger exercice est nécessaire entre les verrées que l'on a à prendre, dans un certain espace de temps, comme aussi après que la dose entière a été absorbée. Cette dose varie, suivant la nature de la maladie, l'état des organes digestifs, etc., depuis 2 à 3 verres, jusqu'à 6 ou 8; mais ce dernier chiffre est rarement atteint.

Quelques malades trouvent cette eau lourde : à les entendre, on dirait qu'elle nourrit, mais cela tient à ce qu'ils n'ont pas la précaution de boire aussitôt que le verre est rempli. Il ne faut pas attendre que le gaz acide carbonique se soit échappé en grande partie, il faut boire la partie supérieure du verre et rejeter le reste. Inutile de faire ici des économies, comme auprès de certaines sources qu'on va puiser à grand'peine : la source Rouge est assez abondante pour apaiser la soif de plusieurs Tantales réunis.

A dose moyenne (2 à 3 verres), l'effet produit, au bout de quelques jours, consiste en une légère constipation, que l'on est quelquefois obligé de combattre par de légers laxatifs, mais si l'on arrive à la dose de 6 à 8 verres par jour, l'effet contraire s'observe dans la généralité des cas. Il survient une diarrhée

assez intense mais dont il est facile de se rendre maître et qui, le plus souvent, cesse d'elle-même si l'on vient à suspendre l'usage de l'eau minérale pendant deux ou trois jours. Cette dernière propriété de l'eau minérale à dose élevée, était connue depuis longtemps, comme le prouvent quelques vers exhumés d'un vieux manuscrit, par un chroniqueur du journal *l'Événement* (1867). Quoiqu'ils puissent paraître un peu déplacés, je ne résiste pas à les citer ici. Leur ancienneté est mon excuse.

.....
Mais si, par cas contraire, en vous les intestins
Se montrent paresseux, ou rétifs, ou mutins,
Atteignez Kissingen, et si c'est nécessaire,
Hombourg, Carlsbad, Soden, Niederbroon, *Saint-Nectaire*,
Orezza, Mariembourg, et vous verrez bientôt
Ce qui ne veut pas fuir s'encourir au galop.

Mais l'effet le plus ordinaire de cette eau en boisson, est d'activer la sécrétion des urines (rien de pareil à noter pour la sueur), d'augmenter l'appétit d'une façon notable, et en peu de jours de favoriser la digestion, et par une assimilation plus complète de relever les forces abattues, par suite d'excès, ou après une longue convalescence.

Quelques malades des campagnes et même des grandes villes, redoutent de boire notre eau minérale, dans la crainte que ces eaux incrustantes ne laissent déposer dans l'estomac des sels calcaires qui, disent-ils, finiraient par incruster la surface interne de cet organe. Il est triste d'avoir à réfuter de telles opinions, mais le médecin doit combattre les préjugés, si ridicules qu'ils puissent lui paraître, partout où il les rencontre, et surtout, quand ils sont nuisibles à la santé publique.

Et d'abord, pour que ces eaux laissent déposer des sels calcaires, il faut préalablement que le gaz acide carbonique se soit dégagé complètement; de plus, quelle quantité d'eau ne faut-il pas pour arriver à constituer un bien faible dépôt, et pour former ces belles médailles qui font l'objet d'une industrie si lucrative pour le pays! L'eau est très-peu riche en carbonate de chaux, mais les propriétaires sont riches en eau, ce qui établit la compensation. Du reste, le bicarbonate de chaux, qui forme ces dépôts, est un sel qui dans les proportions qui ont lieu pour les eaux de Saint-Nectaire, et uni au chlorure de sodium, est très-utile dans l'acte de la digestion.

Ces eaux sont apyrétiques, stimulantes, impriment une impulsion salutaire aux fonctions de l'estomac et des intestins, et par conséquent aux propriétés vitales. Elles conviennent parfaitement pour réveiller une digestion pénible, languissante, pour calmer les névralgies de l'estomac, surtout les névralgies à crises périodiques; elles réussissent dans les dyspepsies acides, dans la chlorose, dans l'anémie, suite de fièvres intermittentes, etc. Enfin toutes les fois qu'une certaine atonie domine les fonctions du tube digestif; toutefois, il ne faut pas que ces organes soient trop irritables et l'état aigu contre-indique leur emploi.

Leur action est souvent immédiate, se fait sentir pendant la cure, et se continue longtemps après, mais dans d'autres circonstances, les effets se font attendre longtemps.

Il m'arrive fréquemment de recommander de ne pas cesser brusquement l'usage de ces eaux et de le continuer quelque temps après la cure. L'eau de la source Rouge et de la source Dumas (pour ne citer que ces deux sources qui étant plus froides, ont moins de chance de s'altérer), se conserve très-bien, grâce à l'excès d'acide carbonique qui maintient solubles

les sels minéraux qu'elle renferme. Elle peut être transportée au loin, sans inconvénient. Nous verrons que son usage peut être utile dans un certain nombre de maladies, et ces succès peuvent trouver leur explication dans la composition chimique par l'action spéciale de chacun des éléments qui la constituent, et par la présence de la matière organique qu'elle renferme. (Voir l'analyse chimique.)

BAINS. — C'est par l'union du traitement intime avec le traitement externe que s'opèrent les grandes cures qui font la réputation d'une eau minérale; aussi voyons-nous rarement l'eau en boisson, constituer à elle seule toute la médication.

En effet, si l'on accorde aux eaux de Saint-Nectaire des propriétés excitantes, toniques, reconstituantes, si elles peuvent produire ce *remontement* général dont parle Bordeu; c'est surtout administrées en bains que ces propriétés feront connaître leur maximum d'intensité.

Ce qu'il y a de spécial et d'éminemment favorable dans ce mode de traitement (à Saint-Nectaire), c'est que le médecin peut disposer à son gré d'une eau minérale à température variable et native, grâce au nombre de sources utilisées. Il n'y a pas à craindre de perte de gaz, par suite de l'élévation artificielle de température, ni le dépôt de substances minérales utiles, par le refroidissement. Il y a quelques années, on faisait chauffer l'eau qui alimente les Bains Romains, mais on a bientôt renoncé à cette pratique nuisible. Dans ce cas, certains principes peuvent réagir les uns sur les autres et produire des sels tout autres que ceux qui existaient auparavant; les matières organiques subissent des transformations, certains sels, en perdant leur acide carbonique, se précipitent à l'état insoluble.

Par contre, si l'on était obligé de laisser refroidir l'eau minérale, comme à la Bourboule ou à Chaudesaigues, les sels

de fer et de chaux qu'elle contient se déposeraient en partie; aussi n'est-il pas indifférent d'administrer l'eau, telle qu'elle sort du granit, et sans qu'elle ait à parcourir une longue distance avant de se rendre dans les baignoires. Cet avantage se rencontre à Saint-Nectaire.

Les sources à température différente, ne sont pas réunies comme presque partout, dans un réservoir unique, ni mélangées, avant de constituer le bain, mais elles alimentent chacune séparément un certain nombre de baignoires, et sont affectées à une partie bien séparée de l'installation balnéaire. Dans tel ou tel établissement, on peut obtenir un bain à une température donnée, en mélangeant dans des proportions définies, et seulement dans la baignoire, l'eau, qui y arrive par des robinets distincts, suivant la source qui la fournit.

Cette température et cette composition spéciale à chaque source peuvent rester constantes, car, à la faculté d'avoir pour les bains une eau minérale à *température native* (j'insiste), appropriée aux indications spéciales dont le médecin doit rester seul juge, se joint la possibilité de prendre le bain à *eau courante*. A moins de prescription spéciale, jamais on n'a recours à l'emploi de l'eau ordinaire. L'eau minérale est assez abondante pour suffire aux besoins du service. L'eau ordinaire ne sert pas à augmenter la quantité d'eau disponible, comme cela a lieu quelquefois, dans certains grands établissements très-fréquentés. Si le bain d'eau minérale, même tempéré, est trop excitant, on peut y ajouter une quantité variable d'eau de tilleul.

Pendant le cours du traitement, le médecin est heureux de pouvoir, s'il le juge convenable, changer sa prescription, faire prendre à ses malades des bains à tel ou tel établissement avec de l'eau de telle ou telle source, plus ou moins chaude,

plus ou moins minéralisée, suivant les effets déjà produits et les susceptibilités particulières à chaque malade. En un mot, un traitement gradué et méthodique est possible à Saint-Nectaire. Ce traitement doit aussi être considéré comme énergique, puisque l'eau minérale contenant par litre, à peu près 6 à 7 gr. de principes fixes, en évaluant à 200 litres le volume d'eau, qui en moyenne est nécessaire pour donner un bain, celui-ci contiendra environ 1 kil. 500 gr. de sels minéraux.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES. — Il faut distinguer les bains chauds des bains tempérés. Les premiers, malgré la préférence bien marquée que leur accordent les malades, sont bien moins souvent indiqués que les bains tempérés. Ces derniers agissent avec plus de modération, plus de sécurité. Il est prouvé que dans un bain tempéré, l'absorption est plus active, le corps augmente de poids. Le contraire arrive pour les bains chauds. Lorsque la température du bain est trop élevée, il y a à craindre des phénomènes congestifs du côté du cerveau, malgré la précaution usitée en pareil cas, et qui consiste à lotionner le front avec une éponge imbibée d'eau froide. Il survient de l'insomnie, et il serait souvent imprudent de se soumettre longtemps à son action répétée. Après quelques jours de traitement, il survient dans quelques cas, ce qu'on est convenu d'appeler la fièvre thermale, dont les symptômes indiquent la période de saturation.

POUSSÉE. — Il n'est pas utile de provoquer la fièvre thermale, ni ce que l'on désigne sous le nom de *poussée*, ensemble de phénomènes morbides, ayant pour siège le système cutané, et que l'on attend avec impatience, près de certaines stations minérales, à Louèche, par exemple, et dont la manifestation ou l'absence est considérée] comme le critérium du succès ou de l'insuccès.

Avec le docteur Lembron, nous croyons que la poussée prouve l'efficacité des eaux, mais comme une contusion prouve souvent qu'il y a eu chute. A Saint-Nectaire, le traitement est d'autant plus utile qu'on trouble moins l'organisme; du reste, les phénomènes extérieurs par lesquels l'eau minérale manifeste son action, sont très-peu sensibles. Tout se passe dans l'intimité des organes. Pas de sueurs copieuses, pas d'éruptions cutanées, à part quelques légers urticaires; pas d'effet expansif (Vernière); mais il faut ajouter que ces phénomènes sont souvent l'effet du mode de traitement. Ainsi il y aurait peut-être bien sécrétion exagérée de la sueur, si, comme au Mont-Dore, on excitait la transpiration en s'enveloppant de couvertures et en se couchant dans un lit bien chaud, en revenant de prendre le bain ou la douche.

Dans cette eau onctueuse, surtout si le bain est tempéré, les malades éprouvent le plus souvent un sentiment de bien-être, une sensation agréable. Il ne faut pas se laisser aller à l'envie d'y rester plus longtemps que ne le comporte la prescription du médecin. Le temps normal d'un bain varie de dix minutes à un quart d'heure pour les enfants, à une heure comme maximum pour les adultes. Cependant, il m'est arrivé plusieurs fois, dans le but d'amener une excitation générale, très-prononcée, ou pour déterminer un effet résolutif, de prescrire des bains qui duraient de deux à trois heures consécutives. La satisfaction qu'on éprouve de se trouver dans un bain d'eau minérale souffre peu de contradictions, et au contraire de ce que l'on ressent après un bain d'eau ordinaire un peu prolongé, on a la conscience d'une augmentation de force, de la souplesse dans les jointures, un certain besoin d'agir qu'il est quelquefois utile de satisfaire par une courte promenade. Cependant quelques malades impressionnables,

après quelques minutes d'immersion dans l'eau minérale, éprouvent une certaine suffocation qui va quelquefois jusqu'à les obliger à sortir du bain avant le temps prescrit; d'autres fois elle cesse bientôt et d'elle-même; tout rentre dans l'ordre. Quelques auteurs ont attribué cette dyspnée à la pression qu'exerce le liquide sur la surface cutanée, mais il me semble qu'il est plus rationnel de la rapporter au brusque passage du corps dans un milieu dont la température est différente. La contraction spasmodique du diaphragme amène cette gêne de la respiration, et provoque en même temps une assez vive douleur au niveau de cette région. Quoiqu'il en soit de ces explications, le phénomène se produit de préférence dans des bains à température élevée.

INTERRUPTIONS. — Pendant mes premières années de pratique médicale à Saint-Nectaire, j'observais, bien souvent, que mes malades, après quelques jours de traitement (12 à 15 jours), présentaient les signes d'un embarras gastrique bien prononcé (agitation, insomnie, inappétence, tristesse, etc.), en un mot des signes de saturation bien évidente, il fallait interrompre le traitement, et laisser se calmer cette excitation générale provoquée par des bains pris trop chauds ou pendant plusieurs jours de suite. Depuis deux ou trois ans, j'ai pris l'habitude, selon le tempérament, le sexe du malade, son genre d'affection, de prescrire d'avance une interruption après 8, 10 ou 12 bains, 3 ou 4 chez les enfants. Par cette précaution, le traitement ne subit aucune entrave, le même temps lui est consacré, et l'on épargne au malade un ou plusieurs jours de malaise et quelquefois des souffrances assez vives.

Ces bains produisent une légère excitation à la périphérie. Ils augmentent un peu la soif, rendent les urines alcalines et plus abondantes. La circulation est un peu exagérée, les phé-

nomènes d'assimilation augmentent d'intensité. Il n'est pas rare de voir la circulation utérine activée, et la menstruation devenir plus abondante, avancer de quelques jours, et même se rétablir, si elle était interrompue depuis quelque temps. Cette action manifeste sur la circulation doit nous rendre extrêmement réservé sur l'emploi de ces bains dans le cas d'imminence d'hémorragies, quel que soit l'organe qui soit disposé à en être le siège.

Après quelques bains l'appétit est réveillé, la digestion bien plus facile, la coloration du visage devient meilleure, les joues des chlorotiques se colorent en rose, le pouls devient plein et fort.

Les fonctions s'exécutent avec plus de liberté, la menstruation se régularise, la circulation du bas ventre s'accélère, — les sécrétions profondes et de mauvaise nature commencent à se tarir, et il n'est pas étonnant que le malade reprenne de l'embonpoint et des forces. Les produits morbides sont dans les meilleures conditions pour être résorbés et disparaître; en un mot, ces bains sont essentiellement résolutifs, toniques et reconstituants.

DOUCHES. — L'intervention de la douche qui ramollit et pétrit les tissus, active aussi la circulation, favorise le travail de la résorption. Elles sont révulsives ou résolutives suivant les cas, et s'emploient avec plus ou moins de force, plus ou moins chaudes jusqu'à 44°, et surtout contre les engorgements qui accompagnent les contusions, les suites de fractures, le rhumatisme articulaire chronique, l'arthrite, etc. Données sur la colonne vertébrale et loin du siège de la maladie, elles produisent une révulsion bien manifeste. Il n'est pas indifférent de prendre la douche avant ou après le bain, un grand nombre de conditions militent en faveur de telle ou telle ma-

nière de faire, et le conseil du médecin peut seul motiver une décision à cet égard.

BAINS DE PIEDS. — Pendant trois saisons au Mont-Dore, j'ai eu occasion de reconnaître leur importance; aussi me suis-je empressé de les faire installer à Saint-Nectaire. En usage depuis 1866, ils sont en très-grande estime près des malades. Ils préviennent les congestions occasionnées quelquefois par des bains trop chauds, font disparaître la céphalalgie, etc.

LOTIONS ET FOMENTATIONS. — Dans le cas d'ulcères scrofuleux, plaies anciennes, tumeurs blanches, fistules, blépharite chronique, on laisse à demeure sur les surfaces malades et pendant plusieurs heures, des compresses imbibées d'eau minérale à la température ambiante. Ce moyen diminue la suppuration et favorise la cicatrisation.

PISCINE. — Le bain pris en piscine a sur le bain ordinaire l'avantage d'imprimer une activité plus grande aux fonctions de l'économie, et à l'action tonique de l'eau, se joint l'influence des mouvements auxquels peuvent se livrer les malades. C'est une gymnastique salubre. En 1852, M. Vernière exprimait le désir de voir se construire des bassins de natation. « Les éminentes propriétés toniques dont jouissent ces eaux les rendent merveilleusement propres pour cet objet. » Espérons que, dans un avenir rapproché, les propriétaires feront disparaître ce desideratum à la satisfaction de tout le monde.

Modes d'emploi particuliers à cette station.

Les moyens balnéaires spéciaux à Saint-Nectaire, sont : d'abord des injections vaginales, dans des conditions spéciales d'installation : des douches et bains de gaz acide carbonique, des douches oculaires avec l'eau simple, ou avec l'eau pulvé-

risée, par un appareil pulvérisateur particulier, enfin la pulvérisation de l'eau minérale érigée en méthode thérapeutique, contre certaines affections de la peau, des muqueuses, etc.

Ces derniers moyens sont dus à mon initiative personnelle qu'il m'est bien permis de mettre un peu en lumière, en face de l'ingratitude dont certaines personnes ont toujours récompensé mon désir d'être utile, et l'activité que j'ai constamment déployée, en vue de la prospérité de cette station.

INJECTIONS VAGINALES. — L'eau minérale, chargée d'acide carbonique, est portée à l'état de mousse jusque sur le col utérin, sans avoir à craindre une impulsion trop vive, un choc qui pourrait avoir des dangers. Le mode d'installation permet de modifier à volonté la force communiquée au liquide injecté. On trouvera à l'article qui traite des maladies de l'utérus, la description détaillée qu'en donne M. le docteur Vernière.

C'est la source Pauline qui servait autrefois pour ces injections; et c'est avec l'eau gazeuse de cette source que furent obtenus les plus beaux succès qui ont fait la réputation de Saint-Nectaire. Aujourd'hui, le petit établissement où elle se trouve est si mal tenu, qu'il est impossible d'y adresser des malades. Les sources actuellement employées à cet usage, sont à Saint-Nectaire-le-Haut, la petite source intermittente qui jaillit à côté de la source principale, et la *source de la Voûte*, dans l'établissement des Bains-Romains.

Ces injections se prennent dans le bain, ou en dehors du bain, et sans aucun des inconvénients inhérents à ce mode balnéaire. Leur durée doit être de 5 à 10 minutes, et elles se répètent jusqu'à 3 fois par jour, suivant l'impressionnabilité des malades, le genre d'affection, et suivant l'époque du traitement. On pourrait facilement augmenter le nombre, mais

non la durée des injections prises dans un seul jour ; car si elles sont trop prolongées , ou trop fortes , les malades accusent une sensation de gonflement du ventre , de chaleur cuisante , de pesanteur pénible.

Ces injections réussissent parfaitement dans les cas de leucorrhée , de menstruation difficile , irrégulière ou tardive. Elles avancent l'époque menstruelle , favorisent la cicatrisation des ulcérations du col , la résolution de l'engagement péri-utérin , diminuent les douleurs dans les névralgies utérines. C'est donc un genre de médication qui mérite d'être plus connu , plus employé , et qui , bien dirigé , suivi avec constance et non suivant le caprice de chaque malade , peut concourir à obtenir des résultats très-heureux , comme j'ai cherché à le prouver en faisant connaître les moyens à opposer aux maladies de l'utérus et de ses annexes.

Douches et bains de gaz acide carbonique.

Je connaissais l'opinion du docteur Vernière sur les effets du gaz acide carbonique qui depuis longtemps n'était plus employé à Saint-Nectaire , faute d'appareils convenables , et j'avais formé le projet de reprendre ce mode de traitement , lorsque je fus encouragé dans ces idées , par le regrettable docteur Herpin , de Metz , et M. Scoutteten. Ces deux médecins furent surpris de l'énorme quantité de gaz qui se dégageait des sources de Saint-Nectaire et m'engagèrent vivement à l'utiliser.

A son retour à Paris , le docteur Herpin me fit hommage de l'ouvrage qu'il a publié sur les usages de ce gaz acide carbonique , ouvrage qui m'a été d'un grand secours dans la suite. En 1865 , je fis un voyage à Vichy , pour y étudier l'installation des appareils destinés aux bains et douches gazeuses , et,

grâce à l'obligeance de M. Durand-Fardel, je pus m'en rendre un compte suffisant pour faire établir à Saint-Nectaire, l'année suivante, des appareils, sinon complètement analogues, du moins concourant à obtenir les mêmes résultats.

Ce mode de traitement devrait être usité partout où cela serait possible; et, dans une excellente brochure intitulée *Une cure au Mont-Dore, la Bourboule, Saint-Nectaire et Royat*, page 28 (1868), M. le docteur Laussedat, rédacteur en chef de l'*Art médical* (Bruxelles) exprime le regret de ne pas le voir employé au Mont-Dore.

« L'acide carbonique ainsi recueilli serait administré, avec les précautions voulues, en bains locaux ou généraux, en injections sur la gorge, l'oreille, l'utérus, ainsi que nous l'avons vu pratiquer à Vichy, à *Saint-Nectaire*. »

Recueilli au-dessus des sources, soumis à une forte pression sous une cloche mobile et rendue pesante par l'addition d'un certain nombre de poids, le gaz est dirigé, soit dans les baignoires, soit sous forme de douches, sur les parties malades. (Douches oculaires, pharyngiennes, nasales, vaginales.) Les baignoires sont en zinc, et disposées pour cet usage, de façon que la tête du malade soit complètement en dehors de la couche gazeuse, et que ce gaz arrive dans la baignoire et puisse être renouvelé facilement.

Il est inutile de quitter ses vêtements, le gaz pénètre rapidement jusqu'à la peau qui l'absorberait avec une grande rapidité, si elle était dépourvue de son épiderme. Cependant, la peau saine absorberait aussi le gaz acide carbonique, quoiqu'en moins grande quantité, comme le prouvent un grand nombre d'expériences. L'absorption de ce gaz est encore plus rapide s'il est mélangé avec des vapeurs chaudes. Si le contact avec la peau est prolongé, il en résulte un engourdissement de cet organe.

Les bains d'eaux minérales carbo-gazeuses produisent des effets analogues à ceux du gaz acide carbonique, et ce qui se rapporte aux effets physiologiques et thérapeutiques de ce dernier gaz, peut, en partie, s'appliquer à ces bains avec l'eau carbo-gazeuse, tout en faisant la différence de l'intensité qui est moins grande pour ces derniers.

Le bain de gaz acide carbonique amène une sensation particulière de chaleur, plus sensible aux endroits où la peau est le moins épaisse, là où elle est plus riche en filets nerveux, sur les parties qui étaient le siège de blessures, de maladies profondes. Il exerce une action spéciale et constante sur les organes sexuels, où il produit quelquefois une excitation voluptueuse. Sensation de fourmillement, réveil d'anciennes douleurs rhumatismales, anesthésie momentanée et locale. La transpiration est inévitable, cette sueur est acide, et malgré la chaleur que l'on ressent après un bain de gaz, la température du corps n'a pas beaucoup augmenté; on en conclut que ces bains sont utiles dans les maladies qui reconnaissent pour cause une suppression de la transpiration.

Il est bon de faire observer que l'on peut par le système varié d'ajutages, diriger *loco dolenti*, un volume de gaz plus ou moins considérable. Suivant Herpin (de Metz), la douche gazeuse, appliquée sur les oreilles pour remédier à certaines surdités, amène du froid, puis une chaleur intense, pendant quelques minutes il y a exaltation manifeste de l'ouïe.

Sur les yeux, la douche de gaz amène aussi de la chaleur, puis les phénomènes suivants, picotement intense, larmoiement, rougeur des paupières, injections des vaisseaux de la conjonctive. Dans les narines, odeur piquante et particulière, chaleur qui va jusqu'à une sensation de brûlure, augmentation de la sécrétion *oculo-nasale*.

Nous avons vu que les bains et douches de gaz déterminent de la chaleur, comment expliquer ce fait? Quelques auteurs pensent qu'elle est le résultat de l'excitation nerveuse produite par le contact du gaz; d'autres, qu'elle est due à la décomposition de ce même gaz, qui, en étant absorbé à travers la peau, abandonnerait une partie de son oxygène, tandis que l'oxyde de carbone entrerait dans tout le système de l'économie. L'oxygène mis en liberté produirait le calorique qui est sensible à la surface.

Je ne puis passer en revue tous les effets physiologiques de ce gaz, appliqué localement, cela m'entraînerait trop loin; mais si je me suis aussi longuement étendu sur ce sujet, c'est avec intention, c'est que l'eau minérale servant aux bains ordinaires, étant très-riche en acide carbonique, la présence de ce gaz, soit par son action spéciale, soit en rendant solubles les sels minéraux qui y sont contenus, pourrait jusqu'à un certain point expliquer certaines propriétés de ces bains, sans avoir besoin d'invoquer l'action de l'électricité qui, aux yeux de M. le docteur Scoutetten, serait la principale cause efficiente de ces effets physiologiques et thérapeutiques remarquables, qu'on obtient par l'usage de certaines eaux minérales.

EFFETS THÉRAPEUTIQUES. — M. Fleury, dont le nom fait autorité en hydrotérapie, assure qu'avec de l'eau fortement chargée d'acide carbonique, on peut obtenir des effets plus énergiques et plus rapides qu'en se servant de l'eau ordinaire. Il serait donc à souhaiter, suivant le désir que m'ont exprimé plusieurs de mes confrères de Clermont-Ferrand, qu'il y eût à Saint-Nectaire la possibilité de faire suivre à quelques malades un traitement hydrotérapique.

J'ai le projet d'utiliser, pour cet usage, une source qui m'appartient. Sa température peu élevée (14°), sa situation à

une grande hauteur au-dessus du niveau de la route, au centre de la station de Saint-Nectaire-le-Bas, en face de mon habitation, sa richesse en principes ferrugineux et en acide carbonique, toutes ces conditions seraient de nature à la faire préférer pour une installation de ce genre.

Les bains et douches de gaz acide carbonique, sont surtout employés en Allemagne et dans quelques stations privilégiées de la France. Voici, d'après Herpin de Metz, p. 225, une énumération des circonstances dans lesquelles ce traitement peut être utilisé.

1°. L'acide carbonique est un excitant énergique du système périphérique; il rappelle à la peau la chaleur et la vie; (il détermine une abondante transpiration ou il la rétablit lorsqu'elle est supprimée).

2°. Appliqué à la surface des plaies et des ulcères (Demarquay), il apaise ou diminue la douleur, par ses propriétés *anal-gésiques* et *sédatives*; il calme les douleurs nerveuses et rhumatismales (*sciaticque*, névralgies faciales et dentaires); il apaise promptement les souffrances causées par diverses affections, notamment celles du col et du corps de l'utérus; il facilite la résolution des engorgements de cet organe.

3°. Comme *antiseptique et désinfectant*, il assainit les plaies et les ulcérations de mauvaise nature, en favorise notablement la cicatrisation.

4°. Comme *excitant* du système vasculaire, il rappelle les flux menstruel et hémorroïdal, lorsqu'ils sont accidentellement supprimés.

5°. Comme agent chimique, il tient en dissolution à l'état de bicarbonate l'élément calcaire qui constitue les os, sert à leur renouvellement et à la formation du cal (Léonce Souligoux). Il attaque et décompose les phosphates et les urates qui forment

la base des calculs vésicaux, des concrétions goutteuses, de la gravelle, etc. Il peut être avantageusement employé contre ces maladies.

6°. Enfin, ingéré sous forme d'eau gazeuse, il stimule l'appétit, favorise la digestion et constitue une boisson hygiénique et salubre.

On voit par ce qui précède de quelle immense ressource doivent être des eaux alcalines, comme celles de Saint-Nectaire, quand, aux propriétés inhérentes aux éléments qui la constituent, telles que le fer, l'arsenic, le chlorure de sodium, le carbonate de soude, la lithine, la baryte, pour ne nommer que les plus importants, viennent se joindre les propriétés thérapeutiques de l'hydrogène sulfuré et de l'acide carbonique. Il est vraiment déplorable, et je ne saurais trop le répéter, que de pareilles eaux n'aient encore qu'une notoriété peu étendue.

Pulvérisation externe.

L'eau minérale, à l'état de division extrême, comme celle que produisent certains appareils pulvérisateurs, a été surtout employée contre les affections des voies respiratoires. Cet état particulier de l'eau minérale, lui donnant certaines propriétés particulières, on a eu l'idée de l'utiliser sous cette forme, contre certaines affections qui ont pour siège, soit la peau, soit des organes superficiellement placés.

M. le docteur Tillot, le savant médecin inspecteur des eaux de Saint-Christau, a été surtout un des vulgarisateurs de cette dernière méthode à laquelle il a donné le nom de *pulvérisation externe*, par opposition à la *pulvérisation interne* que l'on connaissait seule autrefois. Il a publié les résultats obtenus par ce mode de traitement, et la lecture de ses mémoires, où plusieurs succès sont relatés, m'a engagé à essayer

l'emploi de la pulvérisation à Saint-Nectaire. M. Tillot a bien voulu me donner verbalement les indications nécessaires : j'ai eu beaucoup à me louer d'avoir pris cette décision et d'avoir suivi ses conseils. Du reste, à propos des maladies des yeux, à la fin de cette brochure, je donne la description du procédé et des appareils mis en usage.

Qu'il me suffise de dire maintenant que la pulvérisation externe est mise à contribution contre certaines affections de la peau (limitée), des yeux, des oreilles et de la muqueuse nasale.

Cures de petit-lait.

Les cures de petit-lait rendent souvent de très-grands services, et dans certaines localités, où elles sont fort en honneur, on les oppose avec succès à un certain nombre d'affections. A Saint-Nectaire, mon expérience repose sur un trop petit nombre de faits pour que je puisse venir ici en entretenir mes lecteurs.



Buron près de Saint-Nectaire.

Le petit-lait, préparé sur mes indications, par M^{me} Mandon

(Saint-Nectaire-le-Haut), a été utilisé pour combattre des cas de constipation opiniâtre, due à une paresse considérable du tube digestif survenu à la suite d'une paraplégie.

Ces faits pourraient devenir plus nombreux, l'étendue et l'excellence des pâturages des montagnes voisines, où croissent un grand nombre de plantes aromatiques, a valu au pays une réputation bien méritée pour ses fromages, dont la fabrication constitue une industrie considérable et lucrative. Le petit-lait serait très-abondant et d'excellente qualité.

La cure de petit-lait aurait donc à Saint-Nectaire aussi bien qu'en Suisse, tous les éléments de succès.

CHAPITRE IV.

DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS.

Ensemble de la Station de Saint-Nectaire-le-Haut.

Établissement du Mont-Cornadore.



ISTORIQUE. — Il fut construit par une Société d'actionnaires en 1828, et depuis a passé par des phases successives et diverses jusqu'au moment où M. Mandon aîné en devint propriétaire en 1865. Depuis cette époque, le propriétaire actuel n'a rien négligé pour le rendre digne de l'affluence toujours plus grande des baigneurs, aussi a-t-il vu ses efforts couronnés d'un plein succès. Les chiffres l'attestent. Relativement à l'année 1864, le nombre des bains donnés en 1868 a presque triplé. Propriétaire de l'hôtel du Mont-Cornadore, situé à deux pas de

l'établissement et de tous les terrains qui avoisinent ces deux constructions, il a voulu donner à l'ensemble de cette petite station un caractère de confortable et de bien-être, capable de satisfaire une belle clientèle. Je me plais à reconnaître qu'il a secondé mes efforts et tenu compte de mes nombreuses observations ; de grandes améliorations ont été exécutées, et il faut convenir qu'elles étaient loin d'être inutiles et de pure fantaisie.

Ce succès mérité a excité la jalousie, comme s'il était juste de croire avec le sceptique Montaigne que le bien de l'un fait le mal de l'autre, ou avec Voltaire et Proudhon : que ce qu'un homme gagne, un autre le perd. L'économie politique a démontré le contraire. Le bien de l'un fait le bien de l'autre (Wolowski 1866). « Tout bénéfice qui dérive de la perte infligée à autrui est un bénéfice mauvais, dont la source tarit bien vite. »

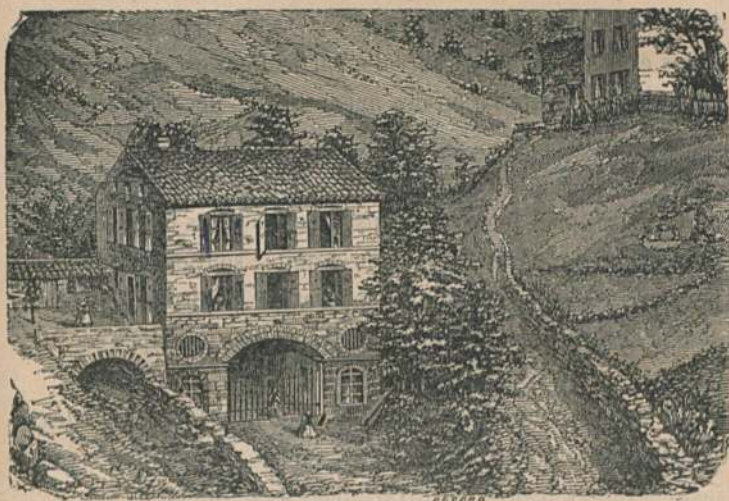
Si l'entente était possible entre les divers propriétaires de Saint-Nectaire, tout le monde y gagnerait, et la prospérité de cette station marcherait à grands pas.

Voici la description de l'Établissement tel qu'il était en 1860 (Docteur Basset, *page 10*):

« Il se compose d'une grande pièce voûtée fermée par une grille en fer. De chaque côté et au fond de cette salle viennent s'ouvrir douze cabinets; dix seulement peuvent servir. Des deux autres, un est complètement noir, l'autre renferme quatre baignoires dont on se servait pour les indigents. Il est fâcheux que le propriétaire n'ait pas eu le soin d'entretenir ce cabinet en bon état; il serait d'une grande utilité dans le fort de la saison. Cinq de ces cabinets sont munis de douches descendantes. Les baignoires sont en pierre.

» Au premier étage se trouve le réservoir de la grande source. Elle fait monter le thermomètre à 39° centigrades et fournit

52 litres à la minute. A côté de ce réservoir se trouve une petite fontaine intermittente, moins abondante que la grande, et qui est employée en donchs vaginales dans les affections de l'utérus. Les intervalles périodiques pendant lesquels coule cette source arrivent toutes les 15 secondes (1). »



Établissement du Mont-Cornadore.

Voyons maintenant les changements apportés à cet état de choses depuis 1865. Et d'abord, la quantité d'eau minérale disponible a été augmentée en amenant dans le grand réservoir une source qui se trouvait près de l'Hôtel du Mont-Cornadore, et qui nouvellement fouillée, sert maintenant, à cause de sa température peu élevée, à préparer les bains tempérés, par son mélange avec l'eau de la grande Source.

2°. Au dessus de cette grande source, il a été établi une cloche

(1) Les trois gravures qui représentent les établissements donnent une idée de ce qu'ils étaient en 1860.

métallique très-pesante, et pouvant, à l'aide d'un système de poulies, monter et descendre dans l'intérieur du bac, et s'enfoncer plus ou moins profondément dans l'eau qui laisse échapper une grande quantité d'acide carbonique. Soumis à une certaine pression et conduit à l'aide de tuyaux en caoutchouc qui ont leur prise à la partie supérieure de la cloche et après avoir traversé une pièce contiguë, ce gaz va servir à donner des bains et des douches. Une salle particulière est spécialement consacrée à l'installation des appareils que nécessite ce mode de traitement.

Dans la salle même où l'on peut voir le curieux bouillement de la source principale, sont installés des bains de pieds. Ces bains de pieds, en raison de la proximité, sont pris à une température très-voisine de la température naturelle de cette source, et sans que l'eau ait perdu de ses principes constituants.

Au lieu de cinq cabinets munis de douches descendantes, presque tous en sont maintenant pourvus, et la force de projection qui était presque invariable, a été diminuée ou augmentée, de sorte que le médecin peut, suivant les cas, graduer une médication à laquelle personne ne refuse une certaine énergie et une action salutaire, si elle est dirigée avec la prudence qu'elle demande.

Les quatre baignoires dont parle M. le docteur Basset n'existent plus; dans la salle où elles étaient réunies se trouve maintenant une petite piscine où les enfants pourront prendre des bains en commun.

Depuis deux ans j'ai fait installer, dans un des cabinets situés à l'entrée de l'établissement, des appareils pour douches oculaires. La douche peut être donnée avec de l'eau froide ou chaude, et avec des appareils à un ou plusieurs jets filiformes. Je reviendrai sur ce sujet intéressant.

A quelques mètres de l'établissement, dans l'allée qui y conduit, et à gauche, se trouve une source dont l'existence est bien connue. Cette source sera prochainement recherchée et servira à alimenter une petite buvette.

Le baigneur pourra, comme au Mont-Dore, boire ses verres d'eau, soit avant, soit après le bain, et sans avoir besoin de faire une longue course.

Après le bain, il est très-utile, surtout pendant les temps pluvieux ou humides, de ne pas avoir une grande distance à parcourir pour aller à sa chambre. L'établissement exposé au levant, est surmonté d'une annexe de l'hôtel, où se trouvent 16 chambres vastes et bien aérées, et par un escalier intérieur, les malades peuvent se rendre au bain à couvert, sans s'exposer à l'air extérieur.

Une salle spéciale est destinée aux injections vaginales.

HOTELS. — Les améliorations n'ont pas été exclusivement affectées à l'établissement; l'Hôtel du Mont-Cornadore a été transformé, le nombre des chambres et des appartements mis à la disposition des baigneurs a été de beaucoup augmenté, et néanmoins il a été presque insuffisant l'année dernière. A défaut du luxe, qu'on remarque dans les stations étrangères, les malades y trouveront le confortable, une table d'hôte bien servie, une aménité parfaite. Les enfants y sont particulièrement l'objet des soins incessants et d'une sollicitude bienveillante.

Il se trouve devant l'hôtel, une vaste terrasse, plantée d'arbres, où ils peuvent courir tout à leur aise, et jouer sous les yeux de leurs mères sans avoir à craindre les voitures. Un petit gymnase est établi sur un des côtés de cette terrasse, tout près de l'hôtel, et dans bien des circonstances, les exercices méthodiques et gradués viennent en aide au traitement thermal et le compléter.

Un café a été construit en 1868, pour répondre aux demandes réitérées de messieurs les baigneurs; enfin, pour être complet, je dois signaler la construction d'une glacière qui permettra d'avoir toujours des boissons fraîches si agréables pendant les fortes chaleurs de l'été. Sur le versant d'une montagne abritée des rayons du soleil, de petits chemins ont été pratiqués l'an dernier, des endroits de repos ont été ménagés au milieu des arbres, et les malades pourront y jouir, en paix et à l'ombre, du charme de la conversation.

L'Hôtel de France a suivi cette voie d'amélioration, il peut recevoir un plus grand nombre de baigneurs. Près de là on remarque la charmante *Villa des Bains*, où l'on peut vivre complètement chez soi et en famille. Enfin dans le village même, on trouve des chambres garnies, et de bons montagnards qui font le métier de logeurs.

La gravure suivante donne une idée exacte de l'ensemble des hôtels qui constituent la station de Saint-Nectaire-le-Haut.

Etablissement Mandon.

Cet établissement est connu aussi sous le nom de Bains Romains. En faisant les premières fouilles, on a trouvé certains objets qui passent pour avoir appartenu aux Romains; telle est la cause de cette appellation. On y remarque 12 baignoires en béton, 10 cabinets de bains dont 4 sont munis de douches descendantes. Dans deux de ces cabinets sont disposées 2 baignoires, et dans deux autres se trouvent les appareils destinés aux injections vaginales.

L'eau minérale qui sert à ces injections provient de la source dite Fontaine de la voûte. Cette source, qui a reçu depuis peu le nom prédestiné de source Coquille, est reçue dans une vasque en forme de trèfle, où se dépose une couche épaisse d'oxyde



GRAND HOTEL DU MONT-CORNADORE.

(HOTEL DE FRANCE. — VILLA DES BAINS.) — Café, Gymnase, Jardin , Terrasse devant l'Hôtel.

de fer, et où flottent au milieu du liquide des conferves de nuances très-variées. Un conduit bâti en maçonnerie reçoit



Bains Romains.

l'eau minérale qui vient d'assez loin derrière l'établissement, et c'est de ce conduit que part l'eau qui sert à alimenter les appareils à injections. Cette eau est aussi utilisée en boisson, comme nous l'avons déjà dit, et pour refroidir l'eau de la grande Source. Cette source est intermittente, et ces intermittences varient de 3 à 8 minutes.

Une source plus chaude bouillonne dans un réservoir situé au premier étage, et fournit l'acide carbonique destiné aux bains et aux douches de gaz; ce que j'ai dit de ce moyen de traitement à propos de Saint-Nectaire-le-Haut, me dispense de plus amples explications.

Etablissement Boëtte.

HISTORIQUE. — L'établissement Mandon existait seul à 0

Saint-Nectaire, lorsqu'en 1822 le sieur Boëtte, garçon baigneur chez M. Mandon, découvrit deux nouvelles sources, et avec l'aide du docteur Marcon, alors médecin inspecteur, un établissement fut construit en 1824.



Bains Boëtte.

M. Marcon fut bien récompensé ! Après avoir vu sa révocation demandée avec acharnement et à plusieurs reprises, après avoir subi des vexations de tous genres, il quitta le pays.

Le docteur Rigal, qui lui succéda comme inspecteur des bains Boëtte, ne vécut pas longtemps en paix avec ses voisins ; il ne sut pas opposer assez de mépris aux attaques, aux tracasseries dont il fut l'objet, il donna sa démission, et à cette époque, les trois établissements furent réunis sous la savante inspection de M. le docteur Vernière. Depuis, un seul inspecteur fut chargé du service médical pour Saint-Nectaire-le-Bas et pour Saint-Nectaire-le-Haut.

M. le docteur Rigal est mort; il est regretté. Mirabeau n'a-t-il pas dit : « La mort est la plus belle invention de la vie. Elle amène d'ailleurs la justice, fait taire l'envie, vérifie l'engouement et confirme la gloire. »

« L'Etablissement Boette est composé au rez-de-chaussée, d'une salle ayant une forme quadrilatère, autour de laquelle viennent s'ouvrir neuf cabinets; deux contiennent deux baignoires. Tous sont munis d'une douche descendante. Les baignoires sont en béton. Au premier étage se trouvent les réservoirs où se rendent les deux sources. La pièce qui les renferme est complètement noire, et il est impossible d'y tenir une bougie allumée, tant est grande la quantité d'acide carbonique que ces sources dégagent. Dans un bâtiment attenant à son Etablissement, M. Boette a fait établir, l'année dernière (1859), trois baignoires munies de douches descendantes beaucoup plus puissantes que les anciennes. » (Basset, 1860, p. 9.)

Depuis 1865, j'ai pu obtenir du propriétaire, l'installation de nouveaux bains de pieds, la construction de trois cabinets de bain dans des conditions plus convenables, et munis de douches descendantes, et la possibilité de donner, comme à Saint-Nectaire-le-Haut, quelques douches filiformes destinées à combattre quelques affections locales, mais dont, malheureusement, on ne peut graduer à volonté la force d'impulsion. (Voir Maladies des yeux).

Buvette de la source Rouge.

Située entre la route qui mène à Saint-Nectaire-le-Haut, et celle qui va au Mont-Dore, presque au commencement de cette dernière, la source Rouge coulait dans le ruisseau, et malgré la préférence que lui accordaient déjà les buveurs, elle était

mal captée, mal abritée. Cette richesse pour une station minérale, menaçait de se perdre, lorsqu'en 1865, sur mes vives instances, M. Versepuy, gendre de M. Mandon aîné à qui elle appartient, homme intelligent et actif et comprenant l'importance que peut acquérir l'exportation de cette eau, fit capter cette source, et la conduisit à l'intérieur d'un charmant petit pavillon qui, protégeant la source de la malveillance, sert aussi d'abri aux malades qui viennent y boire. Par des motifs qu'il ne m'appartient pas d'apprécier, M. Mandon aîné, propriétaire de l'établissement et de l'hôtel du Mont-Cornadore, n'en laisse plus le libre usage qu'aux malades qui prennent leurs bains dans son établissement. M. Mandon est certainement dans son droit. Qu'il me soit permis, cependant, comme médecin, et dans l'intérêt non seulement du propriétaire mais surtout des malades, de regretter une semblable mesure d'exclusion. Si M. Mandon exportait l'eau de la source Rouge, peu de temps suffirait pour en faire apprécier les vertus thérapeutiques et elle deviendrait une source intarissable de richesses. Espérons que cette décision ne sera pas irrévocable.

Du reste, quelques malades ne se font pas faute de transgresser les défenses. Ils profitent de la présence d'un heureux détenteur de cette clé, si souvent perdue, tant de fois retrouvée, sans aucune réserve, ils absorbent de l'eau pour plusieurs jours. D'autres fois, la fraude se pratique d'une autre manière : à l'aide de verres ou gobelets, placés à l'extrémité de longs bâtons, on passe cet appareil à travers les grilles, l'on va prendre l'eau au robinet même de la buvette et le tour est joué.

M. Mandon supporte ce dommage, comme on le fit autrefois

pour le précieux tubercule qui est maintenant en si grand honneur sur les tables des plus riches, comme chez les plus pauvres. Je ne souhaite à l'eau de la source Rouge, qu'une faible part dans une prospérité analogue, et son propriétaire n'aura pas à se plaindre. L'eau de la source Rouge, ainsi nommée à cause de la couleur des sels de fer qu'elle laisse déposer, est employée contre la faiblesse, l'état lymphatique chez les enfants, dans le cas de gastralgie, d'affections atoniques du tube digestif, contre la chlorose et l'anémie, etc.

A défaut de la source Rouge et l'eau de la source Coquille étant regardée comme si désagréable par tant de buveurs, j'ai fait pratiquer des fouilles dans le petit jardin qui se trouve en face de ma maison. J'étais guidé dans ces recherches par la présence d'une couche épaisse de travertin qui indiquait l'existence antérieure d'une source d'eau minérale. L'eau minérale s'est enfin montrée en assez grande abondance pour donner lieu à un écoulement constant de 5 litres à la minute. Les buveurs ont donné à cette source le nom de source Dumas. Cette eau est la plus froide de toutes celles qui se trouvent à Saint-Nectaire, elle est très-gazeuse, aussi est-elle très-appréciée.

Elle laisse un dépôt de couleur rouge et qui paraît très-chargée en principes ferrugineux.

Plusieurs malades, même sans m'en demander permission, à plus forte raison sans mes conseils, en ont bu pendant toute leur saison en assez grande quantité sans que cet usage ait eu, que je sache, le moindre inconvénient. Je me propose de la rechercher avec soin, de lui faire subir un captage plus parfait, de la faire ensuite analyser. Jusque-là, il ne m'est permis d'en parler qu'à titre de curiosité et de renseignement, sans pouvoir appuyer mon expérience sur aucune base sérieuse et scientifique.

Etablissement de Sédaiques.

Il est alimenté par deux sources : la source Pauline et la source Contre-Pauline. Depuis longtemps le sieur Chandèze avait laissé cet établissement dans l'abandon le plus complet. Espérant alors le concours efficace de la Compagnie des eaux minérales de l'Auvergne, je conseillai à M. de Sédaiques qui la représentait, d'acheter ces sources et l'emplacement destiné à recevoir un petit établissement qu'il avait l'intention d'y faire construire. L'établissement, jusqu'ici, n'a fait que changer de propriétaire, et, comme l'âne de la fable, il n'en est pas plus heureux.

L'intention est, dit-on, réputée pour le fait, mais dans cet exemple le proverbe n'a pas son application. Tout le monde attend avec impatience la réalisation des beaux projets de M. de Sédaiques. Je me souviens d'avoir entendu un Allemand s'écrier, en voyant cet état d'incurie complète : Ah ! ce n'est pas en Allemagne qu'on laisserait une pareille richesse sans en tirer parti. En attendant, l'eau qui est très-chargée en principes solides, qui dépose si facilement ses sels de chaux et qui a pour habitude de diminuer peu à peu le calibre des conduits qu'elle traverse, finira par ne plus pouvoir se montrer ; elle se perdra peu à peu, ou par une autre issue, ira grossir une source voisine.

La source Pauline, très-riche en acide carbonique, marquant 33° cent., température très-favorable, était autrefois en grande réputation, et s'employait sous forme de douches vaginales. Il est déplorable qu'elle ne soit plus utilisée. En 1867, M. de Sédaiques fit construire une baraque provisoire en attendant des travaux plus sérieux, une installation plus complète. Il n'y manque que d'y avoir amené l'eau nécessaire, et les

planches s'y regardent tristement, soupirant après la Naïade qui, avec la chaleur, leur apportera la vie.

HOTELS. — Parmi les hôtels qui se trouvent à Saint-Nectaire-le-Bas, je signalerai plus spécialement l'*Hôtel-de-Paris*, propriétaire M. Mandon, Jacques; hôtel de premier ordre, situé en face la source Pauline, et attenant à l'établissement des Bains-Romains, et où l'on trouve *de très-belles incrustations*.

Puis l'hôtel Madeuf, très-bien tenu par son propriétaire M. Madeuf et sa famille; enfin l'hôtel Mandon jeune, et l'hôtel Beauger-Boëtte.

On trouve des voitures à volonté chez M. Henri Currier.



Entrée de Saint-Nectaire.

TROISIÈME PARTIE.

Effets thérapeutiques.

CHAPITRE I^{er}.

Maladies de l'enfance et de la jeunesse.

Lymphatisme. — Scrofule. — Chloro-Anémie.



CONSOLER, soulager, guérir, tel est le devoir du médecin, mais il doit encore chercher à prévenir le développement de ces affections qui augmentent peu à peu de gravité, et deviennent souvent incurables.

C'est dans l'enfance, souvent dans l'âge le plus tendre qu'il serait utile d'intervenir. Si, au lieu de rester inactif et d'attendre tout des progrès de l'âge et des transformations qui ont lieu à l'époque de la puberté; si, au lieu de mettre autant sur le compte de la croissance, certaines affections de l'enfance, on était plus disposé à agir avec persévérance et énergie; si les parents ne se reposaient pas aussi souvent sur la nature, pour opérer des changements heureux

qui se montrent rarement ; en un mot, si l'hygiène de l'enfance était plus connue , plus méditée , si elle était le sujet de plus sérieuses et de plus constantes préoccupations , un progrès bien réel s'accomplirait lentement , mais sûrement. La mortalité deviendrait moins considérable pour cet âge ; l'affaiblissement et la dégénérescence de la race ne feraient plus le sujet de ces plaintes si souvent renouvelées et qui restent si souvent stériles.

La scrofule et, plus tard , la phthisie ne feraient pas ces ravages dont les statistiques constatent l'augmentation si franchement progressive.

Un des moyens hygiéniques qui aurait une grande influence , consisterait , à la plus légère indication , à ne pas laisser les enfants au centre des grandes villes , quand arrive la belle saison ; à les envoyer respirer l'air pur de la campagne. Il serait aussi extrêmement utile de leur faire subir un traitement à des eaux minérales appropriées (chlorurées sodiques , arsénicales , bromurées , ferrugineuses).

Les maladies de l'enfance qui attaquent le plus fréquemment tout l'organisme , et qui rentrent dans le domaine de ces eaux minérales , comme celles de Saint-Nectaire , peuvent être comprises , presque toutes , dans les trois groupes suivants : 1°. le *lymphatisme* , 2°. la *scrofule* , 3°. la *chloro-anémie*.

Sans avoir la prétention de faire une histoire plus ou moins complète de ces états morbides , quelques développements me paraissent indispensables pour servir à l'intelligence de leur traitement.

De nos jours , on s'intéresse de plus en plus aux enfants. Une Société éminemment utile , la Société protectrice de l'enfance , que j'ai l'honneur de représenter , comme médecin inspecteur , pour le département du Puy-de-Dôme , est parvenue , grâce à

l'influence de ses nombreux et fervents adeptes, à obtenir des réformes sérieuses en faveur de ses jeunes protégés. Pour ne citer qu'un fait, c'est bien sûrement à son initiative qu'est due l'excellente et récente mesure qui, à Paris, dispense les parents de porter à la mairie les enfants nouveaux-nés, pour y faire, comme autrefois, la déclaration de l'état civil. Des médecins de l'administration se transportent maintenant au domicile des parents, sur leur demande, et font les constatations exigées par la loi.

Je serais heureux, si, par cette modeste publication, je pouvais apporter une petite pierre à l'édifice qui s'élève chaque année; si je pouvais contribuer, pour une si faible portion que ce soit, au bien-être des enfants, à leur santé, à augmenter chez eux, dans une certaine proportion, la force, l'énergie et l'activité vitale, en faisant connaître davantage les moyens propres à modifier profondément et avantageusement une mauvaise constitution.

Lymphatisme.

Chez les enfants on remarque souvent un état intermédiaire entre la santé et la maladie, état dans lequel la circulation, les sécrétions, la respiration ne présentent rien d'anormal; et cependant, la vie est soumise à certains désordres. On observe un ventre volumineux, des membres peu développés comparativement avec la tête et le corps. La marche est souvent tardive ou incertaine. La fatigue survient très-facilement. D'autres fois des sécrétions involontaires se manifestent, celle de l'urine en particulier, etc. A ces symptômes on peut souvent reconnaître une constitution lymphatique, ou les signes précurseurs du rachitisme.

C'est alors que les eaux de Saint-Nectaire, employées avec

discernement, produisent de très-bons effets. Une impulsion nouvelle est imprimée à toutes les fonctions. Après quelques jours on peut constater une harmonie parfaite entre tous les actes de la vie organique; les enfants demandent à marcher ou se livrent à des jeux qui nécessitent une certaine énergie musculaire.

D'autres enfants, plus âgés, se trouvent très-bien du même traitement. Ce sont ces enfants chétifs, pâles, d'un blanc mat, à chair molle et flasque et chez lesquels la nutrition est languissante et se fait incomplètement. L'appétit est capricieux, peu développé; ils ne mangent que par boutades, détestent la viande et n'aiment le plus souvent que les aliments à digestion peu facile.

Cet état chloro-anémique est souvent dû à un séjour prolongé dans une chambre humide, peu éclairée, une nourriture insuffisante, un travail excessif ou à la misère. Il se présente encore plus souvent, peut-être, chez ces enfants des riches qui, entourés de soins quelquefois excessifs, se nourrissent de pâtisseries, de bonbons, ne prennent pas assez d'exercices, et dont l'intelligence est surexcitée par des études trop sérieuses et prématurées.

C'est dans des cas analogues que les eaux de Saint-Nectaire feront merveille et leur usage préviendra l'état suivant qui se montrerait bientôt, si l'on ne prenait soin d'en combattre les premières manifestations.

Alors on voit survenir de la diarrhée qu'il n'est pas toujours facile d'arrêter par les moyens ordinaires; un caractère irritable, une impressionnabilité nerveuse excessive et se manifestant sous l'influence de la plus légère contrariété.

Dans d'autres circonstances, c'est un engorgement des ganglions cervicaux et sous-maxillaires, un impetigo ayant pour

siège le cuir chevelu , la lèvre supérieure ; l'entrée des narines ou la partie postérieure des oreilles (*la rache*) , une grande faiblesse dans les jambes , une coxalgie à son début , ou bien une légère déviation de la colonne vertébrale qui échappe souvent à l'œil pourtant si clairvoyant d'une mère.

Ou bien ce sont des jeunes filles à l'air languissant et abattu désertant les jeux bruyants de leur âge et ne se plaisant que dans le silence et la contemplation. A l'âge de la puberté , les menstrues n'apparaissent que bien en retard , et encore sont-elles peu abondantes , ou bien la première époque ayant paru de très-bonne heure , les suivantes se font attendre plus ou moins longtemps. Le flux menstruel , à chaque retour , provoque des douleurs localisées , un malaise indéfinissable , de l'inappétence , de la langueur , un dégoût pour toutes choses , enfin un ensemble de signes qui ne sont pas en rapport avec cette fonction physiologique.

Nous verrons plus loin , en parlant de la scrofule et de la chlorose confirmée , la description d'états morbides plus graves encore , et qui sont la suite d'une temporisation maladroite et qui pourrait devenir impardonnable.

Quel est le traitement à opposer à ces manifestations morbides que je n'ai fait qu'esquisser bien imparfaitement ? Ici , la prudence la plus grande devient nécessaire. On prescrira des bains courts et tempérés , quelquefois mélangés avec de l'eau ordinaire ou avec de l'eau de tilleul ; quelques douches à faible pression le long de la colonne vertébrale ; de l'eau minérale en boisson , en petite quantité , pure ou mélangée avec une tisane amère.

Je ne parle ici que du traitement à instituer près de la station thermale ; il va sans dire que les moyens ordinaires peuvent être utilisés concurremment ; mais le plus souvent , à moins

d'indications formelles, je préfère employer exclusivement les eaux minérales, *intus et extra*, réservant pour le temps où on ne peut plus jouir du bénéfice de ce traitement, ces moyens qui peuvent continuer la cure ou en consolider les résultats.

Il y a de grandes précautions à prendre, je ne saurais trop le répéter, pour bien suivre un traitement thermal, et surtout quand il s'agit des enfants. Ne pas dépasser le but à atteindre, ne pas amener l'apparition de l'embarras gastrique, de la diarrhée, de l'entérite si facile à provoquer; éviter les phénomènes propres à la saturation, et le développement de la fièvre thermale qui surviendra facilement sous l'influence d'une médication qu'on peut rendre si énergique; telle est la tâche qui incombe au médecin des eaux.

Loin d'être d'un bon augure, comme le pensent certains auteurs, je considère la fièvre thermale comme un accident qu'il faut redouter. Ce n'est plus, dit M. le docteur Gigot-Suard (*Annales de la société d'hydrologie*, 1869), qu'une épave de la tradition, ce n'est qu'un trouble de l'organisme produit par un abus, ou une mauvaise administration des eaux. Loin de la considérer comme nécessaire pour arriver à un résultat favorable, je cherche à la prévenir, et les faits sont venus me donner raison.

Enfin, interrompre le traitement après quelques jours, pendant 24 ou 48 heures, suivant l'âge de l'enfant et autres conditions spéciales; ne faire prendre la douche qu'après un certain nombre de bains, ou un temps nécessaire à l'accoutumance; n'ordonner des bains, quelquefois, que de jour à autre seulement; ne permettre qu'une très-faible quantité d'eau en boisson, ou en défendre parfois absolument l'usage; telles sont brièvement, et dans leur ensemble, les règles du traitement thermal.

Il est facile de prévoir que ces règles sont variables suivant une foule de circonstances : l'âge du sujet, le genre d'affection, le degré de son impressionnabilité, le moment, l'époque de la saison, l'état de l'atmosphère, etc., etc. Le problème à résoudre est donc assez compliqué ; le médecin devra faire usage de toute sa perspicacité. Toute son expérience lui est nécessaire, et souvent, grâce au concours de parents dévoués et intelligents, il pourra, dans la plupart des cas, se féliciter d'avoir obtenu de très-bons résultats.

Les considérations précédentes ne seront cependant d'aucune importance aux yeux de certains parents qui se croient assez instruits, assez sûrs d'eux-mêmes pour diriger un traitement thermal. Ils demanderaient des conseils pour eux-mêmes, mais pour leurs enfants, ils n'en ont pas besoin. « Ce n'est qu'un enfant, disent-ils, il n'est pas malade, c'est par mesure de précaution, par *hygiène*. »

Bien souvent, pendant même le cours de la saison, ils ont à se repentir de leur négligence. Je me souviendrai toujours d'un cas de chorée (danse de Saint-Guy) aggravé d'une façon notable à la suite de quelques jours d'un traitement intempestif, et entrepris sans conseil médical (bains chauds, prolongés, etc.). La jeune malade ne put continuer à prendre des bains, et je dus avertir la mère qu'elle n'avait plus qu'à quitter la station, et que ce traitement avait compromis pour longtemps la santé de sa fille.

D'autres fois les résultats malheureux de ces sortes d'essais ne se font sentir que longtemps après le départ de la station, et les parents sont bien loin d'en rapporter la cause à leur imprudence.

Le médecin surveille le traitement qu'il a prescrit, et souvent, par une restriction, par une défense, par une observa-

tion qui peut paraître de peu d'importance, il sait prévenir de sérieux accidents, et faire profiter son jeune client de tous les bénéfices de la cure.

Je viens de dire que les parents regardent un traitement par des eaux minérales analogues à celles de Saint-Nectaire, comme un traitement hygiénique pour leurs enfants ; oui, ils ont raison ; mais les règles de l'hygiène sont nombreuses, importantes et difficiles à pratiquer. Oui, je voudrais qu'il fût considéré, du moins pour les enfants qui habitent ce département, comme hygiénique de suivre un traitement à Saint-Nectaire, et je suis intimement convaincu que cela leur serait éminemment utile.

Cette manière de voir qui commence à être appréciée serait rationnelle, et ce qui est rare, sanctionnée par une longue expérience. A ce propos, je ne me borne pas à donner mon opinion, qui cependant s'appuie sur cinq années d'exercice, mais je m'appuie pour donner ce conseil sur l'autorité incontestée de M. Vernière, qui pendant vingt-neuf ans a été médecin inspecteur à cette station.

En partant d'Issoire, où il jouissait de la confiance d'un nombre considérable de clients, il était accompagné chaque année, à ses thermes, par une quantité d'enfants, auxquels il faisait subir pendant quelques jours un traitement approprié et dont il a toujours eu à se louer.

On pourrait comme à la source de Laizon, en Allemagne, donner aux bains de Saint-Nectaire, le nom de *Bains des Enfants*. Ce genre de spécialité était déjà bien connu. Ainsi nous lisons les lignes suivantes, dans un livre devenu classique (Rotureau, *Eaux minérales d'Europe*, page 528) : « Les Eaux de Saint-Nectaire sont surtout très-utiles, lorsqu'il s'agit d'empêcher ces gardes-robcs, qui sont le résultat

évident des engorgements des ganglions du mésentère *chez les enfants*. Lorsqu'ils sont en suppuration, lorsque des selles nombreuses ont occasionné une grande prostration des forces, l'eau du Mont-Cornadore a surtout un heureux effet, et ramène la santé chez des sujets dont on avait désespéré. » Plusieurs enfants (dit encore M. Basset, *loco citato*, page 62), furent envoyés à Saint-Nectaire pour une constitution simplement lymphatique. Ils ne présentaient pour accident que leur état frêle et débile lui-même. Ces enfants, soumis au traitement des bains, de l'eau prise à l'intérieur, quittèrent tous Saint-Nectaire dans un état d'amélioration qui contrastait singulièrement avec l'état de dépérissement dans lequel ils étaient arrivés. »

Je viens de parler de ce qui avait lieu à Issoire ; à Clermont, quel était ou quel est encore l'usage, en pareille circonstance ?

Lorsqu'un enfant présentait des signes de faiblesse générale, lorsque la croissance paraissait difficile, après un séjour trop prolongé dans une pension, les parents louaient une maison ou quelques chambres dans un des petits villages situés au



Vue de la Barraque

pied du Puy-de-Dôme (la Barraque de préférence), et on

allait y respirer l'air pur de la montagne pendant les mois de l'été. Cette détermination était sage, et souvent l'amélioration obtenue engageait à y retourner l'année suivante.

En faveur de Saint-Nectaire, on peut faire valoir les avantages suivants : Pour les enfants : air pur des montagnes, quantité d'ozone plus considérable dans l'air qu'on respire, d'où hématoze plus facile, l'ozone favorisant la respiration. De plus, la possibilité d'y suivre un traitement thermal, la vie, les jeux, les repas en commun; la puissance de l'exemple chez ces enfants à appétit capricieux et peu développé, et l'encouragement aux exercices musculaires le matin dans la piscine.

Pour les parents : pas de soucis pour louer leurs appartements, les meubler, pas d'engagement à long terme, faculté de reprendre leurs occupations du jour au lendemain, pas d'embarras pour les approvisionnements, etc.

Maintenant qu'un service régulier permettra d'aller et de revenir de Saint-Nectaire dans la même journée, je ne doute pas que les considérations que je viens d'énumérer brièvement, ne décident un grand nombre de personnes à choisir Saint-Nectaire, de préférence à tout autre lieu, pour y faire un séjour plus ou moins prolongé, pendant la belle saison.

D'autres fois, il arrive qu'au lieu d'être envoyés à la montagne, les enfants sont dirigés vers les bains de mer. Souvent, il faut le reconnaître, les parents sont enchantés du conseil donné par le médecin; ils y trouvent leur compte, et délaissent avec bonheur les petites stations comme celle de Saint-Nectaire, où ils n'espèrent pas trouver, comme à la station maritime, les distractions et les plaisirs bruyants qu'ils recherchent.

Et cependant, combien de raisons un esprit impartial ne peut-il pas invoquer en faveur des eaux minérales? Et d'abord,

chacun sait que l'eau de mer ne s'emploie pas en boisson ; on se prive donc de faire absorber par la voie digestive, le chlorure de sodium, agent reconstituant par excellence, le carbonate de soude, agent dissolvant des engagements ganglionnaires, l'arsenic, etc. Mais ne parlons que des bains et comparons.

Le bain de mer doit être de peu de durée, et n'agit que par son action sur le tégument externe. Au sortir du bain, une réaction se manifeste, réaction qu'il faut ménager ou savoir bien diriger, sous peine de déceptions. Si cette réaction fait défaut, des accidents en sont la conséquence. Une certaine dose de vitalité, une certaine énergie de l'organisme sont nécessaires pour que cette réaction se manifeste, et ce n'est pas toujours ce qui arrive chez ces enfants dont nous avons parlé.

De plus, l'eau de mer a toujours la même composition, et sa température est invariable, le traitement ne peut donc être gradué suivant l'âge du sujet, l'affection à traiter, etc. « L'eau de mer, dit le docteur Dumoulin, est un médicament que l'homme de l'art accepte de la nature sans pouvoir le modérer dans sa force, ou l'augmenter dans son activité. » (Eaux de Salins, p. 17).

A Saint-Nectaire, le nombre des sources utilisées, la différence de leur température, la variété de leur composition, offrent des conditions éminemment favorables pour graduer convenablement le traitement.

Pour augmenter encore l'énergie des bains de Saint-Nectaire, ce qui serait utile dans quelques cas, j'ai le projet d'employer des eaux mères, comme cela se pratique près de certaines eaux chlorurées sodiques fortes. Pour cela, il suffira d'établir des bassins, où, pendant l'hiver, il sera facile, grâce au froid qui sévit dans ces montagnes à cette époque de l'année, de faire congeler l'eau minérale, saturée des principes miné-

realisateurs. L'eau qui restera au fond de ce bassin, lorsqu'on aura enlevé une assez grande quantité de glace, servira pour la saison suivante, à augmenter la minéralisation des bains. Ce procédé, connu sous le nom de procédé par congélation, sert à obtenir les sels contenus dans une eau minérale, et repose sur le fait suivant. La glace que l'on enlève successivement aussitôt qu'elle se forme, est formée par de l'eau pure. L'eau qui reste alors dans le bassin contient des sels minéraux en quantité relativement très-considérable.

Je reprends ma comparaison. L'eau de mer ne contient pas d'acide carbonique comme celle de Saint-Nectaire, et nous avons déjà indiqué les effets thérapeutiques que ce gaz communique aux eaux dans lesquelles il se trouve en abondance.

La matière organique se trouve, il est vrai, dans l'eau de mer, mais en proportions bien plus grandes dans les eaux de Saint-Nectaire. Nous savons que cette matière organique communique à l'eau son onctuosité, *sa vie particulière*.

EAU DE MER THERMALE. — Enfin, pour résumer, nous formulerons notre opinion de la manière suivante : L'eau de Saint-Nectaire contenant de la matière organique, du chlorure de sodium, de l'iode, etc., peut être considérée comme de *l'eau de mer thermale*, et ma comparaison est facile à défendre. Qui me donne raison ? Les plantes marines qui ne croissent qu'à cet endroit du plateau central de la France, et si loin de leurs sœurs qui habitent les bords de la mer. Elles sont trompées par la nature du sol, par la présence des sels qui sont nécessaires à leur nutrition. « Elles croient n'avoir pas quitté leur patrie. » (Lecoq.)

La thermalité de l'eau minérale est bien utile, car elle prévient les accidents qui peuvent survenir à la suite des bains de mer, quand la réaction ne peut pas se montrer bien franche

et bien nette. A Saint-Nectaire, rien de pareil à redouter.

Puisque je considère l'eau de Saint-Nectaire comme *de l'eau de mer thermique*, qu'il me soit permis, à ce propos, d'émettre un souhait. En Italie, depuis ces dernières années, on a fondé de petits hôpitaux maritimes, où sont envoyés les enfants lymphatiques et scrofuleux, et cette innovation a été suivie d'un plein succès.

Je voudrais que l'administration des hospices de Clermont, si clairvoyante quand il s'agit de l'intérêt des malades, puisse avoir à sa disposition, et cela sans craindre de faire un double emploi, un petit hôpital à Saint-Nectaire, où les enfants surtout, trouveraient des conditions de traitement, bien difficiles à rencontrer réunies partout ailleurs.

En effet, ces eaux minérales paraissent douées des propriétés nécessaires pour donner à la nature les moyens de combattre la maladie prise dans son essence, pour remonter un organisme dont la constitution est profondément viciée; et ces considérations trouvent un puissant appui dans les réflexions suivantes sur l'action intime des eaux minérales. (Lecoq, p. 348, *loc. cit.*)

« L'action des eaux minérales sur l'économie animale a été diversement appréciée par les personnes qui se sont adonnées à ce genre d'études. On a successivement préconisé et déprécié ce genre de médicament, et l'on a cru du moins lui rendre toute justice, quand on a déduit de son analyse chimique les propriétés médicales qu'il devait offrir.

» Un grand nombre de médecins distingués n'ont cependant pas cette opinion des eaux thermales : ils ont vu dans leur pratique, des résultats si positifs de leur action, qu'ils n'ont pas hésité de leur reconnaître des propriétés toutes particulières et indépendantes des substances indiquées par l'analyse.

» D'après tout ce que nous venons de dire sur la matière organique des eaux, c'est à elle évidemment qu'il faut rapporter, en grande partie, l'action parfois si extraordinaire des eaux qui nous occupent. C'est à cette matière qu'il faut attribuer le bien-être que l'on éprouve dans l'eau minérale, la souplesse de la peau et surtout les forces, l'augmentation de la vie qui semble résulter de ces bains, effets et sensations qui ne se font nullement apercevoir dans les bains ordinaires, mais qui se manifestent cependant déjà avec une certaine énergie dans les bains de mer.

» C'est surtout lorsqu'on prend les eaux *en boisson* que l'on s'aperçoit facilement de l'existence de ce principe que l'on trouve à la source dans toute sa pureté, en puisant au lieu même où elle s'échappe. »

» Nous sommes entièrement de l'avis de Robiquet qui, dans ses *Recherches sur les eaux de Nérès*, considère ce principe comme étant d'une assimilation très-facile, comme susceptible de se combiner promptement avec nos organes, d'y ramener la vie. Il est en effet fort naturel d'admettre qu'une matière capable de s'organiser avec une aussi grande facilité peut s'unir à nos tissus et augmenter leur vitalité.

» Nous sommes convaincus que la matière organique qui est essentiellement animalisée, est assimilée d'autant plus facilement qu'elle approche davantage de cet état élémentaire sous lequel elle a été créée, pour la nutrition des premiers êtres vivants. Il est impossible de le saisir à un point plus rapproché de son origine. »

EFFETS DU TRAITEMENT. — La cure pour les enfants est généralement moins longue que pour les adultes, cependant la stimulation que l'on cherche à obtenir doit se montrer graduellement et être soutenue. Il faut savoir se résigner à at-

tendre son effet complet en évitant les excitations intempestives.

Après quelques jours de traitement, un sentiment de force et de bien-être se fait sentir, et avec l'énergie musculaire, l'appétit se réveille de façon à ce qu'on soit obligé de diminuer l'intervalle des repas. Les digestions sont normales, le sommeil est calme et réparateur, le sang circule plus vite, l'enfant sort de sa somnolence habituelle, ses yeux s'animent, il est vif, enjoué, il montre une activité et un grand besoin de se mouvoir, il ne peut plus rester en place, enfin son caractère change complètement.

En même temps les tissus reprennent de la fermeté; la blancheur mate de la figure fait place à un teint animé; les engorgements sous-maxillaires disparaissent peu à peu, les croûtes d'impétigo qui avaient élu domicile au nez, aux oreilles et aux paupières deviennent insensiblement moins nombreuses, moins épaisses, moins adhérentes sous l'influence de douches d'eau pulvérisée; on les voit tomber, et alors se nettoient ces paupières que l'on avait si grand'peine à débarrasser de ces produits de l'inflammation chronique.

J'ai dit que les engorgements ganglionnaires disparaissent peu à peu, et pour arriver à ce résultat, j'emploie aussi les douches d'eau pulvérisée, qui agissent comme adjuvant des douches ordinaires en pluie, avec la pomme d'arrosoir, etc.

L'excitation à la peau paraît plus franche, et ce traitement local, lorsque l'affection est peu grave, en s'unissant au traitement général est d'une grande utilité dans ces engorgements qui, s'ils venaient plus tard à suppurer, laisseraient des marques indélébiles.

Un fait particulier à noter, c'est le mode d'évolution que présentent ces engorgements sous l'influence des moyens em-

ployés pour les combattre. Chaque tumeur formée par un ou plusieurs ganglions engorgés et du tissu cellulaire périphérique paraît se diviser en deux parties presque égales. Chaque partie ne tarde pas alors à se subdiviser en deux autres portions, et ainsi de suite jusqu'à la disparition plus ou moins complète qui, ordinairement, n'a pas lieu sous les yeux du médecin, pendant le temps trop court que l'on accorde généralement à une cure thermale. L'activité de l'absorption, l'action résolutive se continuent après la cure.

Il est facile, à mon avis, de comprendre ce mécanisme, si je puis m'exprimer ainsi. La tumeur ganglionnaire présente à l'absorption une certaine surface. En se sectionnant à plusieurs reprises, elle présente donc à chaque fois, et sur les faces de chaque nouvelle séparation, deux surfaces nouvelles qui sont soumises à leur tour à l'action de l'absorption, et les produits plastiques qui avaient été déposés, sont ramenés dans le torrent circulatoire.

HYGIÈNE. — C'est après quelques jours de traitement que les plus grandes précautions sont utiles. Précautions de tous genres : surveiller le régime de l'enfant, prévenir ces petites indigestions qui seraient une entrave, les faire coucher de bonne heure. Il est aussi très-prudent de ne pas emmener ces enfants dans ces longues et fatigantes excursions, et encore moins dans ces promenades qui se prolongent trop tard, les couvrir chaudement matin et soir, etc.

L'enfant est sous l'influence d'un travail complet dans son économie entière, et bien que latent, ce travail n'en est pas moins profondément modificateur, et il ne faut à aucun prix vouloir l'arrêter dans ses manifestations.

Cette excitation, cette impressionnabilité, persiste souvent après la saison (surtout chez ces enfants lymphatiques et ner-

veux, et les mêmes précautions sont de rigueur pour modérer cette espèce de surcroît de vie nouvelle et la diriger convenablement.

Si, oubliant que ces organes fonctionnent comme après un sommeil léthargique, les conseils de la prudence ne sont pas écoutés, ces enfants seront plus susceptibles de contracter des fièvres graves, comme j'en ai déjà vu deux ou trois exemples; mais si au contraire la prudence préside à la direction de leurs jeux, de leurs repas, etc., ces enfants seront beaucoup moins sujets que d'autres à prendre de ces rhumes qui durent tout un hiver, moins accessibles aux maladies épidémiques. Leur teint n'a plus ce caractère maladif et souffreteux, leur intelligence paraît plus éveillée, l'appétit est satisfait avec plaisir, l'engorgement des ganglions maxillaires continue à suivre l'impulsion imprimée par les douches et diminue peu à peu, enfin, toutes les fonctions s'exécutent avec harmonie. C'est une transformation complète.

Scrofule.

Si la constitution lymphatique s'exagère, si surtout elle n'est pas combattue par des moyens énergiques, elle est souvent le point de départ de cet autre état diathésique, la scrofule.

On a alors à lutter contre une véritable maladie, à lésions plus ou moins anciennes, plus ou moins prononcées, acquises ou héréditaires. On comprendra que le succès sera bien plus difficile à obtenir. Cependant, tous les ans de nombreux malades atteints de scrofule, viennent avec raison, à Saint-Nectaire, chercher une guérison ou une amélioration notable, et à ce sujet, ces eaux jouissent dans toute l'Auvergne d'une réputation bien établie, et qui s'est déjà étendue au loin. Des

praticiens distingués, de Paris, ont foi dans leur action curative et y adressent, tous les ans, un certain nombre de malades présentant diverses manifestations de la scrofule.

Ces manifestations sont nombreuses, je me bornerai à mentionner les plus communes.

L'aspect le plus général, celui auquel un œil exercé reconnaît facilement la scrofule, est celui de ces enfants qui, souvent arrêtés dans leur croissance, ont une tête dont le développement n'est pas en rapport avec le reste du corps, nez gros, épâté, les lèvres volumineuses, surtout la supérieure, une peau blanche sans coloration; les ganglions cervicaux et maxillaires engorgés avec ou sans ulcération. La scrofule choisit ses organes suivant l'âge du sujet; ainsi, chez l'enfant, c'est le tissu cellulaire muqueux et ganglionnaire qui est le plus souvent malade; plus tard, la peau et le tissu osseux sont le siège le plus fréquent de ses manifestations. Le traitement général consiste en bains et douches générales, eau en boisson mélangée avec de la tisane de feuilles de noyer.

« Dans les cas peu graves, la guérison est très-prompte (Vernière, *page* 38). Pour les malades grièvement atteints, l'action bienfaisante des Eaux de *Saint-Nectaire* se révèle encore par une amélioration notable de tous les symptômes. »

Le traitement doit être long, sérieux et énergique pour combattre des affections anciennes et invétérées; c'est toute une constitution viciée à changer, et pour cela il faut plus d'une saison de vingt jours à un mois.

ENGORGEMENTS GANGLIONNAIRES. — Il est de fréquente observation d'avoir à lutter contre des engorgements cervicaux et sous-maxillaires, qui forment une suite de tumeurs en chapelet dont la vue est si désagréable. Si cet engorgement est peu prononcé, peu volumineux, nous avons déjà vu quel était

le traitement à lui opposer ; si l'adénite affecte un grand nombre de ganglions , si elle est plus ancienne , à l'action du traitement général , à l'action des douches locales , en pluie , ou avec l'eau pulvérisée , on peut ajouter celle des douches à jets filiformes et animés d'une grande force , douches qu'on peut obtenir en augmentant la vitesse des tours de piston dans l'appareil pulvérisateur ordinaire.

On supprime le tamis métallique interposé ordinairement entre le jet capillaire et la partie douchée , et l'on augmente le diamètre de l'ouverture qui donne issue au liquide. Cette douche est difficile à supporter , assez douloureuse. On a soin de ne pas doucher pendant longtemps un même point , et de promener la douche sur toute la surface de la tumeur. Si l'on conservait à l'ouverture de sortie du liquide , un très-petit diamètre , et qu'en même temps on imprimât au piston une certaine vitesse , on produirait sur la partie qui serait douchée pendant un certain temps , une petite perforation. Le liquide pénétrerait à travers les premières couches du derme ; en un mot , on produirait l'aquapuncture dont M. de Laurès fait souvent usage à Nérès , contre certaines névralgies rebelles à tout autre traitement. (Pour la description des appareils , voir le traitement des maladies des yeux .) Ces douches à jets peu volumineux et très-forts , m'ont rendu des services dans le cas où l'engorgement n'a pas de tendance à l'inflammation , et par l'irritation manifeste qu'elles produisent , j'ai pu arriver à imprimer à ces tumeurs une tendance bien marquée vers la résolution.

Si l'adénite est enflammée , si la rougeur de la peau est prononcée et qu'il y ait menace de suppuration , celle-ci est quelquefois prévenue , et alors sont évitées ces cicatrices indélébiles qui font le désespoir des parents.

Si la suppuration est inévitable, une espèce de coup de fouet est imprimé à cette suppuration ; elle est activée, il survient un état phlegmoneux qu'il ne faut pas redouter ; la tumeur s'ouvre, se vide promptement, le pus est plus louable. Les choses se passent en partie comme pour un abcès ordinaire. L'on voit aussi l'engorgement périphérique diminuer avec l'engorgement ganglionnaire, et les cicatrices sont moins apparentes, moins étendues.

Si les ganglions sont en pleine voie de suppuration, si l'inflammation est essentiellement chronique, il faut amener une certaine irritation, et dans ce but je fais pratiquer de fréquents lavages avec l'eau minérale, et appliquer sur les plaies des compresses imbibées de cette même eau minérale. Par suite de ces moyens adjuvants, les fistules voient peu à peu se tarir leur écoulement sanieux et purulent, elles se ferment ensuite. Les ulcères marchent d'un pas moins hésitant vers la cicatrisation. (Mentionnons de suite que les ulcères variqueux sont aggravés par l'usage de nos eaux.) Je pourrais citer à l'appui de ce que j'avance, un grand nombre d'observations, qu'il me suffise de relater le cas suivant :

Dans l'hiver de 1867, à Paris, j'eus l'occasion de voir une enfant de 12 ans, scrofuleuse dans la force du terme. Elle portait tout autour du cou des adénites suppurées, et les traces d'autres engorgements ganglionnaires qui s'étaient terminés par suppuration ; l'affection datait depuis plusieurs années.

L'année précédente, un séjour de deux mois aux eaux de Forges, avait paru amener un résultat satisfaisant, mais le gonflement avait augmenté quelques mois après, des cicatrices s'étaient ouvertes, et bientôt l'affection s'était montrée avec plus d'intensité qu'auparavant. Je conseillai de l'envoyer à Saint-Nectaire et de l'y laisser tout le temps nécessaire pour modifier cette constitution. On suivit mon conseil, et pendant près de trois mois, cette enfant fut soumise au traitement méthodique sur lequel je ne reviendrai plus. Des interruptions furent nécessaires et à part quelques indispositions légères causées par l'énergie et la persistance des moyens employés,

Je parvins à obtenir un résultat tellement favorable que le père reconnaissait à peine sa fille quand il vint pour la chercher.

Cette enfant fut confiée aux soins intelligents et dévoués de M^{me} Maden, maîtresse d'hôtel. Elle jouait avec une jeune fille de son âge, et après quelques jours faisait partie de la famille. Ces conditions morales et hygiéniques, je le reconnais, ne furent pas étrangères à l'amélioration qui se produisit, amélioration qui fut sensible pour tout le monde. La suppuration qui était extrêmement abondante se tarit peu à peu, l'engorgement diminua notablement, et cette jeune fille, dont l'aspect était presque repoussant, ne fut plus un objet de dégoût pour ceux qui l'approchaient.

Cette observation montre qu'il faut donner un temps suffisant à une cure thermale pour améliorer des états aussi graves. Cette enfant, qui a vu cette amélioration persister, reviendra certainement la saison prochaine, et je rendrai compte de son état.

L'otorrhée, comme toutes les affections catarrhales, qui sont entretenues par un état lymphatique ou la scrofule, est favorablement influencée par le traitement général et local.

L'ozène de l'enfance est presque toujours scrofuleux, et chez l'adulte presque toujours syphilitique. Il s'accompagne d'une sécrétion mucoso-purulente, avec ou sans ulcérations de la muqueuse nasale, et quelquefois de carie des os du nez. Dans ces circonstances, il y a tout lieu d'espérer une amélioration de l'usage de ces eaux.

A ce sujet, je me souviens d'un malade qui me fut adressé par le docteur Chalvon, de Thiers.

Ce malade âgé d'environ 40 ans, était atteint d'ozène, qui datait de plusieurs années et que M. Chalvon soupçonnait de nature syphilitique. Odeur insupportable, écoulement sanieux et purulent, dégoût pour toute espèce d'aliments, état général peu satisfaisant. Des fragments d'os avaient pu être extraits par les fosses nasales. Après quelques jours de traitement, eau en boisson à la dose de 4 à 5 verres, tisane de feuilles de noyer, et en insistant surtout sur la recommandation de mettre le plus souvent possible la muqueuse malade en contact avec l'eau minérale, en aspirant cette eau par les fosses nasales; j'eus la satisfaction de voir s'améliorer notablement

cette affection si tenace. D'autres os purent être extraits sans efforts, sans écoulement sanguin (le malade les arracha lui-même avec les doigts), l'écoulement diminua, devint plus séreux, l'odeur ne reparaisait plus qu'à de longs intervalles et surtout le matin après le repos de la nuit. Enfin, l'appétit réveillé put se satisfaire, et le malade partit de Saint-Nectaire avec l'espoir de n'être plus un objet de dégoût pour les autres et pour lui-même.

Je suis persuadé que si j'avais pu employer, à cette époque, la pulvérisation comme je le fis plus tard pour deux autres malades qui me furent envoyés l'un par le docteur Gagnon, de Clermont, l'autre par le docteur Maistre, de Cebazat, l'amélioration aurait été encore plus rapide et plus satisfaisante.

Le premier était un enfant de 13 à 14 ans. De constitution éminemment lymphatique, et qui présentait à la fois comme affections pathologiques, des granulations sur la muqueuse palpébrale, sur la muqueuse pharyngienne, et des ulcérations assez étendues sur la muqueuse nasale des deux côtés. Les douches d'eau pulvérisée furent dirigées successivement sur les paupières renversées en dehors, sur la muqueuse pharyngienne et dans les fosses nasales. Je dois ajouter que des cautérisations légères avec le nitrate d'argent furent pratiquées concurremment avec la douche pulvérisée, sur les ulcérations qui avaient pour siège la muqueuse pituitaire. — Le jeune malade fut récompensé de la docilité avec laquelle il subit ce traitement qui ne laissait pas que d'être long et très-désagréable. L'amélioration fut notable. Les granulations s'effacèrent en partie, l'ozène disparut, les ulcérations nasales diminuèrent d'étendue.

Le second malade était une femme d'environ 45 ans qui était venue accompagner sa fille. Comme cette femme avait un écoulement incessant et fétide par les fosses nasales, et, bien que je ne pus apercevoir d'ulcération, je lui conseillai de profiter de son séjour à Saint-Nectaire, pour se soumettre à quelques douches d'eau pulvérisée.

Cette malade ne prit que 5 à 6 douches, et je ne pus constater aucun changement appréciable dans son état.

CARIE. NÉCROSE. — La carie se montre fréquemment chez les scrofuleux. Ces suppurations intarissables qui existent dans cette affection, diminuent sous l'influence du traitement; le pus est plus épais, plus phlegmoneux, et les fistules tendent à se fermer.

Dans les cas de nécrose, ce traitement favorise l'élimination de l'os nécrosé, et la formation de l'os nouveau, grâce aux sels de chaux que contient l'eau minérale, et à l'activité plus grande imprimée à la nutrition en général. S'il ne rend pas inutile l'intervention du chirurgien, du moins, il augmente les chances de guérison après une opération reconnue indispensable.

COXALGIE. — Cette affection est bien difficile à guérir, surtout si l'on a essayé un grand nombre de traitements plus ou moins perturbateurs, et si elle se présente chez des sujets d'un certain âge. Dans ces cas, le traitement, à Saint-Nectaire, peut donner des forces, de l'énergie musculaire, et améliorer l'état général cause de la coxalgie. Toutefois, il y a des chances de guérison si la maladie est prise à ses débuts, et d'autant plus que le sujet est plus jeune.

Traitement. — Bains prolongés, et quelquefois très-courts, mais alors à une température élevée. Eau en boisson. Douches liquides locales, fortes.

Une jeune femme de Nohanent me fut adressée en 1867, par mon ami M. le docteur Hospital; cette malade avait une coxalgie, tout à fait à son début. Claudication prononcée, douleur à la pression, faiblesse extrême, marche presque impossible. Après quinze jours de traitement, la force est revenue, elle put marcher avec l'appui d'une simple canne. Amélioration notable. La saison suivante, traitement identique. Mieux complet, forces, souplesse, plus de claudication, elle marche avec assurance, et sans aucun soutien. Dans ce cas, si brièvement rapporté, l'action salutaire du traitement ne peut faire l'objet d'un simple doute.

TUMEUR BLANCHE. — Sans vouloir parler des complications qui accompagnent les tumeurs blanches, fistules, abcès circonvoisins et migrants, engorgements articulaires chroniques, qui succèdent à un état d'inflammation qui s'est arrêtée dans sa marche; sans spécifier l'action des eaux contre cette affection à ses diverses périodes, je me bornerai à dire que le

traitement a donné d'excellents résultats et dans des circonstances bien défavorables.

Ce traitement sera indiqué dans les cas où une certaine atonie fait sentir son action funeste, sur toute la constitution, comme sur l'affection articulaire.

ANKYLOSE. — Une ankylose incomplète est souvent considérée comme une terminaison heureuse de la tumeur blanche. L'indication est alors de rendre à l'articulation tout ou partie des mouvements qu'elle a perdus, ou de donner plus d'extension, plus de souplesse à ceux qui lui sont encore permis. Pour répondre à cette indication, les bains, les douches locales, le massage seront d'une grande utilité.

Pour ce qui regarde le traitement des tumeurs blanches près de nos thermes, nous nous autoriserons du conseil que donne un célèbre chirurgien des hôpitaux de Paris, M. le docteur Péan. « Si, dit-il, à propos de la tumeur blanche parvenue à une certaine période, l'articulation est le siège de nouvelles fluxions pathologiques de nature rhumatismale ou scrofuleuse, on emploiera les douches, les frictions résolutes, les pommades, les bains d'eaux minérales. Aix, Bourbonne, Carlsbad, *Saint-Nectaire*. » (Nélaton. *Pathologie chirurgicale*, t. II, 2^e partie, 2^e édition, publiée par le docteur Péan (1869), p. 789).

Maladies de la peau.

Les affections cutanées sont aussi bien souvent des manifestations de la scrofule, mais alors elles se montrent plus rarement chez les jeunes sujets; d'autres fois elles sont placées sous la dépendance de cette autre diathèse, à laquelle on a donné le nom d'*arthritisme*. Sous ces deux points de vue, les eaux chlorurées sodiques peuvent les revendiquer comme de leur domaine.

Nous appuyons cette manière de voir sur l'autorité de l'éminent médecin de Saint-Louis, M. le docteur Bazin, dont nous avons pu suivre la clinique pendant tout l'hiver de 1867, et dont nous avons pu entendre développer les idées au cours qu'il a si bien professé, sur le traitement des maladies de peau par les eaux minérales en général.

Cependant la présence de l'arsenic dans les eaux de Saint-Nectaire, leur nature un peu sulfureuse fournissent des notions qui permettent de conclure à leur efficacité dans un plus grand nombre encore de maladies cutanées.

Parmi ces maladies, je ne ferai que citer l'urticaire chronique, l'intertrigo, l'erythème chronique. (Je dois rappeler en passant que j'ai vu plusieurs fois les bains de Saint-Nectaire, provoquer une éruption d'urticaire qui cédait à quelques jours de repos).

Le traitement peut aussi avoir pour résultat d'atténuer cette tendance à avoir de temps en temps une éruption successive de furoncles, ou de diminuer la facilité avec laquelle certaines personnes contractent des érysipèles, mais c'est contre l'exéma, surtout du cuir chevelu, que j'ai eu l'occasion de l'employer le plus souvent.

Depuis les recherches de M. le docteur Bazin, bon nombre d'affections de la peau qui, sans hésitation, étaient toujours traitées par les eaux sulfureuses, et sans aucun bénéfice, sont maintenant envoyées et traitées avec succès aux eaux chlorurées sodiques et alcalines, en particulier, celles qui ploient sous la pression de l'une des deux diathèses si bien étudiées par cet auteur : l'arthritisme et la scrofule.

Outre le chlorure de sodium, le carbonate de soude et l'arsenic, on peut encore invoquer en faveur de l'utilité des eaux de Saint-Nectaire contre les maladies de la peau, la présence

de la baryte. En effet, M. Bazin (Leçons orales à Saint-Louis, 29 avril 1868), préconise l'emploi du chlorhydrate de baryte contre la scrofule, et « je ne sache pas, dit-il, qu'on ait signalé dans une eau minérale la baryte comme agent actif contre la scrofule. » En entendant ces paroles, je regrettai de n'avoir pas publié l'analyse de M. Boutet, qui a trouvé de la baryte dans les eaux de la source Rouge à Saint-Nectaire, station thermale où la scrofule est traitée avec succès.

Si l'opinion de M. Bazin, relativement à la préférence qu'il accorde aux eaux chlorurées sodiques, sur les eaux sulfureuses pour le traitement de certaines affections cutanées, continue à faire des progrès dans l'esprit des médecins, les faits se multiplieront, l'expérience deviendra plus concluante encore, et je ne doute pas que l'assertion qu'il a émise, n'en sorte victorieuse, claire et précise pour les esprits non prévenus.

Traitement. — Nous avons à employer contre ces affections cutanées, suivant les cas, des bains entiers, douches générales (rarement), frictions, lotions avec l'eau minérale. Douches d'eau pulvérisée.

Si la maladie n'occupe qu'une surface peu étendue, on peut prescrire des lotions avec l'eau minérale, ou l'application des conferves qui y sont en grande abondance.

Mais le moyen balnéaire le plus puissant, le plus efficace, consiste dans l'emploi de la pulvérisation. Si la maladie a pour siège une partie bien accessible, la face, le bras, un malade intelligent peut, après quelques jours d'essais, se doucher lui-même à l'aide de certains appareils, mais le plus souvent je ne m'en rapporte qu'à moi-même pour donner, avec opportunité, avec plus ou moins de force et de durée, une douche d'eau minérale pulvérisée.

En 1868, j'ai eu aussi à me louer de son emploi dans un cas de mentagre, mais n'ayant eu connaissance de ce moyen qu'à la fin du temps qu'il avait consacré à se guérir, ce malade ne put prendre que six douches, et malgré l'amélioration qui s'est manifestée, ce résultat n'a rien présenté de bien concluant.

Je l'ai employé aussi contre certaines taches lichénoïdes qu'une jeune fille portait à la partie antérieure du bras gauche, et contre un acné simplex ayant son siège à la figure. Dans ces deux derniers cas, la douche provoquait une certaine irritation qui cessait peu de temps après. Les malades prirent un petit nombre de douches; j'étais hésitant, peu expérimenté sur les effets que je pouvais produire par ce moyen, par suite craintif dans son application.

Du reste, ces observations sont trop incomplètes et en trop petit nombre pour servir à formuler une opinion sérieuse; plus sûr maintenant de l'innocuité de cette méthode, et aussi de son utilité, je me propose de la suivre avec plus de persévérance et d'insister davantage pour la faire accepter des malades.

Je crois rendre service à mes confrères qui désireraient être plus édifiés sur l'efficacité de ce moyen, en leur indiquant l'excellente brochure qu'a publiée sur ce sujet M. le docteur Tillet. Suivant cet auteur, l'eau à l'état de poussière s'absorbe plus facilement par l'épiderme malade, le choc n'est pas violent, et n'irrite pas la surface en contact, il n'y a seulement qu'une certaine activité imprimée à la circulation capillaire, activité très-favorable.

Du reste, on peut mettre à profit les données précédentes, même en dehors des stations thermales, en utilisant l'eau minérale exportée.

Entre les mains de MM. les docteurs Bazin et Cusco, aux

hôpitaux de Saint-Louis et de Lariboisière, cette méthode de traitement a donné de très-beaux résultats et tout fait présumer que, recommandée par ces éminents praticiens, elle prendra de plus en plus un rang sérieux dans la thérapeutique.

Chloro-Anémie.

CHLOROSE. — Craignez la chlorose chez une jeune fille lymphatique et de sang scrofuleux (Bouchut). En effet, on la voit survenir très-fréquemment dans ces circonstances, et elle constitue une affection très-sérieuse. La chlorose n'est pas spéciale aux jeunes filles, elle se montre encore chez des femmes avancées en âge, et quelques auteurs ont pu l'étudier chez l'homme. Nous savons que dans la chlorose, le sang a perdu une partie de ses globules, l'eau ayant un peu augmenté et l'albumine conservant sa proportion normale.

Elle se reconnaît aux caractères suivants : Pâleur jaune de la peau avec décoloration des ongles et des lèvres, nonchalance physique et morale, tristesse, névralgies, viscéralgies, étouffements. On observe aussi des palpitations, de la perversion du goût, une constipation opiniâtre, une aménorrhée ou la dysménorrhée, des bruits de souffle carotidien. Quelquefois les règles sont trop abondantes et augmentent l'affaiblissement dû à la maladie principale. Il se développe souvent des phénomènes propres à l'hystérie, souvent encore une petite toux sèche qu'il ne faut pas confondre avec celle du début de la tuberculisation pulmonaire.

Les ferrugineux entrent pour une grande part dans le traitement de la chlorose, et c'est pour cela qu'à Clermont on ordonne souvent aux jeunes filles chlorotiques, l'eau de la source de Jaude en boisson. Cette eau est bien ferrugineuse, mais elle est pesante; l'absence d'acide carbonique en rend la di-

gestion difficile. A Saint-Nectaire, la source Rouge ne présente aucun de ces inconvénients. Riche en acide carbonique et en fer, elle est d'une digestion très-facile. Aussi les jeunes filles chlorotiques y viennent-elles chaque année en grand nombre, avec l'assurance d'y retrouver leurs belles couleurs perdues.

Ces eaux sont aussi indiquées dans la chloro-anémie.

Dans les convalescences de fièvres graves, de fièvres éruptives surtout, il existe un état de faiblesse générale, caractérisé par une aglobulie assez sérieuse. L'anémie est manifeste. La cure à Saint-Nectaire peut alors rendre de grands services; et à ce propos, je me souviens d'un jeune malade que M. le docteur Bourgade m'adressa à Saint-Nectaire, en 1867.

Il s'agissait d'une abulminurie survenue à la suite d'une fièvre scarlatine. Pâleur du visage, chairs molles et flasques, inappétence, etc. Il fallait décongestionner les reins, remonter l'état général, activer la digestion et l'assimilation.

Traitement. — Bains entiers, de peu de durée; douches fortes révulsives, appliquées sur tout le corps et surtout sur les membres inférieurs. Source Rouge en boisson, 2 à 4 verres. Après 4 à 5 jours, état général plus satisfaisant, plus d'albumine dans l'urine.

Un voyage à Clermont interrompit le traitement et occasionna un peu de fatigue, à la suite de laquelle l'albumine reparut dans les urines.

De retour à la station, 5 jours après, le jeune malade fut soumis de nouveau au traitement, et pour la seconde fois, après 5 ou 6 jours, l'urine fut trouvée normale à l'examen le plus minutieux. Enfin, peu à peu la pâleur du visage fit place à un teint plus coloré, l'appétit devint meilleur, les chairs reprirent de la fermeté, et je dois ajouter que cette amélioration sérieuse a persisté après le traitement.

Il ne faut pas seulement expliquer l'action utile des eaux de Saint-Nectaire, contre la chlorose et l'anémie, par le fer qu'elles contiennent, il faut aussi tenir compte du chlorure de sodium. Ce sel est indispensable à une nutrition active, et sans la présence du sel marin dans le sang, dit M. Bergeret (*Physiologie des urines, France médicale, 1868, n° 17*), il y

aurait dissolution des globules sanguins, et la fibrine, l'albumine, la caseïne se solidifieraient.

A l'appui de cette opinion, cet auteur cite les expériences suivantes : « Les hématies fondent dans une solution concentrée d'albumine pure, dans de l'eau pure ; au contraire, l'eau contenant seulement 1/100 de chlorure de sodium conserve parfaitement les globules de sang sans qu'ils s'altèrent. » Plus loin, il ajoute : « Quand on supprime le chlorure de sodium de la nourriture de l'homme, il survient aussitôt des phénomènes de chlorose, de faiblesse, de langueur, de la pâleur et enfin de l'anémie. Au contraire, ajouté en certaine proportion aux aliments, il excite l'appétit, détermine une sécrétion plus abondante de suc gastrique et facilite consécutivement la dissolution digestive des aliments. »

CHAPITRE II.

RHUMATISMES. — Endocardite rhumatismale. — Névralgie (sciatique). — Paralysies. — Hystérie. — Maladies du foie, de l'estomac et de l'intestin. — Gastralgies. — Dyspepsies.



RHUMATISMES. — Il serait bien inutile d'insister longuement sur l'efficacité des eaux de Saint-Nectaire contre le rhumatisme, quelle que soit sa forme ou son siège (articulaire ou musculaire, rhumatisme goutteux ou noueux). En effet, il est connu, depuis de longues années, que ces eaux agissent contre toutes les affections ayant pour parrain le vice rhumatismal, et c'est là une des bases les plus solides de leur réputation ; il est

nécessaire que les accidents ne présentent rien de l'état aigu et même que cet état ait disparu depuis assez longtemps, sans cela il y aurait de grandes chances de le voir reparaitre et venir s'opposer au traitement thermal.

Ce traitement réveille souvent des douleurs qui avaient disparu depuis longtemps ou augmente momentanément l'intensité de celles qui existent actuellement; il est prudent de le surveiller attentivement pour prévenir, dans certains cas de rhumatisme erratique, le développement du rhumatisme viscéral qui, lui-même, exige les plus grandes précautions.

Il consiste en bains, douches locales et générales (révulsives), eau en boisson. Bains et douches de gaz acide carbonique.

Les malades insistent pour prendre des bains à température élevée, et cependant il est fréquent de pouvoir observer des améliorations aussi sérieuses et des guérisons aussi durables par l'usage des bains tempérés. « La chaleur seule ne suffit pas, autrement les douches et bains ordinaires pourraient remplacer les bains d'eau minérale, ce qui n'est pas; il est reconnu, du reste, que les eaux thermales peu minéralisées sont d'une médiocre efficacité contre le rhumatisme. » (Pétrequin).

Dans le rhumatisme articulaire, les douches favorisent le mouvement, et la résolution des engorgements péri-articulaires. Peu à peu ces jointures deviennent plus souples, plus libres, et fonctionnent avec moins de fatigue. A la suite de l'immobilité prolongée que nécessitent souvent un ou plusieurs accès de rhumatisme articulaire, il existe souvent de la raideur, de la rétraction musculaire, des craquements.

Après les douches, ces craquements deviennent alors moins secs, moins fréquents et plus doux. Ils sont très-fréquents dans l'arthrite sèche, qui succède quelquefois à un accès de rhumatisme aigu.

Parmi les eaux que M. le docteur Péan conseille contre l'arthrite sèche, il cite celles de Saint-Nectaire, qui, dit-il, « doivent leur efficacité aux principes alcalins qu'elles renferment. » (*Loc. cit.*, p. 716.

Maladies du cœur.

Chez les sujets peu avancés en âge, le rhumatisme se complique souvent d'affections cardiaques, et le succès de ces eaux, dans cette circonstance, justifie encore leur application toute spéciale aux maladies de l'enfance, pour laquelle je ne cache pas toute ma sollicitude.

Mais je ne saurais mieux faire que de reproduire les excellentes pages que M. Vernière a publiées sur ce sujet intéressant.

« Personne n'ignore aujourd'hui que l'affection rhumatismale, dans un grand nombre de circonstances, sévit en même temps sur les tissus fibreux et séreux du cœur, et sur les articulations. Cette complication, si commune chez l'adulte, est d'autant plus fréquente que les sujets sont moins avancés en âge. *Son absence est une rare exception dans l'enfance.* Chez les enfants, il n'est pas nécessaire que l'affection rhumatismale articulaire soit bien intense pour qu'on la rencontre. Elle complique les rhumatismes, même légers, et c'est d'elles que datent la plupart des affections du cœur qu'on observe chez les *enfants*. J'ai eu bien souvent l'occasion de vérifier ce fait dans mes consultations. » (M. Blache vient de confirmer cette opinion dans une publication toute récente, mai 1869).

« Dans les premiers temps de ma pratique à Saint-Nectaire, ce n'était pas sans inquiétude que je voyais des rhumatisants atteints de désordres graves de la circulation, s'administrer des bains qui ne passent pas sans raison pour excitants; je

voyais ces mêmes malades, oubliant les conseils de ma prudence, les prendre à une température qui me paraissait incompatible avec leur état. Plus tard, ce n'était pas sans étonnement que je les voyais moins oppressés et offrant des battements de cœur moins forts et plus réguliers.

» Mon attention fut vivement excitée par ce fait inattendu. J'observai ces faits avec un soin tout particulier, dans l'intention de savoir si ce résultat était constant. Mon espérance ne fut pas trompée: tous les malades dont l'affection du cœur avait une origine *rhumatisme* éprouvèrent de l'amendement.

» J'ai vu chez la plupart l'oppression diminuer ou disparaître, les battements de cœur tumultueux et confus se régulariser, et bientôt laisser distinguer les deux bruits du cœur avec la plus grande netteté.

» J'ai vu les bruits de souffle les plus rudes s'adoucir insensiblement et quelquefois disparaître, le volume du cœur lui-même, constaté avec le plus grand soin par la percussion, diminuer considérablement et le champ de la matité se rétrécir. Ce dernier fait n'est plus un doute pour moi, je l'ai positivement constaté.

» Les effets du traitement des affections rhumatismales du cœur, dans les conditions dont je viens de parler, sont d'autant plus favorables, que la maladie est plus récente *et le sujet moins avancé en âge*. J'ai pu néanmoins constater de très-bons effets chez des malades qui avaient déjà dépassé leur cinquantième année. Il est rare que chaque nouveau traitement n'amène un peu d'amendement, mais si cet amendement ne suffit pas toujours pour compenser complètement la tendance naturelle de la maladie vers une terminaison fatale, il réussit du moins à diminuer les souffrances et à les éloigner. »

Depuis 1852, époque à laquelle M. Vernière écrivait les

lignes précédentes, d'autres faits sont venus confirmer son opinion. Pour moi, je dois avouer que je n'ai pas encore une opinion bien arrêtée à ce sujet. J'attends un plus grand nombre d'observations personnelles. Cependant M. Vernière n'est pas le seul à ne pas redouter le traitement à Saint-Nectaire, dans certaines maladies du cœur. Voici ce que m'écrivait en juillet 1867, M. le docteur Raymond, de Sainte-Florine, en m'adressant une malade atteinte d'une surdité liée à des manifestations rhumatismales :

« La surdité une fois confirmée, plus rien du côté des articulations; si celles-ci étaient de nouveau envahies, les oreilles rentreraient dans la presque-intégrité de leurs fonctions. » Après quelques autres renseignements il ajoute : « Sans aucun doute, St-Nectaire exerce une action incontestable sur l'élément rhumatismal dont les eaux s'emparent jusque dans l'organe central de la circulation, quand il y revêt la forme d'endocardite rhumatismale. C'est là, je vous l'assure, cher confrère, ce qui me détermine à céder aux instances de la malade et à l'envoyer faire une saison thermale qui pourra faire taire ou modifier le principe rhumatismal chez elle. »

Deux mois plus tard (septembre 1867), il me donne les renseignements suivants :

« L'état général est sensiblement meilleur, toutes les fonctions s'exécutent avec plus d'énergie et ont reçu évidemment de l'action des eaux un degré de stimulation très-nettement accusé. Quant aux manifestations locales, à l'audition, je ne sais vraiment encore jusqu'à quel point je puis craindre ou espérer. Sans cause appréciable l'ouïe revient parfois et se maintient pendant plusieurs jours à son degré d'intégrité primitive, puis tout d'un coup la surdité reparait. »

Il ressort de cette lettre que je voudrais reproduire en entier mais dont je supprime ce qu'il y a de flatteur pour moi, que ce confrère distingué, ne doute pas de l'efficacité de nos eaux contre les manifestations cardiaques du rhumatisme, et que ces eaux sont franchement toniques et stimulantes.

Mon ami, M. le docteur Pipet, de Besse, va me fournir un autre témoignage en faveur de la même opinion.

Je transcris une partie de sa lettre du 16 juillet 1867 :

Parmi les symptômes qu'il a observés chez le malade qu'il m'adresse, il signale à mon attention un souffle énorme au 1^{er} temps, plus intense peut-être à la pointe, mais se propageant dans les artères. Cette lésion cardiaque, dit-il, ne m'a pas trop arrêté pour envoyer cette malade à Saint-Nectaire : un ancien malade chez lequel j'avais trouvé une lésion cardiaque, M. V. d'E. a retiré un grand bénéfice de l'usage de ces eaux. »

Si donc, d'après ces documents, une endocardite rhumatismale ne suffit pas pour constituer une contre-indication de l'emploi de ces eaux minérales, il n'en est pas de même de l'état semi-pléthorique, du tempérament exclusivement sanguin. Dans ces cas, il y aurait à craindre des congestions vers les centres nerveux, des métastases dont nous avons parlé. Le traitement thermal aura une action salubre bien plus accusée ; il sera bien plus facile à diriger, moins sujet à des succès, à des surprises si la peau est pâle, les fonctions digestives ralenties, en un mot si on a affaire à un sujet à tempérament lymphatique.

Maladies nerveuses.

HYSTÉRIE. — Au premier abord, les eaux de Saint-Nectaire, par leur action excitante, semblent devoir être toujours contre-indiquées dans le traitement de cette affection ; il n'en est rien cependant, et les faits sont venus prouver le contraire. Il faut penser aussi à l'action tonique de ces eaux qui agissent contre l'état de faiblesse, de chloro-anémie, contre les troubles de la menstruation, contre ces états divers mal définis, qui sont souvent la cause déterminante de cette maladie.

Il est prudent, toutefois, de ne faire prendre que des bains tempérés, de courte durée, et quelquefois mitigés avec de l'eau ordinaire ou de l'eau de tilleul. J'ai pu arriver dans plusieurs circonstances à modérer les crises et à en éloigner la

périodicité. Une malade de M. le docteur Ducroix en a offert un exemple frappant.

Les crises d'hystérie qui avaient lieu tous les jours, et quelquefois plusieurs fois par jour, diminuèrent de fréquence dans le cours du traitement, et après 5 semaines elles ne se montraient que de loin en loin, et avec un cortège de phénomènes bien moins accusés. Malheureusement j'ai appris depuis, que l'amélioration avait duré 2 ans, et que la maladie avait reparu mais avec de moins sérieux et moins graves caractères. J'ignore ce qui a provoqué cette rechute. Dans la majorité des cas, les résultats définitifs sont plus avantageux.

PARALYSIES. — Parmi les complications et les suites de l'hystérie, on sait que les paralysies sont fréquentes. J'ai vu chez une jeune fille du Cantal, une paralysie hystérique du bras droit, datant de plus de deux ans, disparaître presque complètement, après un traitement qui dura vingt-cinq jours. Une autre malade, atteinte de paralysie de même nature du membre inférieur droit, trouva aussi une amélioration notable. Les paralysies reconnaissent aussi d'autres causes.

S'il s'agit d'une altération des centres nerveux, il y a une importante distinction à faire au point de vue du pronostic. Le sujet est-il jeune, il y a lieu d'espérer; s'il est avancé en âge, il y a à craindre l'inflammation autour des noyaux apoplectiques. Dans le premier cas, on peut espérer l'action résolutive des produits épanchés.

En 1866, M. le docteur Brun, du Vernet, m'envoya un malade qui avait fait une chute, d'un lieu élevé, sur la région cervicale postérieure. Il en était résulté une paralysie du membre supérieur gauche. Après un traitement surveillé très-attentivement, le malade retrouva un peu de force. Les mouvements paraissaient devoir se rétablir peu à peu. Après trois saisons consécutives à St-Nectaire, et après y avoir subi, chaque fois, un traitement qui augmentait d'énergie et de puissance, à mesure que l'amélioration était plus manifeste et qu'on s'éloignait davantage de l'époque de l'accident, ce malade a recouvré l'usage complet de son bras.

NÉVRALGIES. — Les névralgies ont un siège bien varia-

ble ; et celles qu'il m'a été donné d'examiner le plus fréquemment sont les névralgies faciales , intercostales , et surtout la névralgie *sciatique*. Le succès est la règle surtout quand le principe rhumatismal est en cause , et les notions que j'ai précédemment indiquées , rendent un compte suffisant de cette action salutaire.

Traitement. — Bains , quelquefois Eau en boisson , douches révulsives , douches et bains de gaz acide carbonique. J'insisterai sur ce dernier mode de traitement , à propos de la *sciatique*. M. Vernière nous dit avoir vu céder des névralgies , lors même que la partie malade n'était pas plongée dans l'eau minérale (névralgies faciales par exemple).

Sciatique.

M. le docteur Basset n'a eu qu'à se louer du traitement institué contre la névralgie *sciatique* , et c'est à lui que revient l'honneur d'avoir fait connaître cette action spéciale. « Le résultat a été des plus satisfaisants , disait-il , en 1860 ; je n'ai eu aucun insuccès. Sur 36 malades , 26 quittèrent Saint-Nectaire parfaitement guéris ; les dix autres furent sensiblement améliorés et je ne doute pas que quelques jours de traitement de plus les eussent parfaitement guéris. » (Basset, *loc. cit.* , p. 58).

Il est à remarquer que les douleurs de la *sciatique* sont augmentées pendant les premiers jours , et à tel point que les malades , désespérés , veulent absolument partir et n'écoutent qu'à grand'peine l'avis du médecin. Cette augmentation dans les douleurs n'est pas de mauvaise augure , au contraire , et je suis convaincu de la nécessité de faire continuer le traitement. Cependant comme elles se manifestent surtout la nuit et que l'insomnie empêche la réparation des forces , je dus chercher à l'épargner aux malades.

Les bains et les douches de gaz acide carbonique me furent alors d'un grand secours. J'avais remarqué que les malades atteints de névralgies intenses et surtout de *sciatique*, éprouvaient dans le bain, une sensation agréable, et une diminution dans les douleurs névralgiques. Mais ce résultat n'était pas durable, l'excitation reprenait le dessus; après quelques heures, les douleurs se réveillaient avec plus d'intensité. Je m'expliquais cette action anesthésique momentanée, par la présence dans l'eau du bain du gaz acide carbonique, ou de la matière organique. Que l'on adopte telle ou telle explication, la propriété anesthésique du gaz qui se dégage de l'eau minérale, et de celui que contient le bain n'en est pas moins prouvée par les expériences suivantes de M. Vernière.

« 1°. Je frappai, dit-il, (*page 20*) mes deux mains, avec une touffe d'orties, l'une à l'air libre, l'autre depuis un moment plongée dans l'acide carbonique. Toutes deux se couvrirent d'une éruption également intense; la main qui était à l'air atmosphérique me fit éprouver une cuisson très-vive; celle qui se trouvait dans le bain de gaz, ne fut le siège d'aucune douleur. »

2°. La propriété anesthésique de l'eau elle-même, sous forme de bains, est incontestable, et la preuve, c'est qu'il ajoute: « Après une chute violente, je crus utile de m'administrer des bains d'eau minérale, dont je prolongeai la durée au-delà de plusieurs heures; à la fin du bain, j'ai toujours positivement constaté une diminution considérable de la sensibilité de la peau. »

Pour rendre supportable le traitement énergique que je prescrivais contre la *sciatique*, j'eus l'idée de mettre à profit la propriété anesthésique du gaz acide carbonique. Dès lors je prescrivis des bains de ce gaz, quelquefois des douches,

loco dolenti, administrées longtemps après les bains et douches ordinaires, et ce moyen m'a presque toujours réussi à amener une diminution dans l'exacerbation des douleurs, des nuits plus calmes et par suite un sommeil réparateur.

L'acide carbonique modérât la sensibilité, tandis que les bains et les douches ordinaires s'adressaient au principe rhumatismal, souvent en cause dans l'origine de cette douloureuse affection. En effet, la sciatique reconnaît le plus souvent pour cause l'impression du froid humide. M. le docteur Fournier (*Union médicale*, 1869, p. 782) assure qu'il a vu dans le cours de plusieurs biennorrhagies successives, se manifester successivement plusieurs sciatiques arrivées à d'autres accidents non douteux de *rhumatisme uréthral*.

Le traitement que je viens de décrire brièvement n'offre aucun danger sérieux, si par hasard il y avait erreur de diagnostic; car, dans certains cas, il serait applicable aux affections avec lesquelles on aurait confondu la sciatique.

Ainsi, on peut croire à une sciatique dans le cas de coxalgie commençante, d'arthrite sèche (Colombel). Dans ces deux circonstances, Saint-Nectaire sera toujours utile.

Cependant l'hygroma aigu de la bourse séreuse ischiatique a été pris pour une sciatique limitée au point fessier. Le cancer du rectum amène aussi des douleurs analogues à celles de la sciatique, etc. L'erreur ne serait pas alors si préjudiciable que si on employait quelques-uns des traitements dirigés contre cette affection, tel que celui du docteur Pigeolet qui, pour opérer une révulsion énergique, emploie des scarifications, puis des frictions avec la pommade stibiée. Chaque incision est le siège de pustules dont le volume est en rapport avec la profondeur à laquelle a pénétré l'instrument tranchant.

A l'appui des considérations précédentes, je puis citer, entre

beaucoup d'autres, l'observation suivante aussi succincte que possible.

M^{me} Boubon, de Clermont-Ferrand, âgée de 42 ans, souffre depuis longtemps d'une sciatique rhumatismale. Douleur s'irradiant dans tout le trajet du nerf, et même jusqu'à la partie antérieure de la cuisse, plus accusée vers les 3 points classiques, plus vive la nuit, avec exacerbations non périodiques, mais survenant après une simple fatigue.

Suivant les conseils du docteur Gagnon, cette dame se rendit à Saint-Nectaire, en 1867. Le traitement consista en bains entiers, d'abord tempérés, puis plus chauds. Douches liquides fortes, *loco dolenti*. Augmentation de la douleur, marche plus difficile, au point que pour aller à l'établissement, elle est obligée de s'appuyer fortement sur le bras d'une personne.

Insomnie, douleurs insupportables, la nuit surtout, inappétence, découragement complet. Je résistai cependant à ses demandes réitérées et pressantes de départ.

Traitement suspendu pendant 2 jours. Calme relatif. Reprise du traitement. Recrudescence de la douleur qui change de place. Douleurs lombaires très-vives.

Je persistai cependant à lui faire continuer le même traitement, mais je prescrivis pour le soir des bains entiers de gaz acide carbonique. Ces bains ayant paru la fatiguer beaucoup, les douches de gaz furent seules employées dans la suite. Sommeil réparateur. Appétit meilleur, diminution des douleurs névralgiques. Cependant un mieux notable ne se faisait pas sentir; après 50 jours cette dame partit enfin de Saint-Nectaire, ne partageant pas les espérances que je tâchais de lui inspirer.

Un mois après, je reçus d'elle une lettre dans laquelle elle m'apprenait qu'elle marchait dans Clermont, assez longtemps, sans fatigue et sans soutien, et que les douleurs avaient presque complètement disparu. Elle était persuadée que la guérison serait bientôt complète. Je pourrais citer un plus grand nombre de faits aussi concluants.

Comment agissent les eaux de Saint-Nectaire dans les névralgies, en général? Il serait naturel de penser que ces eaux, dans beaucoup de cas, produisent un bon résultat en modifiant la constitution du sujet, en le tonifiant, par exemple; elles n'agissent pas alors directement sur la maladie elle-même. Il en serait ainsi, par exemple, dans le cas de névralgies qui se

montrent si souvent chez les chlorotiques, chez les femmes qui ont des leuchorrhées rebelles, etc.

En effet, les névralgies surviennent rarement chez les sujets pléthoriques, et nous savons que ces malades se trouvent rarement bien de l'usage de nos eaux minérales; ce qui viendrait à l'appui de notre manière de voir au sujet de leur action salutaire contre les névralgies. Je fais abstraction pour le moment de l'action particulière de l'acide carbonique qu'elles contiennent et de leur thermalité.

GASTRALGIES. — Comme les autres névralgies, les gastralgies, surtout à crises périodiques, sont améliorées par nos eaux, et principalement par l'eau en boisson. On pourrait peut-être expliquer cette action efficace contre les crises périodiques, par la présence de l'arsenic qui s'adresserait au principe intermittent.

FIÈVRE INTERMITTENTE. — La même raison les ferait employer dans les cas de fièvres intermittentes, non pas au début, au moment des accès réguliers, mais surtout lorsque le malade est pâle, affaibli et sous l'influence de la cachexie paludéenne qui est accompagnée de symptômes anémiques très-prononcés. L'usage de nos eaux ferrugineuses et arsénicales, joint à l'influence tonique et vivifiante du climat, doit être ici d'une importance capitale.

Cependant, M. Peyronnel, à la Bourboule, a pu soumettre à la médication thermique quelques cas de fièvre intermittente rebelle. Ils ont tous cédé au traitement. Le même résultat peut être obtenu à Saint-Nectaire. Outre l'analogie d'action de ces deux eaux minérales, dans une foule d'autres circonstances analogues, je puis invoquer en faveur de cette opinion, l'autorité de M. le docteur Nivet, cité par M. Allard dans son

Précis sur les eaux de Royat : « Cependant, disait M. Nivet en 1846, l'arsenic est sans doute la cause principale de la guérison des fièvres intermittentes et des maladies de la peau, qu'on obtient en administrant les bains ou les eaux de Châtelguyon, de Royat et de *Saint-Nectaire*. »

DYSPEPSIE. — Les maladies nerveuses ne sont pas toujours exemptes de lésions d'organes; souvent même les fonctions d'un de ces organes en sont profondément viciées; ainsi dans la chlorose, les névralgies sont fréquentes; il existe en même temps des symptômes divers du côté du tube digestif, de la dyspepsie. Il suffit souvent de rétablir la régularité dans l'acte de la digestion pour ramener le liquide nourricier à sa composition normale, et faire disparaître tous les accidents, comme par enchantement.

La dyspepsie existe aussi bien souvent chez les femmes qui sont atteintes d'affections utérines. Si les fonctions de l'utérus sont ramenées à l'état de régularité, la dyspepsie disparaît avec tout son cortège.

Saint-Nectaire est bien indiqué contre ces dyspepsies, qu'elles ne reconnaissent pour cause qu'un manque dans l'observation de l'hygiène, qu'elles existent chez des sujets qui ne font pas assez d'exercice, chez d'autres qui restent trop longtemps appliqués aux travaux de l'esprit, ou bien qu'elles surviennent après un chagrin profond. Qu'elle se montre chez la jeune fille chlorotique ou chez le jeune homme anémique, ces eaux amèneront un résultat favorable dans la dyspepsie, surtout lorsque cette affection est liée à des troubles du côté de la circulation utérine.

Dans les cas de leucorrhée elles réussissent d'une façon remarquable, employées sous différentes formes. (Voir maladies

de l'utérus). Avec les pertes blanches, on voit, après peu de jours, disparaître ces pesanteurs d'estomac, ces tiraillements si pénibles, et le succès est complet.

Du reste, je reviendrai sur cette importante question.

Ces eaux facilitent la digestion et réveillent l'appétit, comme nous l'avons déjà dit avec plus de détails, en parlant des effets physiologiques de l'eau en boisson. (Voir p. 93).

J'emploie de préférence les eaux qui sont d'une température moins élevée; elles contiennent une plus grande quantité de gaz acide carbonique.

Nous avons encore vu qu'un des effets de l'eau en boisson, à petite dose, était de produire la constipation, ce qui nous fait prévoir qu'il nous sera possible d'arrêter dans leur marche les diarrhées chroniques (des enfants, par exemple). Si la constipation provoquée ne cédait pas à l'interruption du traitement, à l'usage de quelques laxatifs; comme aussi, si cette constipation était un symptôme d'une affection du tube intestinal, on aurait recours à un traitement tout spécial. Je veux parler de l'emploi du petit-lait. (Voir page 110).

HYPOCHONDRIE. — Un traitement simple et non perturbateur peut rendre des services dans les cas d'hypochondrie qui, suivant M. Pidoux, est une affection bien souvent produite par l'indétermination d'une maladie constitutionnelle imparfaitement formée et qui cherche son siège. L'usage de ces eaux pourra déterminer le siège et la nature de la lésion qui disparaîtra ou se montrera avec des symptômes plus accusés. Même dans ce dernier cas, cet usage aura son utilité, car, l'incertitude ayant disparu, on pourra plus vite et plus sûrement porter remède à une maladie dont cette aggravation de symptômes est venue éclairer le diagnostic.

CHAPITRE III.

Maladies des Femmes.

Traitement spécial des maladies de l'utérus et de ses annexes à l'aide de douches locales (injections vaginales), avec l'eau minérale carbo-gazeuse.



DEPUIS longtemps Saint-Nectaire jouit d'une réputation méritée dans le cas de maladie de l'utérus et de ses annexes. Ces maladies sont très-fréquentes et en voici les raisons : l'utérus, aux diverses périodes de la vie de la femme, est constamment sous l'influence morbide (menstruation, grossesse, accouchement), et cet organe passe subitement de l'inaction complète à une activité presque pathologique. De plus, chaque fois qu'une maladie se déclare chez la femme, à certains moments de son existence, l'utérus se charge d'exprimer l'état morbide, et l'on peut dire avec M. Tillot : l'utérus est le thermomètre de la santé chez la femme. Fatale loi qui veut que l'activité pathologique d'un organe soit d'autant plus intense qu'elle dure moins.

Les affections utérines sont presque toujours sous l'influence d'une diathèse (scrofule, syphilis, herpétisme, cancer), et elles sont presque toujours chroniques. A ce dernier titre surtout elles rentrent dans le domaine des eaux minérales, comme celles de Saint-Nectaire. Je dois cependant éliminer de suite

les diathésies cancéreuses et syphilitiques, reste donc la scrofule, l'herpétisme. C'est surtout quand l'affection utérine dépend de la scrofule ou du lymphatisme exagéré que nos eaux conviennent le mieux.

Contre ces maladies qui ont pour siège l'utérus ou quelques organes qui l'avoisinent, on peut employer un traitement général, et un traitement local. Parlons d'abord des divers modes d'emploi de ces eaux minérales; nous examinerons ensuite leur action sur chacune de ces affections séparément.

Le traitement général s'adresse à l'économie toute entière, il ne doit pas être négligé; c'est lui qui opère dans la constitution le changement important, sans lequel l'altération locale, après avoir été amendée par les moyens locaux, reparaît avec la plus grande facilité. Il consiste dans l'emploi de l'eau en boisson, des bains tempérés, et des douches générales dirigées sur tout le corps, sur la colonne vertébrale, sur la partie interne des cuisses, sur les membres inférieurs. Ces douches produisent une action révulsive énergique, et nous verrons que souvent elles sont efficaces pour rappeler l'écoulement menstruel suspendu.

Comme traitement général, nous avons aussi à notre disposition les bains entiers de gaz acide carbonique, dont nous connaissons déjà les effets physiologiques, et qui sont d'une grande utilité pour combattre certains symptômes des affections qui nous occupent en ce moment.

Le traitement local appelle aussi à son aide l'acide carbonique, sous forme de douches de ce gaz, douches locales. L'acide carbonique entre aussi pour une bonne part dans l'action des injections vaginales, puisque l'eau employée est carbon gazeuse. Nous connaissons déjà les douches de gaz. (Voir p. 106.) Il nous reste à étudier les injections vaginales.

Mais laissons parler M. Vernière (1^{re} lettre sur les eaux de Saint-Nectaire, p. 34) :

De tous les moyens de traitement employés contre la leucorrhée, celui qui m'a constamment donné les meilleurs résultats, c'est l'injection de l'eau minérale dans le vagin, administrée par un procédé qui, je crois, est employé aux eaux de Saint-Nectaire seulement. Jusqu'à ces derniers temps les injections étaient pratiquées à l'aide d'un clyso-pompe, avec l'eau du bain, pendant que la malade y était plongée, ou avec l'eau de la source, apportée dans les chambres, et injectée au moyen du même appareil.

Cependant l'eau, soit pendant son séjour dans la baignoire, soit pendant son transport dans les chambres, avait perdu une partie des principes qui la minéralisent à sa sortie de la source; le fer et la chaux étaient diminués de quantité; le gaz acide carbonique ne se montrait plus qu'en faible proportion, et cependant, s'il faut en croire Mojon, ce gaz possède d'éminentes propriétés pour la curation de certaines affections de l'utérus. Je pensai donc à en tirer partie en utilisant l'eau minérale au moment où elle s'échappe de la source avec toute sa richesse, dans toute sa puissance, avant qu'elle eût rien perdu des principes, soit liquides, soit solides, soit gazeux, qui entrent dans sa composition.

Dans ce but, je fis placer dans l'œil d'une source dont la température s'élevait à t. 52, un tube de plomb du diamètre de 5 centimètres; ce tube de là s'élevait verticalement à 5 mètres de hauteur, et donnait issue librement à l'eau et au gaz par son ouverture la plus élevée.

Sur le même tuyau, à une hauteur convenable pour administrer les injections, s'ajuste transversalement un second tube muni d'un robinet; son extrémité libre porte une vis conique à laquelle j'adapte une canule de caoutchouc recourbée, et terminée par une olive percée de trous dans tous les sens. Un second robinet, placé sur le tuyau d'ascension, permet, suivant son degré d'ouverture, de faire monter l'eau à la hauteur qu'on veut lui donner. Cette dernière disposition est très-utile, en ce qu'elle permet en faisant varier la hauteur de la colonne, de modifier à volonté la force d'impulsion communiquée au liquide injecté. Aussitôt qu'on ouvre le robinet du tube à injection, on voit l'eau, vivement projetée dans tous les sens, s'échapper par les trous de l'olive, sous forme de mousse blanche et pâlissante.

De cette disposition résultent plusieurs avantages incontestables :

1^o. L'eau en sortant immédiatement de l'œil de la source, avant aucun contact avec l'air, avant d'avoir perdu aucun de ses principes, arrive avec la plénitude de ses propriétés.

2°. Projetée sous forme de mousse, elle ne frappe plus les tissus malades avec la même rudesse, chaque goutte de liquide étant une vésicule qui emprunte son élasticité au gaz auquel elle sert d'enveloppe.

5°. Les gaz, en se dégageant en grande quantité, par l'effet de leur force d'expansion, ouvrent, dilatent, déplissent tous les replis membraneux du vagin, pénètrent dans la cavité de l'utérus, se mettent en contact avec toutes les surfaces; aucune d'elles n'échappe au contact de l'agent médicamenteux. Cette application de l'acide carbonique n'est pas nouvelle : Mojon que j'ai déjà cité, a été, je crois, le premier à l'employer dans l'aménorrhée, et dans les douleurs utérines qui précèdent et accompagnent la menstruation. Je pourrais, dit Mojon, citer nombre de cas dans lesquels j'ai eu à me louer des fumigations de gaz dans la matrice, soit pour calmer les douleurs utérines, soit pour obtenir un flux mensuel normal, notamment dans les cas d'une menstruation difficile, douloureuse, et d'une phlegmasie de l'utérus.

On peut voir par les lignes précédentes que M. Vernière attribuait une grande part de l'action de ces injections à la présence de l'acide carbonique; il était dans le vrai, et Herpin de Metz, qui écrivit plusieurs années après, est venu lui donner complètement raison.

En effet, il dit (*page 388, loc. cit.*): « Mais ce n'est pas seulement à l'état de gaz sec, que l'acide carbonique produit ses bons effets dans les maladies utérines. L'expérience a fait connaître que beaucoup d'eaux minérales, qui contiennent une certaine quantité d'acide carbonique libre, produisent aussi les meilleurs résultats dans les cas d'engorgements, de tuméfaction de la matrice ou du col utérin; qu'elles déterminent la résolution de l'engorgement, et la cicatrisation des excoriations et des granulations du col. »

Il insiste sur l'utilité de moyens qui présentent une analogie complète avec ceux qui sont en usage à Saint-Nectaire. — « Sous l'influence d'injections douces et d'irrigations vaginales et utérines, avec plusieurs eaux minérales *carbo-gazeuses*, on obtient ordinairement la résolution très-prompte des engor-

gements utérins ou du col, et la guérison des excoriations et des ulcérations dont cette partie est le siège. »

La réunion du traitement général et du traitement local constitue un ensemble de moyens énergiques et une médication qui s'adresse à un assez grand nombre de maladies.

En effet, d'après ce que nous savons déjà sur les propriétés des différents sels que contient l'eau minérale, et celles qui sont inhérentes à l'acide carbonique pur, où dissous dans cette eau, on peut en conclure en faveur de cette médication :

1°. Une action *résolutive* qui se fera sentir dans les cas d'engorgements du col, ou péri-utérins, d'ovarite chronique, et sans vouloir ajouter une entière confiance aux faits avancés par quelques auteurs (Rotureau) de guérison de kystes de l'ovaire, il est permis de croire que ces engorgements disparaîtront à la suite du traitement, et avec eux, les douleurs lombaires, le sentiment de pesanteur dans l'abdomen, les difficultés de la marche, etc.

2°. Une action *tonique*, qui sera très-utile contre la faiblesse de ces organes, survenue à la suite de fausses couches répétées, ou comme conséquence d'un accouchement laborieux. Et même on peut espérer que ces fausses couches n'auront plus raison d'être, et que les accouchements auront pour la suite, de grandes chances d'avoir lieu sans accidents.

Une jeune dame, après un accouchement très-laborieux, était souffrante depuis plusieurs années, grande faiblesse, marche très-pénible, douleurs lombaires, pesanteur dans la partie inférieure de l'abdomen.

Comme signes et altérations appréciables au toucher, et à l'examen au spéculum : gonflement et ulcérations du col, déplacement utérin, rétroversion, relâchement de la paroi de la vessie, cystocèle vaginal, pertes blanches abondantes. D'après les conseils du docteur Péan, de Paris, elle vint à Saint-Nectaire, et y subit un traitement, complet pendant 2 saisons consécutives. La guérison a presque été complète. Les tissus ramollis ont pris de la fermeté, de la consistance; la cystocèle n'a plus donné lieu à aucun incon-

vénient. La marche est redevenue plus facile, et ne provoquait plus une fatigue aussi grande et aussi prompte à se faire sentir.

3°. Une action *anesthésique* qui s'adresse aux névralgies utérines, aux douleurs si vives du cancer. (Ne pas prendre d'injections liquides, s'il y a hémorragie ou menace d'hémorragie. Voir les contre-indications).

4°. Une action *excitante*, propre au traitement local et général et applicable aux maladies utérines, comme à un grand nombre d'affections que nous avons déjà examinées.

Cette action excitante est très-prononcée sur les organes sexuels et se manifeste avec beaucoup d'intensité dans le bain ou après la douche de gaz acide carbonique, qui augmentent l'appétit vénérien, amènent de la turgescence et une excitation voluptueuse des organes sexuels (Herpin). Les effets excitants se produisent d'une façon analogue chez l'homme comme chez la femme. Chez cette dernière, suivant cet auteur, le système utérin est fortement stimulé, les époques ordinaires de la menstruation sont avancées, l'écoulement sanguin devient plus copieux; enfin, dans les cas de retard, de dysménorrhée et même de suppression des règles, l'évacuation menstruelle est rappelée par l'usage des bains de gaz ou de la douche gazeuse locale.

De la connaissance de ces faits, on peut conclure *à priori* que ces moyens seront contre-indiqués chez les femmes enceintes, et qu'au contraire on pourra tirer un grand parti de cette action multiple, tonique, résolutive, anesthésique et excitante, pour faire disparaître certaines affections qui s'opposent à la fécondation. Nous y reviendrons à propos des causes de la stérilité.

Indication de ces divers modes de traitement.

Sans pouvoir passer ici en revue toutes les affections qui peu-

vent bénéficier de ce traitement, ce qui serait beaucoup trop long, nous examinerons cependant les conditions de la cure pour quelques-unes d'entre elles. L'analogie pourra faire tirer des conclusions pour celles que nous passerons sous silence.

L'indication bien précise serait de ne pas attendre la manifestation de la maladie, mais de la prévenir, et pour cela de traiter les premiers troubles qui surviennent dans les fonctions.

TROUBLES DANS LES FONCTIONS UTÉRINES, AMÉNORRÉE, DYSMÉNORRÉE. — La cure par nos eaux sera utile chaque fois que les fonctions utérines sortent de leur cadre physiologique; ainsi, chez les jeunes filles les menstrues apparaissent souvent d'une façon tardive, ou après s'être montrées une ou plusieurs fois, elles restent un temps plus ou moins long à reparaitre. (*Aménorrhée.*)

Dysménorrhée. — D'autres fois les règles ne font pas défaut, mais la menstruation est difficile, irrégulière, douloureuse.

Avec cette irrégularité de la menstruation arrive aussi un état anormal dans les fonctions digestives et respiratoires, l'état chlorotique ou chloro-anémique, si fréquent chez les femmes.

Dans ces diverses circonstances, le traitement général suffit pour rappeler les règles, régulariser la menstruation qui devient plus abondante et ne s'accompagne plus de ces coliques qui surviennent à chaque époque mensuelle. Chez les femmes, qui du reste, ne présentent plus aucun trouble dans les fonctions utérines et qui sont soumises au traitement pour une affection complètement étrangère à celles qui nous occupent; il est même de fréquente observation de voir l'époque mensuelle avancer de plusieurs jours et venir nécessiter un repos, une interruption dans la cure thermale.

Durée de la cure. — L'intervalle qui existe entre ces deux

époques mensuelles, et pendant lequel seulement il est permis aux femmes de se soumettre à la cure est ordinairement de 20 à 25 jours; aussi, disposent-elles de ce laps de temps bien court, pour se rendre à la station thermale, y subir un traitement approprié, et revenir chez elles, où, bien souvent un rendez-vous a été pris à jour fixe.

C'est bien certainement de cette habitude de compter sur un temps limité, que ce chiffre, ridiculement invariable, ordinairement de 21 jours, a été adopté pour le temps que l'on veut consacrer à la cure d'une affection qui dure souvent depuis de bien longues années.

Il ne peut exister de limite fixe, déterminée à l'avance, pour le temps nécessaire à un traitement quelconque, surtout s'il s'agit d'une maladie chronique. Vouloir demander à ce propos des renseignements exacts au médecin et exiger de lui qu'il annonce, souvent à la première entrevue, à quelle époque fixe, le malade pourra s'éloigner de la station, c'est demander l'impossible. On conçoit bien facilement tout ce qu'il y a de variable dans une appréciation de ce genre et les nombreuses conditions qui doivent influencer une semblable décision et sur lesquelles il serait au moins superflu d'insister plus longuement.

Mais revenons à notre sujet. Jusqu'ici, parmi les affections que nous avons énumérées, nous n'avions affaire qu'à un défaut d'harmonie dans les fonctions : pas de lésions apparentes du côté de l'utérus ou des annexes; mais il n'en est pas toujours ainsi quand ces fonctions sont troublées plus profondément. L'évacuation mensuelle, loin de faire défaut ou d'être seulement diminuée ou difficile, est au contraire, de beaucoup augmentée, mais elle est modifiée dans sa nature et même quelquefois complètement viciée : je veux parler des pertes blanches.

Ici une distinction importante est de rigueur. Les pertes blanches peuvent tenir à une leucorrhée ou à un catarrhe utérin.

La leucorrhée se distingue du catarrhe utérin en ce qu'elle se montre souvent chez des femmes qui n'ont pas eu d'enfants, et qu'elle n'est qu'une simple exagération de la sécrétion normale, sans état inflammatoire. L'écoulement se présente sous la forme d'un liquide transparent, peu épais, ne tachant pas le linge. La chlorose l'accompagne le plus souvent.

Le catarrhe utérin, au contraire, donne lieu à l'écoulement d'un liquide épais, jaune, tachant le linge, et présentant quelquefois des gouttelettes de pus. Il se montre chez les femmes qui ont eu un ou plusieurs enfants. Dans le catarrhe utérin, il y a souvent métrite interne, gonflement et ulcération du col, trouble dans les fonctions digestives, douleurs lombaires, souffle avec carotides, etc.

Nous avons vu combien M. Vernière a eu à se louer des injections vaginales *carbo-gazeuses* pour combattre la cause de ces troubles fonctionnels et même ces altérations qui ont pour siège un organe important. L'acide carbonique seul a été aussi employé avec succès dans les mêmes circonstances ; ainsi, le docteur Bode assure l'avoir administré avec succès contre les fleurs blanches et les écoulements atoniques. Suivant lui « ce gaz améliore la nature des sécrétions morbides des membranes muqueuses, spécialement dans les écoulements atoniques ou purulents du conduit auditif, dans le ramollissement de la membrane pituitaire, dans la conjonctivite purulente. »

Quant aux dangers que l'on peut attribuer à ces injections gazeuses, M. Herpin, de Metz, n'a jamais remarqué ces états généraux dont on les accuse, et qui consisteraient en un peu de céphalalgie frontale, des envies de vomir, des étourdissements, des troubles de la vue, de la somnolence.

Les injections vaginales ne présentent pas non plus les inconvénients que quelques auteurs sont disposés à leur reprocher ; elles ne sont jamais douloureuses , le choc n'est pas assez brusque , l'eau mousseuse arrive doucement jusque sur le col. Cependant lorsque le gaz arrive en trop grande abondance et subitement , il chasse devant lui l'eau minérale avec trop de force ; une gêne véritable en résulte et les malades accusent une pesanteur locale , une sensation de gonflement , une chaleur pénible. C'est ce qui arrive quelquefois lorsque les injections sont prises à l'établissement des Bains-Romains.

Autrefois ces injections étaient prises avec l'eau de la source Pauline , et les malades n'avaient pas à se plaindre de ces inconvénients. Je me souviens même qu'une dame de la Creuse préféra se priver de ce moyen de traitement , et retourner chez elle lorsqu'elle s'aperçut qu'il était impraticable à l'établissement alimenté par la source Pauline , dont quelques années auparavant , elle avait pu apprécier les avantages.

Contre-indications. Nous avons vu que les injections et que les bains seuls avaient la propriété de faire cesser les pertes blanches , et à ce point de vue , il me paraît intéressant de noter le fait suivant :

Une jeune fille de 24 ans , bien portante d'ailleurs , d'un tempérament sanguin , pléthorique , s'avisa de prendre 2 à 3 bains seulement , sans aucune direction médicale , qui devaient être certainement à une température un peu élevée. Elle vit , à son grand étonnement et déplaisir , survenir un écoulement blanchâtre , début d'une leucorrhée.

Cet écoulement ne dura que quelques jours , et d'abord il ne lui vint pas à l'idée de le mettre sur le compte des bains. On crut à une coïncidence ; mais le même fait s'étant présenté une seconde fois , et dans les mêmes circonstances , force fut de rapporter ce phénomène à l'action de ces mêmes bains.

La connaissance de ce fait m'a rendu très-prudent dans l'administration des bains , surtout des bains chauds , chez les femmes à tempérament sanguin fort accusé.

C'est encore là , avec la présence du cancer et la tendance à la métrorragie , comme à toute espèce d'hémorragie , une contre-indication formelle du traitement thermal à Saint-Nectaire.

Ulcérations du col. Les écoulements de mauvaise nature que nous avons vu se modifier avantageusement par l'usage de nos eaux , s'accompagnent fréquemment d'altérations dont nous pouvons nous rendre un compte plus exact à l'aide du spéculum. Ce sont des granulations , des végétations , des ulcérations qui ont pour siège l'une ou les deux lèvres du museau de tanche. Le mot ulcération est trop fort ; l'expression d'excoriation serait plus juste , car la perte de substance , la destruction n'est pas profonde.

C'est alors que le traitement local est surtout indiqué sans négliger le traitement général. A l'action tonique de l'eau minérale , vient se joindre l'action éminemment cicatrisante de l'acide carbonique. Ces ulcérations qui avaient résisté aux traitements les plus variés et même aux cautérisations répétées avec le nitrate d'argent , sont profondément influencées par la médication que nous avons décrite plus haut.

Sans risquer d'être taxé d'exagération , je puis dire que , sous son influence , la tendance que ces ulcérations manifestent pour la cicatrisation est extrêmement étonnante et un deuxième examen au spéculum , pratiqué à huit jours de distance du premier , fait quelquefois apercevoir des progrès très-rapides et surprenants vers la guérison.

J'ai parlé des cautérisations au nitrate d'argent , cautérisations employées contre ces affections , je ne les repousse pas , au contraire , même concurremment avec le traitement à Saint-Nectaire ; mais le plus souvent , à moins d'indications spéciales , je cherche à en dispenser les malades. Toutefois , dans ce der-

nier cas, le succès est moins complet et moins prompt à se manifester.

GONFLEMENT DU COL. — L'ulcération et le gonflement du col voyagent ensemble (Gosselin), et se montrent souvent de compagnie chez les femmes que l'on a l'occasion d'examiner à Saint-Nectaire. Ce gonflement du col, comme l'engorgement péri-utérin, disparaîtrait à la suite du traitement général, mais, comme pour les ulcérations, il est sage d'y joindre le traitement local. Il persiste au contraire, si l'on traite exclusivement les ulcérations du col, par les caustiques qui entretiennent un état subinflammatoire des parties voisines, tandis qu'à Saint-Nectaire, il lui faut lutter contre les propriétés résolutes de nos eaux minérales.

RÉCIDIVES. — La durée des améliorations et des guérisons que l'on obtient par les moyens qui nous sont maintenant suffisamment connus, est en rapport avec le temps que le malade a consacré à leur emploi, avec l'intensité du mal, avec l'âge du sujet, etc. Mais une autre condition a une grande importance sur cette durée, je veux parler de la manière d'agir, de ce qu'il y a à faire, des précautions à prendre, lorsqu'après la saison finie, on revient à ses habitudes et à ses affaires.

Tout d'abord, il va sans dire que bien souvent il serait injuste d'avoir la prétention d'obtenir une guérison complète, par un traitement de 21 jours, quand les autres traitements institués pendant des années entières ont souvent échoué. Il faut plus d'une saison pour guérir des affections essentiellement chroniques, et bienheureux, si chaque fois, on augmente l'amélioration déjà obtenue.

Dans quelques circonstances, cette amélioration bien et dûment constatée au départ ne se maintient qu'un temps limité, et comme me le faisait observer, en 1865, un praticien dis-

tingué du département du Cantal , M. le docteur Juillard , d'Apchon , les récidives sont fréquentes.

Voici du reste un passage d'une de ses lettres qui traite de ce sujet. « ... J'ai eu l'occasion , dit-il , d'envoyer à Saint-Nectaire plusieurs de mes clientes atteintes d'affections chroniques du col de l'utérus. Presque toutes sont revenues avec guérison , ou toutefois une grande amélioration ; mais mon expérience m'a démontré qu'il y avait de fréquentes *récidives*. » Ce confrère , trop bienveillant pour moi , avait l'obligeance de me demander ensuite quel genre de médication devait être suivi par les malades , à leur retour dans leurs foyers.

Je m'empressai de répondre à ce cher confrère , que depuis j'ai eu le plaisir de voir à Saint-Nectaire , où il était venu confier à mes soins son père atteint d'anciens rhumatismes , et je lui disais qu'il serait probablement très-utile de faire prendre aux malades des injections toniques , de continuer , s'il y avait lieu , les cautérisations , mais surtout je me permis de lui soumettre à propos des conditions hygiéniques , les quelques considérations suivantes :

Sans doute , il y a des récidives qui ne sont pas explicables par l'imprudence des malades , qui surviennent sans cause connue , malgré les soins les plus attentifs , les plus grandes précautions , mais ce n'est pas le cas le plus fréquent ; au contraire. Généralement les malades , de retour chez eux , s'empressent de réparer le temps qu'elles s'imaginent avoir perdu , et se livrent aux travaux du ménage ; les personnes dans une position plus aisée , font des voyages , profitent du mieux obtenu pour faire des visites. Il faut bien reprendre ses habitudes , renouer ses relations interrompues.

Les femmes de la campagne et de la montagne surtout , arrivent souvent au moment où l'ouvrage presse le plus. Il faut

rentrer les foins, et courageuse autant qu'économe, la femme du montagnard donne le bon exemple, heureuse que son état de santé lui permette de se livrer aux rudes travaux, qui ne lui auraient pas été possibles avant le traitement thermal. Alors se trouvent perdus les bénéfices de ce traitement, les sacrifices de temps et d'argent que le chef de famille s'était imposés, et la récurrence arrive. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent dans le plus grand nombre des cas ?

J'en appelle à mes confrères à qui il est alors donné de recevoir les lamentations de ces jeunes femmes qui accusent les eaux de n'avoir produit qu'un résultat passager et trompeur, quand elles ne les accusent pas eux-mêmes de s'être trompées, ou même quelquefois, cela s'est vu, de les avoir trompées.

Il faut donc éviter toute espèce d'excitation de l'utérus, laisser faire l'action du traitement thermal, et ne pas troubler les modifications profondes qu'il a imprimées à l'économie toute entière et qui se manifestent sur le système utérin.

Stérilité. Après avoir étudié les différentes maladies de la matrice qui sont du domaine des eaux minérales de Saint-Nectaire, je ne puis terminer sans faire comprendre que ces affections sont non-seulement un tourment, un malheur pour les malades qui en sont atteintes, mais encore qu'elles sont souvent la cause que bon nombre de jeunes femmes restent stériles pendant un temps plus ou moins long.

En effet, quand la stérilité dépend exclusivement de la femme, souvent c'est à une affection de l'utérus, à un déplacement, à un défaut de tonicité, à une perversion dans les fonctions que cette stérilité est due, et alors quelle présomption y a-t-il à croire que par un traitement méthodique, à Saint-Nectaire, comme à des eaux analogues, elle puisse être guérie (*sublata causa*); et nous croyons avoir

prouvé que les causes de la stérilité que je viens d'énumérer sont très-favorablement influencées par nos eaux. Je ne reviendrai pas sur l'action multiple du traitement institué contre ces états pathologiques, je ferai remarquer surtout que les fonctions sont régularisées et ramenées à l'état normal.

Je rappellerai que le gaz acide carbonique, en bains de gaz pur, en douches et même en injections liquides carbo-gazeuses, a la propriété d'exciter fortement les organes sexuels, tant chez l'homme que chez la femme, et d'augmenter l'organisme vénérien, en tonifiant toutes les parties avec lesquels il est en contact. Il me semble qu'en réfléchissant sur ces considérations, il n'est ni téméraire ni ridicule de chercher à combattre cet état particulier qui, je le répète, n'est pas une maladie, mais qui souvent est entretenue par une maladie : la *stérilité*. Pour moi, je pourrais citer un certain nombre de jeunes femmes qui, depuis longtemps, désiraient devenir mères et qui ont vu se réaliser leur désir après avoir subi un traitement méthodique près de nos thermes. Elles présentaient quelques-unes des conditions énoncées plus haut.

Quand ces faits se renouvellent plusieurs fois, on aurait mauvaise grâce à y voir toujours une coïncidence, et il serait juste de reconnaître que cette dernière interprétation n'est pas toujours l'exacte et la vraie. J'engage donc fortement les jeunes femmes qui trouvent trop longue l'attente où elles sont d'un enfant bien-aimé, à avoir confiance ; et elles seront souvent récompensées d'avoir bravé une innocente plaisanterie, et de n'avoir pas partagé un septicisme railleur.

Mais sur ce point délicat, sur un sujet si grave et si sérieux, j'éprouve le besoin d'invoquer un appui et des témoignages auxquels on ne refusera pas une certaine valeur et l'autorité de l'expérience.

■ Bon nombre d'eaux minérales sont réputées utiles pour combattre la stérilité. Tantôt on invoque l'action du fer comme tonique, du chlorure de sodium comme reconstituant, ou bien encore l'influence des distractions du voyage, des plaisirs. En effet, le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine n'écrivait-il pas dernièrement : « Ce n'est guère que pour y chercher des distractions, ou dans des vues véritablement chimériques, que beaucoup de femmes allaient aux eaux. Et c'est ainsi que Louis XIII envoya Anne d'Autriche à Forges, dans l'espoir de faire cesser la stérilité de la reine. »

Pas si chimérique, il nous semble, lui répond M. Caulet, médecin inspecteur de ces eaux ferrugineuses, si le résultat de la cure de Forges fut de mettre Anne d'Autriche en état de donner au monde, du même coup, l'enfant qui fut Louis XIV et celui qui fut le Masque de fer.

L'exemple eut de l'effet, et de notre temps on poursuit à Forges cette chimère avec quelque succès.

N'y a-t-il pas à Ems (eaux minérales chlorurées sodiques) une source qui porte un nom significatif : la fameuse Bubenquelle (*Source des Garçons*) ?

Comme M. Rotureau pour Carlsbad, M. Becquerel a prouvé que les eaux de Saint-Nectaire pouvaient soutenir la comparaison avec les eaux d'Ems. M. Basset, en 1860, a repris cette étude intéressante. Il a comparé pour ces deux stations l'analyse chimique, les effets physiologiques ; il a examiné quelles étaient les affections qui tiraient de bons effets de l'usage de ces deux eaux minérales et les inconvénients qui pouvaient en résulter si cet usage en était continué trop longtemps. De l'examen approfondi et méthodique de l'action de ces eaux, dans des conditions identiques, il est résulté que cet auteur a été frappé de l'analogie qui existe entre ces deux stations thermales.

Voici, du reste, les éléments de cette comparaison :

Les eaux thermales de Saint-Nectaire ont une composition chimique à peu près la même, mais elles sont un peu plus riches en principes minéraux. Ces deux eaux sont incrustantes. Même excitation générale de l'organisme, par les eaux administrées en bains. Si ces bains sont trop chauds, agitation, insomnie, chaleur de la peau et fièvre, phénomènes qui disparaissent si les bains sont pris à une température moins élevée.

Par leur usage trop prolongé, sentiment de faiblesse, de courbature, symptômes d'embarras gastrique. Effets analogues produits par les eaux en boisson, effets qui varient suivant la quantité de médicament absorbé. A la dose de 2 à 3 verres, bien supportées, elles augmentent l'appétit et la soif; à plus haute dose, 5 ou 6 verres au début, elles rendent la digestion pénible et laborieuse, l'appétit diminue, la soif augmente.

Les mêmes maladies constituent la clientèle de ces eaux; mais laissons parler M. Basset, quand il arrive à comparer leur action salutaire contre certaines maladies utérines. (*Loco citato*, p. 76).

« Il est une certaine catégorie d'affections qui ont fait la réputation des eaux d'Ems; ce sont les affections catarrhales et en particulier les maladies de l'utérus. Eh bien, Saint-Nectaire jouit, dans le département du Puy-de-Dôme et dans les départements circonvoisins, d'une réputation très-grande et bien méritée, pour le traitement de ces affections. Elles guérissent aussi-bien; seulement mes prédécesseurs n'ayant pas fait connaître leurs eaux, leurs propriétés curatives sont restées complètement inconnues. »

Je ne crois pas que M. Basset puisse adresser le même reproche à son successeur, et j'ai beaucoup fait pour ne pas le mériter. Aujourd'hui même, j'essaie d'obtenir le résultat contraire à celui qu'il déplorait, et qu'il constatait par les li-

gnes précédentes. Sans avoir encore l'importance qu'elles méritent, les eaux de Saint-Nectaire sont maintenant beaucoup plus connues et plus fréquentées, grâce aux nombreux malades qui ont pu en apprécier l'action salutaire.

« Je serais heureux, ajoute M. Basset, si je pouvais persuader mes confrères qu'il existe en France des eaux thermales jouissant des mêmes effets curatifs que les eaux de l'Allemagne. J'espérerais ainsi voir grandir nos stations thermales, et empêcher des milliers de Français de porter à l'étranger des sommes considérables.

» Il ne suffisait pas de s'appuyer sur cette identité, il fallait voir si l'emploi méthodique des eaux de Saint-Nectaire pouvait produire des résultats semblables à ceux d'Ems. C'est ce dont le lecteur sera bien convaincu en lisant l'analyse des observations qui suivent. » Ici se trouvent un assez grand nombre d'observations très-concluantes.

Mais continuons nos citations : M. Robert ne dit-il pas sérieusement que les eaux de Soultzbach, en douches, en bains, en injections, sont utiles contre les ulcérations du col de l'utérus et la *stérilité* (Eaux de Soultzbach, pages 36 et 38).

De plus, nous trouvons dans Herpin, de Metz (page 158) : « L'excitation particulière produite par l'application externe du gaz acide carbonique, en bains ou en douches locales a été souvent mise à profit et a produit d'excellents effets dans un grand nombre de cas d'impuissance virile et de stérilité chez la femme par suite d'atonie des organes. — Les vertus aphrodisiaques, dit-il plus loin, sont, à mon avis, pour beaucoup plus qu'on ne le croit dans la fortune et le succès de certaines eaux minérales à la mode. Des sensations depuis longtemps oubliées, apparaissent de nouveau, les organes assoupis se réveillent, on se sent revivre et rajeunir. »

Enfin, examinons ce qu'il y a de plus spécialement relatif à Saint-Nectaire et à ses eaux, en faveur desquelles on peut faire valoir, à la fois : 1°. la présence de principes minéralisateurs, tels que le fer, le chlorure de sodium, comme on le fait séparément pour chaque eau minérale dont nous venons de parler, 2°. leur richesse en acide carbonique auquel on reconnaît une action excitante directe sur les organes sensuels, 3°. leur action résolutive sur les engorgements péri-utérins, qui peuvent amener des déviations de la matrice. Au sujet de la question importante qui nous occupe (la stérilité), ne peut-on pas lire dans la première lettre que M. Vernière a publiée (1852), sur ces eaux minérales dont il a eu le temps de connaître les propriétés pendant 29 ans qu'il en est resté médecin-inspecteur, les lignes suivantes qui ne souffrent aucune réplique ?

« C'est sans doute à la propriété qu'elles offrent de régulariser les fonctions utérines, qu'est due la confiance que leur accordent beaucoup de femmes qui viennent leur demander la fécondité. *L'espérance qu'elles fondent sur leur vertu n'est réellement pas chimérique ; bon nombre de femmes restées longtemps stériles, sont devenues mères après une saison passée à Saint-Nectaire, et ce résultat n'a rien qui soit fait pour surprendre.* »

Avant de terminer ce chapitre déjà trop long, qu'il me soit permis de reproduire encore quelques lignes d'Herpin de Metz, au sujet des affections utérines. Elles expriment des idées que je crois vraies, justes, destinées à être acceptées par le plus grand nombre ; et elles font naître un espoir que je partage complètement et que je m'efforcerai d'inspirer à mes confrères et aux malades, les premiers intéressés.

« Nous avons, dit-il, l'entière conviction que dans la grande majorité des cas d'engorgement du corps et du col de l'utérus,

dans les granulations, excoriations et ulcérations simples du col, des irrigations faites avec des eaux minérales carbo-gazeuses, chlorurées ou calciques, seraient suffisantes, grâce aux propriétés analgésiques cicatrisantes, et résolutive du gaz acide carbonique, pour opérer promptement, sans douleur et sans opération, la résolution de l'engorgement, la cicatrisation des ulcérations, la guérison complète des maladies dont il s'agit, et par suite celle de la déviation de l'organe. »

Plus loin, il insiste encore plus énergiquement et affirme que :

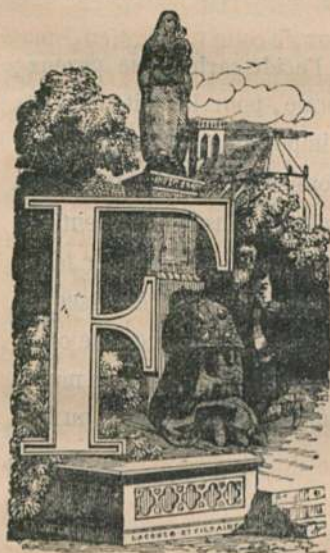
« Les propriétés que possède l'acide carbonique gazeux, ou en dissolution dans l'eau minérale, pour le traitement des maladies utérines, sont des plus importantes et des plus précieuses pour l'humanité. Elles donneront lieu bientôt, nous l'espérons, à d'heureuses modifications dans la thérapeutique actuelle et qui auront pour but d'amener et de favoriser la résolution des engorgements de l'utérus, de faire cicatriser les ulcérations de cet organe, au lieu de recourir, comme on le fait trop généralement aujourd'hui, aux cautérisations multipliées, aux instruments qui augmentent souvent le mal au lieu de le guérir. »



CHAPITRE IV.

Maladies des Yeux.

Traitement spécial par les douches locales d'eaux carbo-gazeuses , chlorurées sodiques , douches filiformes et douches d'eau pulvérisée.



REMARQUE. — AIRE connaître les applications de la pulvérisation à propos de chaque maladie, et décrire à chaque fois les règles à suivre, nous eût exposés à d'inutiles répétitions. J'ai préféré réunir dans un seul chapitre la description de ce mode de traitement et des appareils employés; j'ai attendu d'avoir à parler de certaines maladies des yeux, pour le traitement desquels on a souvent recours à la pulvérisation.

HISTORIQUE. — M. le docteur Gagnon avait fait la remarque que, chez les malades qu'il envoyait à Saint-Nectaire, pour y être traités de maladies reconnaissant pour cause le lymphatisme et la diathèse scrofuleuse, l'état général était sensiblement amélioré, et que cette amélioration se faisait sentir sur tous les organes affectés et principalement lorsqu'il

existait un état morbide plus ou moins prononcé, ayant son siège sur l'appareil oculaire.

De plus, il avait employé avec succès, contre certaines ophthalmies scrofuleuses, des douches locales, avec de l'eau saturée de chlorure de sodium.

Il pensa que l'eau de Saint-Nectaire, d'une minéralisation si active, pourrait être avantageusement employée sous forme de douches locales, concurremment avec le traitement général qui avait déjà fait ses preuves.

A lui donc revient tout l'honneur de cette médication, nouvelle pour Saint-Nectaire, et je suis heureux de le reconnaître, il me donna de sages conseils, m'indiqua les précautions à prendre, dans certains cas, et les dangers que pourrait occasionner un traitement intempestif... je dus alors me mettre à l'œuvre, faire installer des appareils spéciaux; et plus tard, encouragé par des succès qui dépassèrent toutes mes espérances, j'étudiai ce mode de traitement avec enthousiasme; je dus le modifier ensuite, selon les circonstances, en régler la durée, en déterminer l'opportunité, en généraliser l'application; et c'est l'histoire des perfectionnements que j'y ai apportés chaque année, que je me propose de faire connaître aujourd'hui. J'étudierai le *modus faciendi*, les appareils qui m'ont servi successivement pour le traitement local; puis le traitement général et enfin leurs effets physiologiques et thérapeutiques.

Traitement.

Le traitement général, dont l'importance est incontestable, consiste en bains, douches révulsives, sur la colonne vertébrale ou sur les membres inférieurs. Le soir, pour éviter des congestions du cerveau, les bains de pieds étaient prescrits, à une température très-élevée et pendant 5 à 6 minutes.

TRAITEMENT LOCAL. MODUS FACIENDI. — Il consiste en douches locales, qui varient beaucoup suivant les appareils dont on se sert pour les administrer. Nous aurons à examiner les douches simples à un ou plusieurs jets capillaires, filiformes, puis les douches avec divers appareils pulvérisateurs.

Douches simples, filiformes. Les premières douches locales furent données avec de l'eau minérale à une température moyenne, à l'aide d'un tuyau de caoutchouc qui prenait l'eau minérale au sortir du robinet d'écoulement. A l'extrémité libre de ce tuyau, on adoptait divers ajutages en cuivre, percés d'une ou plusieurs ouvertures à diamètre peu considérable; ce qui permettait de donner des douches animées d'une certaine force de projection, due au poids de la masse liquide qui se trouvait dans un réservoir placé à la partie supérieure de l'établissement.

Le malade était placé en face de l'opérateur sur un siège moins élevé et la tête maintenue à peu près immobile par un aide. Pendant un certain temps, la douche était dirigée sur les paupières fermées, et si le malade n'était pas trop impressionnable, et supportait bien cette première douche, on arrivait peu à peu, dès la première séance, à écarter suffisamment les paupières, de manière à mettre le globe de l'œil à découvert. Dans d'autres circonstances, je renversais une des paupières en dehors, quelquefois toutes les deux, ce qui n'est pas toujours facile, et tandis que de la main gauche, je les tenais renversées, de l'autre main je dirigeais la douche sur la muqueuse de ces paupières et sur la muqueuse bulbaire elle-même. Nous verrons plus loin les effets produits par ces sortes de douches.

Les vêtements et le cou du malade étaient protégés par une étoffe imperméable du contact de l'eau minérale, et cette eau,

après avoir frappé les paupières, était reçue à la partie antérieure du cou. On pouvait de cette façon, juger de la quantité et de la nature des produits de sécrétion que la douche avait détachés des parties douchées et avait entraînés avec elle. Si la douche était prise dans le bain, ces précautions étaient inutiles.

DURÉE. — Leur durée était généralement de 2 à 5 minutes, surtout au début du traitement; plus tard, je les prolongeai pendant un temps un peu plus long. Elles étaient administrées 2 à 3 fois par jour, et pendant une période de 20 à 30 jours. Il est facile de comprendre que, la force des douches, leur durée, leur nombre, le temps à consacrer au traitement, doivent être laissés à l'appréciation du médecin, et que ces conditions du traitement doivent varier suivant une foule de circonstances.

Dans sa simplicité, ce mode de traitement m'a donné de très-bons résultats, dans des cas de conjonctivite chronique, de blépharite ciliaire, de kératites avec leucoma, albugo, enfin contre les granulations chroniques, qui avaient leur siège à la muqueuse palpébrale ou bulbaire, et contre le pannus qui en serait souvent la conséquence.

DOUCHES PLUS FORTES. APPAREIL DE FOLLIN. — Cependant j'avais souvent remarqué qu'au début du traitement, les malades supportaient avec peine la douche locale avec l'impulsion qui lui était propre. J'étais obligé de louvoyer en quelque sorte, de diminuer la durée de la douche, d'en éloigner la répétition, et même souvent de l'interrompre complètement, jusqu'à ce que l'excitation produite trop vivement se fût un peu effacée. Plus tard, au contraire, lorsque les surfaces malades étaient habituées à ces douches, et que de plus énergiques étaient alors indiquées; ou lorsque d'emblée, on en aurait eu besoin, même les premiers jours, contre certaines affec-

tions chroniques, et chez des malades à sensibilité peu développée, la force de ces douches était insuffisante et ne pouvait pas varier au gré de l'opérateur (la force de projection, dont nous avons parlé restant toujours la même). J'étais alors arrêté dans ma lutte contre ces affections si rebelles, obligé de me contenter des moyens mis à ma disposition et de faire prolonger le traitement local pendant un certain temps, sans beaucoup plus d'avantages, mais afin de donner au traitement général, le temps nécessaire pour modifier avantageusement la constitution du malade.

Par le traitement que je viens de décrire, je provoquais une excitation salulaire sur les surfaces malades, et comme je le dirai plus loin, j'attribuais cette excitation en partie à l'influence de l'acide carbonique contenu dans l'eau minérale; je voulus ne pas être réduit à me servir d'une seule source, mais bien avoir la facilité d'employer une eau plus riche en gaz, et je cherchai à utiliser les sources froides qui ont la faculté d'en dissoudre une plus grande quantité.

Je me procurai une pompe de Follin, et avec cet appareil il me fut permis de donner des douches locales, avec de l'eau de telle ou telle source, plus ou moins chargée en principes minéralisateurs, et riche en gaz acide carbonique; de les administrer à volonté, plus faibles ou plus fortes qu'avec le système dont nous avons déjà parlé, et cela suivant les cas qui se présentaient à mon observation.

A cet appareil, j'adaptai les ajutages divers qui permettent des douches à un certain nombre de jets, et je pus disposer d'une douche à une pression très-considérable, ce qui est souvent bien utile, comme je l'expliquerai bientôt.

Ces douches permettaient une grande douceur, et cependant je les trouvais trop fortes pour les cas où il y avait à craindre

une susceptibilité excessive du malade, ou bien une impulsion trop vive imprimée à l'activité circulatoire de l'appareil oculaire. Je cherchai donc un nouveau perfectionnement.

PULVÉRISATION. APPAREIL DU D^r MEYER. — Dans l'intervalle qui séparait deux campagnes thermales, pendant l'hiver de 1867, comme j'étais très-désireux de m'éclairer sur ces questions intéressantes, j'eus le bonheur de rencontrer M. le docteur Tillot, le savant inspecteur des eaux de Saint-Christau, et de causer longuement avec lui des résultats que j'avais obtenus à Saint-Nectaire, avec les douches locales. Il m'apprit qu'il traitait, avec succès, par des douches d'eau minérale pulvérisée, un grand nombre de maladies de peau, et certaines affections oculaires. Avec une extrême obligeance il m'initia au maniement des appareils qu'il avait fait successivement construire depuis quelques années. Il me fit part des résultats de son expérience et m'engagea vivement à essayer ces mêmes moyens à Saint-Nectaire.

Pendant la saison de 1867, il me fut possible de donner des douches d'eau pulvérisée avec l'appareil du docteur Meyer, de façon à ce qu'il puisse être fixé à une table et maintenu immobile par un écrou. Une tige en métal flexible permettait de diriger le jet liquide sur l'appareil oculaire.

Je pouvais me servir de telle ou telle source, choisir celle qui était la plus riche en acide carbonique sans tenir compte de la thermalité, la pulvérisation ayant la propriété de faire perdre à l'eau, qui est réduite à cet état de division extrême, sa température particulière, en la ramenant à celle de l'air ambiant.

Inconvénients. J'avais donc à ma disposition la douche simple comme elle était primitivement employée; 2°. la douche forte

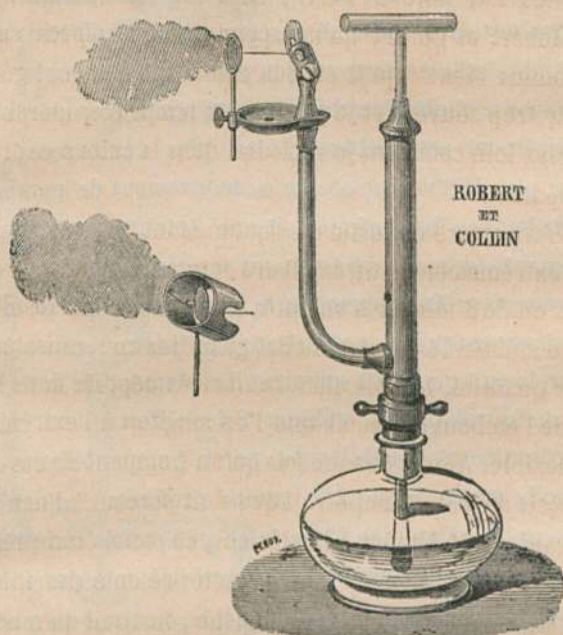
ou faible, avec l'appareil de Follin; 3°. la douche d'eau pulvérisée avec l'appareil de M. Meyer.

Mais ce dernier appareil avait de sérieux inconvénients. 1°. Ne comptant pas sur un aussi grand nombre de malades, je n'avais fait faire à Paris, chez les habiles fabricants, MM. Robert et Colin, qu'un appareil de très-petit calibre. Je reconnus bientôt qu'il était insuffisant. J'étais obligé de le remplir trop souvent et je perdais un temps considérable. Je dirai plus loin comment je remédiai dans la suite à ce premier inconvénient.

2°. L'ouverture de sortie du liquide étant toujours d'un diamètre extrêmement petit, capillaire et non susceptible de s'augmenter ou de diminuer à volonté, il en est souvent résulté que nos eaux minérales contenant des principes minéralisateurs en grande quantité, les laissaient facilement déposer dans l'intérieur de l'embout en métal que l'on adaptait à l'extrémité du tube flexible. Alors, chaque fois qu'un fragment de ces dépôts s'avavançait dans le canal étroit que doit parcourir l'eau minérale avant de s'échapper à l'extérieur, ce canal était peu à peu oblitéré et le jet filiforme, après avoir présenté des intermittences de régularités et d'irrégularités, finissait par ne plus avoir lieu. J'étais obligé d'avoir recours à des fils d'argent pour essayer de désobstruer l'intérieur de cet appareil, ce qui était un ennui considérable, et quelquefois forcé d'interrompre le traitement de quelques malades qui déploraient une mésaventure qui se renouvelait encore fréquemment.

Pulvérisateur de Sales-Girons. Dans le courant de la saison, je fis venir un appareil du docteur Sales-Girons, appareil représenté par la figure suivante, mais qui est surtout employé dans les maladies respiratoires. Cependant, il est facile de com-

prendre que l'on peut à volonté diriger le jet de liquide pulvérisé sur telle ou telle partie du corps, pourvu que ce soit le malade qui présente à l'appareil fixé dans une position déterminée, la partie qui doit recevoir cette douche.



Grâce aux nombreux services qu'il a déjà rendus, cet appareil est trop connu pour que je vienne ici en essayer une nouvelle description. Il jouissait pour moi des avantages suivants :

En tournant un robinet dont le fonctionnement est réglé par une vis, on peut, à volonté, augmenter ou diminuer la fente qui donne issue au jet liquide, avant qu'il soit projeté sur le tamis métallique qui sert à le diviser à l'infini. Il résulte de ce mode de fabrication 1°. qu'en donnant à la fente

toute son ampleur, en précipitant les coups de piston, l'eau minérale était chassée en masse avec une grande force et entraînait les graviers qui faisaient obstacle à sa sortie et arrêtaient, autrefois, le fonctionnement de l'appareil. Par ce procédé, l'appareil était mis de suite en état de fonctionner.

2°. Que le temps consacré à remplir l'appareil était moins considérable et la manœuvre bien plus facile à exécuter.

Cependant, il est nécessaire de faire remarquer que la douche, forcément intermittente, était plus douloureuse, plus pénible, plus énervante, et que ce mouvement de pompe qui a lieu de haut en bas, nécessitait une certaine force, et en se prolongeant devenait extrêmement fatigant pour l'opérateur.

Aquapuncture. En supprimant le tamis métallique et le tambour qui servent pour la pulvérisation ordinaire, on peut ainsi, en n'employant que le jet qui vient directement de la fente ou plutôt de la rainure du robinet Sales-Girons (cette rainure étant présentée au liquide poussé par la pompe foulante dans sa partie la moins large et la moins profonde), obtenir une douche capillaire animée d'une force quelquefois considérable pour amener la perforation de la partie qu'on soumet à son action. Nous avons vu que cette douche constitue un mode de traitement des névralgies, sous le nom d'*aquapuncture* employée avec succès par M. de Laurès dans un certain nombre de circonstances. Je n'insiste pas.

Appareil perfectionné. Nous avons vu comment j'avais remédié à l'inconvénient de voir l'appareil de Meyer se boucher aussi facilement; le robinet de Sales-Girons m'ayant paru remplir toutes les conditions désirables, je le fis appliquer à l'appareil de Meyer; mais pour ne pas perdre un temps aussi long à donner les douches à plusieurs malades, je fus obligé de faire construire un autre appareil d'une capacité plus grande

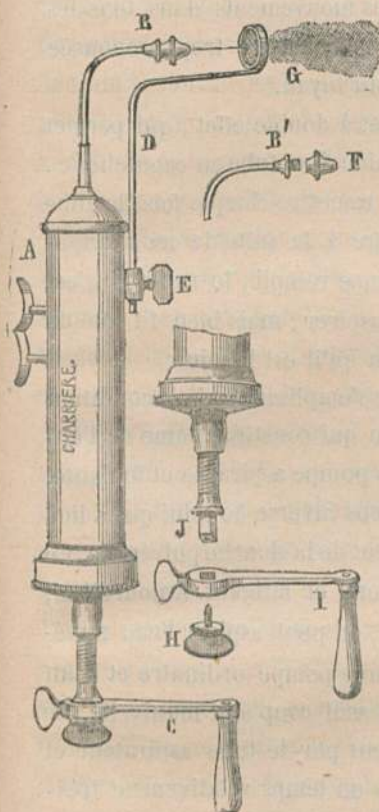
et à la construction duquel je fis apporter un certain nombre de perfectionnements qui en facilitent singulièrement l'usage journalier.

La figure *ci-contre* représentant le pulvérisateur à main du docteur Meyer en donnera une idée encore assez nette et permettra de comprendre les perfectionnements que je décrirai en peu de mots :

Cet appareil dont je me sers depuis l'année 1868 diffère de l'appareil de Meyer, en ce que le corps de pompe est d'un volume beaucoup plus considérable et peut contenir une quantité plus grande de liquide à pulvériser. Je ne suis donc plus obligé de remplir l'appareil plusieurs fois pour le même malade. Economie de temps et chances moins grandes de détériorer l'appareil qui peut se fixer solidement par un écrou supportant un pied assez élevé au-

dessus de la table avec laquelle il fait corps pour ainsi dire. On peut aussi changer la direction de l'appareil.

Cette solidité d'appui permet d'imprimer une force plus grande à la manivelle, sans avoir besoin de changer la direction de la douche. Cette direction peut se faire à volonté dans tel ou tel sens à l'aide d'un tube en métal flexible, dont le



diamètre est très-étroit et dont les parois présentent une certaine épaisseur.

L'opérateur peut aussi, avec la main, promener la douche en imprimant au tube flexible des mouvements dans tous les sens, sans avoir à craindre qu'une courbure trop prononcée ne vienne à diminuer le calibre du tuyau.

L'appareil est muni d'un robinet à double effet, qui permet d'aller puiser l'eau minérale à l'aide d'un tube en caoutchouc, dit tube aspirateur, sans avoir à remettre chaque fois le tube flexible, qui finirait par se rompre à la suite de ces changements réitérés. Le corps de pompe rempli, le robinet n'est plus ouvert du côté du liquide à aspirer, mais bien du côté du tube flexible que l'on dirige selon qu'il est besoin.

Autrefois, ce corps de pompe ne s'emplissait qu'à la condition de faire exécuter à la vis sans fin qui constitue l'âme de l'appareil et qui porte le piston de la pompe aspirante et foulante, un certain nombre de tours en sens inverse de celui qui a lieu pour chasser ce liquide au moment de la douche pulvérisée. Ce temps de l'opération était très-long et fatigant. Aujourd'hui, grâce à une disposition spéciale, on peut aspirer l'eau minérale, comme on le ferait avec une pompe ordinaire et d'un seul coup sans faire exécuter un seul coup à la manivelle. Le liquide arrive bien plus facilement par le tube aspirateur et remplit le corps de pompe dans un temps relativement très-minime.

Dans une publication plus complète, sur le traitement des maladies des yeux, à Saint-Nectaire, je donnerai un dessin exact de cet *appareil*.

Outre le robinet Sales-Girons dont nous avons reconnu les grands avantages et que j'ai fait adapter à l'extrémité du tube flexible, j'ai encore à ma disposition le robinet de Robert et

Colin, qui remplit à peu près les mêmes indications, mais dont je me suis rarement servi.

Lotions et fumigations. Nous allons bientôt examiner dans quelles circonstances ces différents appareils, ces divers modes de traitement trouveront leur application spéciale, mais avant de terminer la description des moyens dont nous pouvons disposer, n'oublions pas un autre genre de médication fort en honneur à la source des yeux, aux bains d'Hercule (Hongrie). Je veux parler des fumigations d'eau minérale.

Les malades restent exposés un certain temps, la tête enveloppée de linges et les yeux disposés au-dessus du vase qui contient l'eau minérale à une température élevée. Cette méthode sur laquelle je n'insisterai pas plus longtemps a donné d'excellents résultats dans des cas analogues à ceux que j'ai observés à Saint-Nectaire, et à la lecture du mémoire du docteur Caillet, sur cette question, j'ai été vivement frappé de l'analogie des effets physiologiques et thérapeutiques que j'avais obtenus par les douches filiformes simples et les douches d'eau pulvérisée.

Ne pouvant introduire encore à Saint-Nectaire, le procédé hongrois, mais sous l'influence des mêmes idées théoriques, j'ai ordonné souvent, comme moyens adjuvants du traitement local, si longuement décrit : 1°. les lotions fréquentes avec l'eau minérale dans le cours de la journée et au bain, le lavage des paupières, le matin, lorsqu'elles sont agglutinées par des croûtes épaisses et abondantes. Enfin, dans le cas où je voulais amener une vascularisation considérable de l'appareil oculaire et une excitation vive, j'ai souvent recommandé aux malades de faire chauffer, le soir, avant de se mettre au lit, une certaine quantité d'eau minérale et de s'exposer les yeux à l'évaporation de cette eau, pendant un temps plus ou moins long.

Relativement au nombre de cas où ce moyen a été utilisé, je dois dire qu'il a produit de très-bons effets. Il augmente le larmolement, détermine une vive rougeur sur toutes les parties exposées à son action, excite la transpiration à la figure, au cou et amène une vascularisation et une irritation salutaire.

Dans tout historique relatif au traitement local de ces affections avec l'eau de Saint-Nectaire, à moins d'être étranger au pays, et d'être abusé par des renseignements incomplets et inexacts, je ne croyais pas qu'il fût possible à un auteur consciencieux, d'oublier complètement le nom du médecin qui avait institué ce mode particulier de traitement. Je me trompais étrangement. A peine docteur, M. Thibaud vint à Saint-Nectaire, et après 3 mois de séjour près de ces thermes, publia en 1868, une courte notice où en parlant des maladies des yeux, et de leur traitement, il passe complètement sous silence la part qui me revient dans l'installation de ces moyens balnéaires.

Voici l'ingénieux moyen qu'il employa, je cite textuellement quelques passages :

« Depuis longtemps, **on** avait remarqué que sous l'influence du traitement minéral les conjonctivites et les blépharites scrofulieuses éprouvaient, comme les autres signes diathésiques, une sensible amélioration, et l'**on** se contentait de ce résultat. » (p. 47.)

Plus loin (p. 48) : « Les choses en étaient là lorsque le docteur Gagnon, de Clermont-Ferrand, conseilla d'employer concurremment avec le traitement ordinaire un traitement local. »

A qui ce conseil fut-il donné ? (J'étais alors seul médecin à Saint-Nectaire.)

Il était bien simple de le dire, et sans compter que la phrase précédente eût été plus intelligible, cela ne m'élevait pas sur un bien haut piédestal. Recevoir des conseils, tout le monde y est sujet. Maintes gens en auraient grand besoin, et celui qui n'en suivrait que de pareils s'en trouverait souvent beaucoup mieux.

Je continue la citation. — Par une déduction toute naturelle, **on** traite ensuite par le même procédé.... En dernier lieu, enfin, **on** tenta l'expérience sur le néphéliion, l'albugo, et le leucoma.... Qui on? M. le docteur Thibaud aurait pu préciser davantage.

Sans vouloir apprécier ce procédé peu confraternel, je n'aurais pas fatigué le lecteur de mes réclamations, mais quelque inoffensif que soit cet écrit, si l'historique de mon confrère dépassait les limites du département du Puy-de-Dôme, où l'on est au courant de cette question, le public médical pourrait être induit en erreur, et plus tard il me serait plus difficile de prouver une priorité que je revendique aujourd'hui. Là est mon excuse, j'ai voulu rétablir les faits. Sans cette raison, je n'aurais pas signalé ce singulier oubli, reconnaissant à cette manière de faire, des liens de tendre amitié avec les attaques d'un autre genre dont je suis l'objet de la part de certaines personnes, et que je considère, comme on regarde de loin une petite guerre, presque sûr qu'il ne résultera aucun mal de tout le tapage qui se fait entendre.

Effets physiologiques.

Dans les circonstances ordinaires, il arrive souvent que le malade, surpris par la douche, accuse une gêne quelquefois considérable de la respiration, mais après quelques jours, il n'a plus peur et a appris à respirer sans secousses et sans ef-

forts. Suivant la partie douchée, les paupières ou le globe de l'œil lui-même, suivant le nombre de douches déjà reçues, leur force, la température de la source utilisée, etc., le malade ressent une souffrance qui varie beaucoup d'intensité. L'habitude rend encore ici le même service, et ce qui au début aurait provoqué des cris, et chez les enfants une résistance invincible, est supporté après quelques jours, avec une résignation exemplaire.

La vascularisation si utile à provoquer dans les cas de granulation chronique, ainsi que l'inflammation *thérapeutique* qu'amènent les douches oculaires répétées souvent et administrées avec force, subit aussi l'influence de l'accoutumance; et si l'on n'usait pas des moyens énergiques, on verrait souvent le but, sans pouvoir l'atteindre.

Cette chaleur, cette vascularisation, cette rougeur, se montrent aussi sur l'œil non douché, quoique avec une intensité bien moins considérable. A ces signes on peut ajouter un larmoiement exagéré, une sensation de cuisson très-vive, un sentiment très-pénible d'agacement général, porté à tel point, qu'il devient quelquefois indispensable d'interrompre la douche.

TUMEUR LACRYMALE. — Il est arrivé plusieurs fois que, pendant la douche, le liquide minéral pénétrait par les points lacrymaux, surtout l'inférieur, jusque dans l'arrière-gorge. Le liquide coulait quelquefois par les fosses nasales, ou bien des mouvements de déglutition très-évidents, indiquaient le chemin que prenait l'eau minérale. Ce phénomène incommode se montre rarement, mais il a souvent nécessité de longues interruptions, pour donner au patient le temps de se remettre et de respirer largement.

La possibilité de faire pénétrer l'eau minérale à travers les

conduits lacrymaux jusque dans l'arrière-gorge, et dans les fosses nasales, m'a fait penser que l'on pourrait opposer avec succès les douches oculaires dans les cas d'ozène, d'ulcérations de la muqueuse nasale, mais surtout dans les cas d'inflammation chronique, avec ou sans oblitération du canal nasal. Il serait très-heureux de pouvoir guérir une affection aussi rebelle que la tumeur lacrymale, et sans aucune de ces opérations qui ne constituent le plus souvent qu'un traitement palliatif.

Il me semble qu'on peut espérer modifier heureusement une muqueuse par l'action excitante et tonique d'une eau minéralisée par le chlorure de sodium, le fer, l'arsenic, et riche en acide carbonique.

ABSORPTION. — Dans la production de ces effets physiologiques, il faut tenir compte de l'action irritante du contact et de la percussion, comme aussi de l'absorption de ces mêmes éléments chimiques dont je viens de parler.

La pulvérisation aura sur les douches simples l'avantage du moins de rudesse dans le choc; son action irritante sera plus manifeste, si l'eau employée est plus froide et plus chargée en acide carbonique, enfin par la multitude de ses points de contact avec la surface douchée, l'eau pulvérisée provoquera une absorption plus active. Cette absorption ne saurait faire l'ombre d'un doute, il suffit pour l'admettre sans conteste, de réfléchir à l'action si connue de l'atropine déposée sur la surface muqueuse oculaire.

Dans les cas de conjonctivite essentiellement chronique, de trachome, de pannus, la douche doit être administrée avec une grande force, alors on voit souvent se produire une petite hémorragie; l'écoulement sanguin est quelquefois assez abondant pour effrayer les malades, mais il ne faut pas se laisser arrêter par ce phénomène qui, loin d'être un accident,

produit souvent, au contraire, un effet dérivatif qui a bien sa valeur.

Durée. Ces effets physiologiques ont une durée variable comme leur intensité ; le plus souvent les symptômes suivants : douleur, rougeur, chaleur, larmoiement, photophobie, céphalalgie, agacement nerveux, disparaissent après un temps très-court (1 heure en moyenne), et font place à un sentiment de *bien-être*, que tous les malades accusent indistinctement et sans être interrogés sur ce point.

Remarque. Il y a sensation de fraîcheur agréable, vision plus nette, photophobie moins accusée, sécrétion moins abondante des larmes ; en un mot, le malade est tellement satisfait, qu'il lui tarde de se soumettre de nouveau à une autre douche, dans l'espoir que la même amélioration en sera chaque fois la conséquence.

Effets thérapeutiques.

Traitement général. Sans examiner toutes les conditions qui militent en faveur de ce traitement que nous connaissons pour l'avoir déjà étudié plusieurs fois à propos de chaque groupe de maladies traitées à Saint-Nectaire ; je dirai toutefois que, dans les cas d'affections oculaires, il est reconnu en outre que la possibilité de respirer un air pur (Desmarres, de Graefe), augmente les chances de succès. Ces conditions se trouvent réunies à Saint-Nectaire.

Ce traitement général est indispensable comme le prouvent les assertions suivantes : « Il faut placer les malades, dit M. Wecker à propos des granulations chroniques (p. 132), dans de bonnes conditions hygiéniques ».

« En même temps que la constitution se *remontera*, nous verrons l'affection oculaire prendre sous le traitement direct une

tournure plus favorable et marcher plus rapidement vers la guérison. » Le même précepte est formulé à propos de la blépharite.

« Le traitement de la blépharite glanduleuse demande beaucoup de soins, et comme elle existe fréquemment avec une constitution lymphatique et un tempérament scrofuleux, il faut chercher à *modifier l'état général* par des moyens appropriés. » (Desmarres, 153).

Dans le courant de cette Notice, je crois avoir démontré l'action efficace de nos eaux minérales, contre cet état lymphatique exagéré et contre la diathèse scrofuleuse.

Traitement local. Les douches peuvent amener des effets différents, suivant l'idée que se fait l'opérateur du moyen mis à sa disposition et l'effet qu'il veut produire. Soit dit en passant, il n'est pas prudent de laisser aux employés attachés à l'établissement, le soin de donner les douches oculaires, car, mal administrées, elles peuvent provoquer des accidents sérieux.

C'est dans les cas de blépharites que l'on observe le plus facilement les bons effets des douches; elles détergent les paupières, les débarrassent sans force, sans tiraillements des mucosités croûteuses qui y sont adhérentes, et qui rendent souvent leur écartement très-difficile et très-douloureux; elles mettent à nu les ulcérations qui occupent leurs bords libres, et favorisent par conséquent le contact de l'agent modificateur, de l'eau minérale, avec la partie profonde de ces ulcérations.

Elles provoquent la *résolution* des engorgements glandulaires, et à la suite de leur action sur les glandes de Meibomius, on voit les paupières perdre peu à peu de leur épaisseur, de leur dureté morbide.

Elles *tonifient* la muqueuse conjonctivale, diminuent l'exagération de sécrétion ou en modifient sérieusement la nature.

Elles *réveillent* une certaine vitalité dans les organes délicats avec lesquels l'eau est mise en contact, et transforment une inflammation chronique en inflammation franchement aiguë et qui a de la tendance vers la guérison.

Sur la muqueuse palpébrale et bulbaire, elles amènent une vascularisation quelquefois considérable; les vaisseaux augmentent de volume et de nombre, et s'ils sont engorgés, leur élasticité étant mise en jeu, ils se débarrassent de leur contenu, se vident promptement, se laissent remplir de nouveau, pour rejeter encore le sang qu'ils ont reçu. La succession de ces phénomènes a pour but d'apporter plus facilement l'élément vital par excellence, le sang, pour entraîner ensuite avec lui, dans la circulation générale, les produits plastiques, les exsudats qui s'étaient déposés dans ces tissus hypertrophiés. D'où stase sanguine rendue impossible et activité bien plus considérable de l'absorption.

Cette vascularisation exceptionnelle, souvent si difficile à obtenir par d'autres moyens nous rendra bientôt compte de l'action salutaire de ces douches contre l'albugo, le pannus, le leucoma.

En un mot, ces douches sont toniques, résolutives, irritantes, anesthésiques.

Comment se rendre compte de cette action multiple?

La diminution des douleurs vives se produit sous l'influence de l'action hyposthénisante de l'acide carbonique. La matière organique n'y est pas non plus étrangère. La présence du chlorure de sodium, suffit pour expliquer leur action tonique.

Ce sont les alternatives de rétraction et de réplétion des vaisseaux sanguins qui, aux dépens de la stase sanguine, activent la résolution, et favorisent par suite la résorption des exsudats épanchés entre les lames de la cornée.

Mais, à mon avis, le rôle de l'acide carbonique ne se borne pas à son action anesthésique, il est bien plus important. Ce gaz est probablement l'agent principal de cette irritation substitutive, il développe le degré d'inflammation nécessaire pour obtenir la résolution de la base des granulations chroniques que nous allons bientôt étudier séparément; affection si fréquente, et qui depuis quelques années se présente souvent à Saint-Nectaire. Ce qui donne une certaine valeur à mon opinion, c'est que nous savons que cet acide carbonique était employé par de Graefe contre les conjonctivites chroniques. D'un autre côté, examinons d'après Herpin, de Metz, les effets de ce gaz sur l'appareil oculaire.

Appliqué sur les yeux, le gaz acide carbonique y produit d'abord un picotement, puis une sensation de chaleur, d'ardeur légèrement douloureuse; la conjonctive devient rouge, les larmes coulent en abondance, la cornée est très-brillante, la vue plus claire, plus perçante, les mouvements de l'iris plus rapides.

N'y a-t-il pas analogie complète avec les effets produits par les douches oculaires simples ou pulvérisées, tels que je les ai déjà décrites? L'acide carbonique serait donc l'agent actif dans ces circonstances. Il est permis de croire qu'une eau minérale non carbo-gazeuse, n'aurait pas les mêmes propriétés que celle de Saint-Nectaire.

Le docteur Herpin vient encore ajouter l'autorité de son nom à cette manière d'interpréter l'action thérapeutique de ces douches, en énumérant les affections contre lesquelles on peut employer utilement l'acide carbonique, et parmi lesquelles sont comprises celles que nous avons traitées par nos douches, dans les mêmes conditions *d'état général*. En effet, il dit (p. 302): « Les douches de gaz acide carbonique sont utiles dans les af-

fections de la conjonctive et des *paupières*, lorsqu'elles sont passées à l'état *chronique*, torpide ou atonique, même d'origine *scrofuleuse* ou herpétique, dans l'*amblyopie* ou faiblesse de la vue, dans plusieurs affections des nerfs de l'œil, soit des nerfs sensitifs, soit des nerfs moteurs. »

Or, nous avons vu que le docteur Herpin admet la possibilité de produire des effets analogues, quoique moins intenses, avec l'eau chargée d'acide carbonique, comme avec le gaz lui-même. Il faut donc ajouter, je le répète, une grande importance à l'acide carbonique dans les effets produits par ces douches oculaires. C'est encore à sa présence que l'on doit rapporter la tolérance de certaines affections oculaires à l'état sub-aigu, pour ces mêmes douches qui, sans l'action anesthésique de ce gaz, ne pourraient pas être supportées par les malades.

Maladies des yeux traitées à Saint-Nectaire.

Examinons maintenant dans quelles maladies et dans quelles circonstances le traitement par ces douches oculaires a été le plus souvent et le plus utilement employé. Les longs détails que nous avons donnés sur le traitement général et local dont nous avons séparément étudié l'importance, nous dispenseront de revenir à propos de chaque maladie sur les effets directs ou indirects de ce mode de traitement.

Blépharites.

Les blépharites chroniques, les blépharites ciliaires surtout, sont traitées avec avantage par les douches fortes à un seul jet filiforme, avec de l'eau minérale à une température peu élevée et native. La pulvérisation est employée pour éviter une inflammation trop vive et une douleur qui serait insupportable, au début. Après les premiers jours, il est nécessaire

d'augmenter la durée de la douche pulvérisée et sa force. Ces moyens auxquels on peut joindre des lotions répétées plusieurs fois par jour, avec de l'eau minérale et des fumigations le soir, réussissent très-bien à débarrasser les surfaces malades de ces croûtes purulentes qui, une fois desséchées, sont très-adhérentes et nécessitent quelquefois un frottement nuisible, une certaine force pour se laisser détacher. Les tissus se ramollissent, l'inflammation chronique des glandes de Meibomius tend à disparaître et la paupière perd son épaisseur avec sa dureté. Les entropions et extropions sont de moins en moins prononcés.

Chacun sait que ces blépharites sont très-tenaces, très-rebelles à une foule de traitements les plus rationnels et même suivis avec persistance. Il est reconnu que ces blépharites se rencontrent fréquemment chez des sujets jeunes, lymphatiques, et que bien souvent la scrofule entretient cet état chronique de l'inflammation.

C'est dans ce dernier cas, que le traitement général par les eaux de Saint-Nectaire, devient le plus important au point de vue thérapeutique et ne fait que se compléter par le traitement local. (Voir les généralités sur ces deux genres de traitement).

Dans un travail de ce genre, il n'est pas possible de publier un grand nombre d'observations, je me bornerai donc à en citer quelques-unes seulement, à propos de chaque affection, en attendant un mémoire plus complet sur le traitement spécial des maladies des yeux à Saint-Nectaire.

Observation de blépharite ciliaire. Amélioration.

M. de D..., âgé de 16 ans, d'aspect fort et vigoureux, de haute taille et d'un embonpoint marqué, tempérament lymphatique, vint à Saint-Nectaire au mois de juillet 1866 suivant le conseil de MM. les docteurs Gagnon et Fleury.

Blépharite ciliaire double, plus intense du côté gauche, datant de plus de 6 ans, et traitée inutilement à Paris, par une foule de moyens, entre les mains des oculistes les plus distingués.

Ces moyens ne produisaient qu'une amélioration passagère. Rechutes fréquentes, tendance à l'extropion du côté gauche. Cils adhérents en faisceaux, manquant par places. Bords libres rouges, épais.

Traitement général ordinaire. Douches locales, énergiques, à un seul jet, alternativement avec de l'eau chaude ou froide : cette dernière était plus douloureuse, mais provoquait une inflammation plus franche, une rougeur, une irritation plus considérable.

Contraction énergique des paupières, efforts considérables pour les maintenir écartées et renversées. Dans ce cas, les ménagements ordinaires n'étaient pas nécessaires, et il paraissait urgent de brusquer un peu la maladie pour obtenir un résultat satisfaisant. Après 25 jours, mucosités croûteuses se détachant plus facilement sous le choc de l'eau minérale et thermale, paupières moins adhérentes, plus souples, moins dures, moins de sensibilité aux agents extérieurs, vent, poussière, lumière vive, etc.

Deux mois après, j'ai pu juger que l'amélioration s'était maintenue. Appétit et force développées, chairs plus fermes, plus d'ardeur au travail, plus d'aptitude au mouvement.

Etat général surtout plus satisfaisant.

Observation de blépharite chronique. Amélioration.

M. F..., cultivateur, âgé de 24 ans, est atteint d'une blépharite chronique datant de plus de 12 ans, traitée bien souvent sans succès, et par d'habiles praticiens de Paris, de Melun, etc. Tempérament nerveux, constitution débile, herpétisme, se trouve, par ses fonctions, devoir habiter Saint-Nectaire pendant 5 mois.

Je lui persuade de se soumettre au traitement local, et encouragé par le résultat qu'il était à même de voir tous les jours, il subit une série de douches locales, d'abord pulvérisées; mais, présenté par moi à mon ami le docteur Pireyre, de Saint-Amant, alors de passage à Saint-Nectaire, il entend que M. Pireyre manifeste hautement des doutes sur la possibilité de sa guérison.

Craignant alors de servir uniquement de sujet d'expérience, il est moins assidu et paraît moins satisfait des soins que je lui donne.

J'étais cependant convaincu de la curabilité de cette affection rebelle.

Toutefois, je cessai brusquement de lui administrer des douches; mais,

après 8 jours, l'amélioration qui s'était manifestée primitivement sous l'influence des premières douches, avait complètement disparu; et ce malade vint me supplier de le remettre de nouveau en traitement; ce qui fut fait.

Pendant plus de 2 mois, il subit des séries successives de douches fortes, filiformes, ou pulvérisées; ordinairement les dernières précédant les premières, au nombre de 8 à 12 de suite, et après avoir pris environ 60 à 70 douches, l'amélioration fut très-sensible, et s'approcha beaucoup d'une guérison complète.

Rougeur, douleur, agglutination des paupières le matin, sensibilité extrême à la lumière, céphalalgie, picotements, etc. Tous les signes furent amendés, et le jeune malade put se livrer à ses travaux que souvent l'affection oculaire forçait d'interrompre.

Je le reverrai probablement en 1869 et je compléterai cette observation.

Conjonctivite.

Les douches locales, carbo-gazeuses simples ou pulvérisées, s'adressent directement à la conjonctivite, et même les douches de gaz acide carbonique, comme nous les avons vu être recommandées par M. de Graefe. Je ne possède aucune expérience personnelle à invoquer en faveur de ce dernier moyen thérapeutique, n'ayant pas encore osé l'employer.

Il va sans dire que le traitement local trouve son application la plus indiscutable, surtout contre les conjonctivites chroniques, les ophthalmies scrofuleuses; mais lorsqu'il existe un état subaigu, il ne faut pas se priver du bénéfice des douches minérales.

Il est alors nécessaire d'avoir recours à la pulvérisation, qui peut être administrée avec une si grande douceur et de si grands ménagements, que l'on n'a plus à craindre une surexcitation trop vive, un excès d'inflammation dont on ne se rendrait maître que difficilement. La tolérance de la conjonc-

tivite subaiguë est même assez grande pour ces douches, comme le prouve l'observation suivante. Nous avons vu qu'elle est due à la présence de l'acide carbonique. Lorsque la photophobie est considérable, il est impossible d'écarter les paupières l'une de l'autre ; elles sont convulsivement contractées, et cependant l'eau minérale projetée d'une certaine manière, pénètre assez facilement et va se mettre en contact avec toute la muqueuse oculaire, et entraîne avec elle, à sa sortie de l'œil, les produits inflammatoires déposés derrière la cloison palpébrale.

Au bout de peu de jours, l'accoutumance a lieu, et souvent les malades peuvent tenir leurs paupières écartées, et l'œil rester sous la douche, presque complètement ouvert. Si la conjonctivite est chronique, on peut opérer avec plus d'assurance, et ne pas redouter, mais au contraire, rechercher la production des phénomènes, tels que rougeur, chaleur et vascularisation. (Voir les effets physiologiques du traitement local.)

Il est bien entendu que l'on ne négligera point le traitement général, dans le but de modifier la constitution lymphatique, et le tempérament scrofuleux, qui se montrent encore chez le sujet atteint de conjonctivite comme de blépharite chronique.

*Observation de conjonctivite subaiguë. Kératite ulcéreuse double.
(Guérison complète.)*

Louise Morel, de Durtol, 53 ans, mariée, a toujours joui d'une bonne constitution, jamais mal aux yeux dans son enfance. Au mois d'août 1866, début de l'affection dans l'œil droit. Epiphora, prurit, douleur, chaleur, céphalalgie. Progrès rapides en 8 jours, formation d'un abcès de la cornée, photophobie très-intense. Sur le conseil d'un médecin, M. Mirmande, de Volvic, application de sangsues, qui ne produisent aucun effet. Propagation de l'inflammation à l'œil droit. C'est alors qu'elle vient trouver M. le docteur Gagnon, au mois de novembre 1866. Traitement approprié. Amélioration

qui a duré 4 mois. Fièvre intermittente, coupée avec la quinine. Un mois après, réapparition de l'affection oculaire.

Section de vaisseaux. Caulérisations 2 fois par semaine au nitrate d'argent. Le 16 août 1867 ouverture artificielle de l'abcès. Application nouvelle de sangsues. Nouvelle section des vaisseaux. Amélioration légère, photophobie toujours aussi intense, à ce point qu'on était obligé de boucher avec du linge, les ouvertures qui laissaient passer dans la chambre de la malade, le plus léger rayon de lumière.

Cette malade vint à Saint-Nectaire, en 1867, conduite par sa belle-sœur, et ne pouvant ouvrir les yeux, baissant constamment la tête pour se soustraire à la lumière la plus douce. Impossible d'écarter les paupières l'une de l'autre, de rien distinguer. Céphalalgie intense, larmoiement incessant. Douleurs lancinantes très-vives; l'œil gauche est plus malade.

Traitement général complet. Bains, douches sur les membres inférieurs, bains de pieds, eau en boisson.

Le *Traitement local* a consisté tout d'abord en douches locales avec l'eau pulvérisée, douches très-faibles, opérant une sorte de lavage. Si l'on augmentait un peu l'énergie de la douche, la malade accusait une douleur très-vive, et refusait de s'y soumettre. Des douches ordinaires à un ou plusieurs jets n'auraient pu être supportées.

Trois jours après, amélioration notable: on peut écarter légèrement les paupières et remarquer sur les deux cornées des ulcérations nombreuses et profondes, bords réguliers, forme d'entonnoir, aspect grisâtre, un cercle cornéen très-marqué, un grand nombre de vaisseaux recouvrant toute la sclérotique et s'avancant jusque sur la moitié de la cornée.

Cet examen est douloureux et ne peut être supporté longtemps. La douche pulvérisée est dirigée entre les paupières maintenues légèrement écartées.

Les jours suivants, l'amélioration permet de les écarter largement et de doucher la cornée elle-même, sans prendre autant de précautions. La malade peut, après 8 jours de traitement, commencer à s'occuper de travaux d'aiguille, et la douche forte est supportée les yeux ouverts, sans le secours d'aucun aide.

La douche pulvérisée n'ayant plus une action assez énergique, j'ai recours, à la fin de chaque séance, à la douche avec l'appareil de Follin, ou celui de Sales-Girons, en supprimant le tamis métallique.

Le traitement a duré 24 jours, sans interruption, et à ce propos, je dois signaler un fait particulier. Comme cela arrive souvent, l'époque mensuelle a été avancée de plusieurs jours, et cette malade ignorante, désirant profiter de tout son temps, ne cessa pas un seul jour de prendre ses bains et douches générales. Il ne survint aucun accident. Cependant, je ne conseillerais jamais de suivre cet exemple.

Enfin, cette malade est partie de Saint-Nectaire dans un état tellement satisfaisant, et cette amélioration a si bien persisté qu'elle a pu se livrer, en revenant chez elle, aux rudes travaux de la campagne (travailler autant que les hommes, suivant son expression), sans que ces imprudences aient eu de mauvais résultats.

J'ai revu cette malade l'année suivante, 1868, à Saint-Nectaire.

Ce n'est qu'après de vives instances que j'ai pu la déterminer à venir se soumettre à un traitement analogue à celui de l'année précédente, elle craignait le retour de l'inflammation.

Cependant, j'étais persuadé que je pouvais obtenir, dans ce cas favorable, une guérison complète et faire disparaître les taies qui avaient pris la place des ulcérations profondes, qui n'avaient plus reparu depuis le premier traitement balnéaire.

Je parvins à lui administrer encore des douches de plus en plus énergiques, d'abord avec de l'eau pulvérisée pour accoutumer les organes, puis, avec l'appareil de Follin. Après quinze jours, j'eus l'extrême satisfaction d'arriver, sans inconvénients, à une guérison presque complète, et qui devait se compléter peu à peu, l'influence résolutive des moyens employés persistant encore longtemps après le séjour à la station thermale.

Il y a quelques jours seulement, mai 1869, j'ai appris par M. le docteur Gagnon, qui a revu cette malade, qu'elle est complètement guérie.

KÉRATITES.

C'est surtout lorsque l'inflammation consécutive ou primitive a atteint la cornée, que les douches locales ont une efficacité d'autant plus grande que la maladie est plus grave.

Les kératites reconnaissent plusieurs formes (vasculaire, ulcéreuse, panniforme, etc.), et plusieurs causes. Elles surviennent très-souvent à la suite des granulations chroniques. Examinons tout d'abord cette affection.

Granulations chroniques. — Trachome.

Jé veux parler des granulations chroniques ou trachome, sans m'occuper des granulations mixtes de certains auteurs, des granulations charnues de Desmarres, de cet aspect granulé de

la conjonctive qui est formé par l'hypertrophie des papilles ou un état particulier des follicules.

Les granulations ont leur siège le plus fréquent à la partie interne des paupières, dans les culs de sac palpébraux, à la paupière inférieure ou supérieure. Dans ce dernier cas, au dire de quelques spécialistes, c'est au frottement que ces granulations déterminent sur la cornée, que sont dues la plupart des kératites chroniques et bien souvent le pannus. Suivant M. Wecker, ce n'est pas là la raison du développement du pannus; car souvent il dépasse la portion de la cornée recouverte par la paupière supérieure. Pour lui, le pannus tient à la propagation des granulations sur la cornée. Il est dû à une production néoplastique qui se forme sur la cornée.

Nature des granulations. L'opinion admise généralement est que dans les granulations on a une exsudation plastique dans laquelle il se produit du tissu cellulaire de nouvelle formation. Ce dernier tissu s'organise, forme un tissu fibreux très-dense qui finit par détruire le tissu dans lequel il a pris naissance.

MM. Wecker et Wircchow ne considèrent pas la granulation comme un exsudat organisé, mais bien comme un néoplasme, résultat d'une repullulation des noyaux des cellules du tissu cellulaire.

Quel serait le point de départ de ces granulations? C'est une erreur de croire que les follicules de la conjonctive sont le point de départ de ces granulations, car ils manquent complètement sur la conjonctive du tarse et du globe oculaire, où cependant on voit souvent se développer les granulations.

Ces granulations constituent une maladie grave et donnent lieu à des symptômes parmi lesquels on constate un larmoieusement abondant, de la photophobie, une sensation de corps étranger, de gravier; de l'inaptitude au travail, de l'anorexie.

Les complications sont aussi très-sérieuses, telles qu'abcès de la cornée, ulcères, pannus; quand les paupières sont rouges, livides, tuméfiées et renversées en dehors par un double entropion, l'aspect du malade est repoussant et il n'est pas rare de voir alors la maladie priver entièrement les sujets de la vue. Souvent les cicatrices, en courbant le tarse, produisent au contraire un entropion, et la direction vicieuse des cils en dedans, amène une irritation et à la suite un pannus plus ou moins développé.

L'observation démontre que le trachome existe le plus souvent chez des sujets débiles, anémiques, cachectiques, doués d'un tempérament lymphatique exagéré, et permettant la constatation d'accidents nombreux de la scrofule.

Traitement. Il y a peu de maladies pour lesquelles on ait employé une quantité aussi grande de remèdes qui ont été vite abandonnés après avoir joui d'une grande faveur; ceci est la preuve de la grande difficulté que l'on rencontre à détruire ces granulations.

Ainsi, on a utilisé les caustiques, comme le sulfate de cuivre, le nitrate d'argent, l'acétate de plomb (méthode de Buys), qui n'empêche pas le développement de nouvelles granulations, la section des vaisseaux qui se rendent au pannus, section dont on a beaucoup abusé comme des scarifications de la muqueuse palpébrale.

Pour développer la vascularisation de la cornée, on a proposé les compresses chaudes de de Graefe, et pour provoquer une vive inflammation, on a poussé la hardiesse jusqu'à l'inoculation du pus blennorrhagique; mais si l'un des yeux est moins malade que l'autre, on fait courir à ce dernier un grand danger.

On peut voir, par ce qui précède, que l'idée qui domine toutes

les méthodes de traitement de cette affection, consiste à amener une irritation franche et salubre, une vascularisation qui permette l'absorption du cal du pannus et des produits plastiques épanchés, enfin, de la base même de ces granulations qui sont prises à partie. Ainsi, dit M. Wecker (*page 114*), « si l'inflammation attaquée directement diminue et que les granulations augmentent, notre but est de ranimer l'inflammation et de combattre cette tendance à la production du tissu néoplastique. Nous employons des caustiques qui, sous forme d'escharres, causent de la vascularisation par l'irritation que nécessite leur élimination. »

Traitement spécial à Saint-Nectaire. Examinons maintenant si le traitement institué à Saint-Nectaire peut remplir les indications reconnues nécessaires. Et d'abord, nous avons vu 1°. à propos du traitement général des maladies des yeux, que les auteurs regardaient ce traitement général comme indispensable; 2°. que les symptômes généraux du lymphatisme et de la scrofule se montrent de concert avec les signes propres à l'affection locale; 3°. que les eaux de Saint-Nectaire sont bien appropriées au traitement de ces états généraux de l'économie; 4°. enfin, nous venons de reconnaître qu'il fallait chercher à développer une irritation et par suite une vascularisation active; eh bien, à propos des effets thérapeutiques, nous avons prouvé la possibilité d'arriver à ce dernier résultat par les moyens spéciaux en usage près de notre station thermale.

On peut donc conclure que le traitement local, aidé du traitement général, dans toutes les circonstances que nous avons énumérées, et institué tel que nous l'avons décrit plus haut, aura les plus grandes chances de succès contre les granulations, et par analogie que les dépôts de lymphé plastique entre les lames de la cornée, auront une tendance marquée vers la guérison.

Du reste, des faits nombreux sont venus vérifier complètement ces réflexions théoriques et justifier ce que M. le docteur Gagnon m'écrivait le 13 juillet 1866, en m'envoyant un nouveau malade atteint de granulations.

« Encore une conjonctivite granuleuse que je vous adresse et pour laquelle j'ai conseillé le même traitement à *Saint-Nectaire*, c'est-à-dire les douches oculaires. Nous arriverons, à l'aide de nombreuses observations, à la démonstration de ce fait, que la guérison des granulations s'obtient à l'aide de ces douches hydro-minérales. » Aujourd'hui, après deux nouvelles campagnes thermales, avec des appareils perfectionnés, avec la pulvérisation comme puissant et nouvel auxiliaire, les résultats sont venus confirmer mes espérances, et quant à la guérison possible de ces granulations, il ne doit plus exister le moindre doute.

Mon ami et cher maître, M. le docteur Meyer, dont j'ai suivi pendant plus de deux ans la clinique et les leçons à l'école pratique de Paris, ne sera plus autorisé à dire, comme dans une communication récente à la Société médicale d'observation, que l'on a essayé de traiter les granulations par des douches d'eau pulvérisée, et que les résultats ont toujours été négatifs.

Ce qui a pu, peut-être, motiver cette assertion, c'est qu'en effet, j'ai essayé de traiter des granulations par la pulvérisation des eaux minérales de Saint-Nectaire, transportées à Paris, et cela en présence de M. Meyer lui-même, à la clinique de la rue de l'Ecole de médecine.

Malheureusement, j'avais compté sans l'incurie des propriétaires des sources. L'eau transportée avait été recueillie avec si peu de soin, elle était si chargée de malpropretés insolites, que les appareils délicats qui servent à la pulvérisation

ne purent fonctionner convenablement. Impossible de diriger la douche, qui, dans ses écarts, allait s'en prendre aux élèves et aux médecins qui assistaient à ces essais. J'ai dû, à mon grand désappointement, cesser ces expériences comparatives. (Un seul œil recevait la douche, l'autre était traité par les moyens ordinaires.) Au dire même de M. Meyer, elles avaient cependant donné des espérances de succès.

Il est impossible du reste de rien conclure de ces tentatives de traitement par l'eau minérale transportée, à propos des succès obtenus par la médication spéciale instituée près des sources. A Saint-Nectaire même, où l'eau est utilisée à une température convenable, avant qu'il ne soit survenu, comme cela arrive souvent pour l'eau transportée, aucune altération dans les éléments qui constituent sa riche minéralisation; avant qu'elle n'ait rien perdu de l'acide carbonique qui, non-seulement maintient ces éléments à l'état de dissolution, mais encore communique à l'eau carbo-gazeuse, des propriétés éminemment favorables.

C'est la réunion de ces conditions dans lesquelles se trouve cette eau minérale, qui justifie la spécialisation que je cherche à établir.

Kératite panniforme. Granulations. Guérison complète.

M^{me} V..., du Cantal, mariée depuis 5 mois, lymphatique et chloro-anémique, atteinte d'une kératite panniforme plus prononcée à gauche, précédée de nombreuses granulations placées sur la face interne de la paupière supérieure seulement, traitée par les cautérisations au sulfate de cuivre pendant 5 mois, soumise à un traitement analeptique, arrive à Saint-Nectaire en 1866.

Etat actuel. La paupière supérieure gauche s'élève incomplètement; leucoma sur le segment supérieur de la cornée. Granulations palpébrales. L'œil droit est accidentellement enflammé. Photophobie intense, épiphora; paupières agglutinées le matin. Etat général peu satisfaisant, décoloration des tissus, bruit de souffle carotidien.

Traitement. — Bains entiers. Bains de pied le soir (6 minutes). Eau en boisson (Source Rouge), 2 à 3 verres. Après 2 jours, douches oculaires filiformes administrées avec une grande douceur, sur les paupières fermées, puis écartées de plus en plus l'une de l'autre. 2 à 3 minutes de durée, matin et soir. Après la douche, céphalalgie légère, vascularisation notable, rougeur, chaleur, mais 1 heure après, sensation agréable, fraîcheur dans les yeux. Après quelques jours, amélioration sensible, paupières non adhérentes le matin, photophobie moins prononcée, peut lire une lettre de son mari, diminution du larmoiement.

La douche est alors administrée avec plus de force pendant cinq minutes chaque fois, et sur les paupières maintenues renversées en dehors.

Enfin, après trente jours, ayant pris deux douches par jour, cette malade partit complètement guérie. C'était évident pour tout le monde. Rien ne faisait plus soupçonner une affection oculaire.

Je n'ai plus revu la malade; mais trois ans après, le docteur Gagnon, qui l'avait envoyée à St-Nectaire, m'a assuré que la guérison avait été complète et s'était maintenue.

Conjonctivite granuleuse. — Amélioration.

M. A..., du département du Puy-de-Dôme, 43 ans, présentant les signes extérieurs de la constitution strumeuse, engorgement des ganglions sous-maxillaires du côté droit, léger impétigo aux lèvres, à l'entrée des narines, etc., granulations à la face interne des paupières, arrive à Saint-Nectaire au milieu de la saison de 1866.

M. le docteur Gagnon m'écrivait en m'adressant ce malade : « Je pense que les eaux prises en boisson et en bains, que les douches oculaires dirigées plus spécialement sur l'œil droit seront d'une administration très-facile et suivies d'un succès complet. » Les prévisions ne se sont points réalisées sur le premier point, car ce malade très-impressionnable ne supportait que péniblement la douche; il était difficile de renverser les paupières, mais néanmoins l'amélioration s'est fait sentir d'une façon bien marquée sur l'état général, et les granulations s'étaient presque complètement effacées. La sensation de gravier, si désagréable, n'avait plus lieu; le malade pouvait lire plus longtemps sans fatigue; moins grande sensibilité à la lumière un peu vive, etc.

Granulations avec kératite panniforme. Guérison.

Marie T..., 9 ans, d'Issoire, lymphatique, débilitée, engorgements cervicaux à gauche existant depuis plusieurs années, est atteinte de granulations, dont le début remonte à 8 mois, et qui ont déterminé une kératite

panniforme sur le segment supérieur de la cornée. Traitement : tous les jours cautérisation au sulfate de cuivre, et pendant le cours de ce traitement, les vaisseaux ont été scarifiés 3 à 4 fois. Amélioration.

A son arrivée à Saint-Nectaire, il reste des traces de la kératite panniforme; quelques vaisseaux rares entretiennent un léger trouble de la cornée; aux deux angles des paupières, s'observent encore des granulations. Absence de photophobie, élévation incomplète des paupières, surtout à gauche; état général peu satisfaisant. Décoloration des tissus.

Traitement. Source Rouge en boisson, 2 à 3 verres avec tisane de feuilles de noyer, bains entiers.

Pendant les 4 premiers jours, une douche d'eau minérale à un seul jet est dirigée pendant 2 minutes sur la face interne des deux paupières que j'avais beaucoup de peine à renverser en dehors et surtout à maintenir renversées.

Effets physiologiques ordinaires, durant environ une demi-heure, puis sensation de bien-être. Légère amélioration.

Dès le cinquième jour une seconde douche est administrée le soir dans les mêmes conditions. Traitement prolongé pendant 20 jours. Disparition complète de l'opacité de l'œil droit, avec persistance d'une légère opacité de l'œil gauche.

La jeune malade fut examinée 20 jours après par M. le docteur Gagnon qui constata l'absence de granulations à droite et quelques rares granulations à gauche. Les paupières étaient largement ouvertes, la vision presque normale. L'état général était beaucoup plus satisfaisant et une diminution très-sensible de l'engorgement des ganglions cervicaux est appréciable.

L'année suivante, le traitement fut plus actif, douches fortes à un seul jet (douche Follin) et douches d'eau pulvérisée, sur les paupières maintenues renversées, eau très-chargée en acide carbonique.

Traitement général identique. La guérison a été complète.

Kératites simples.

Dans les kératites vasculaires, ulcéreuses, etc., nous pouvons affirmer que les douches produisent des effets très-heureux, même lorsqu'il existe un état subaigu assez intense, et nous avons vu après quelques jours seulement, les symptômes s'amender d'une façon très-notable.

Cette amélioration, comme pour toutes les affections oculaires que nous avons examinées est variable dans sa première

manifestation ; le plus souvent on peut l'observer dès le 8^e ou le 10^e jour ; dans quelques circonstances , elle fait place pour un temps indéterminé à une recrudescence de l'affection , mais elle ne tarde pas à reparaitre et à suivre désormais son cours ordinaire jusqu'à la guérison.

A quelle époque des affections oculaires le traitement de Saint-Nectaire a-t-il plus de chances de succès ? J'ai vu les effets se montrer plus accusés lorsque après les traitements ordinaires , le malade avait déjà ressenti une légère amélioration ; quand le sujet était affaibli par les traitements antérieurs et par sa constitution.

L'influence de l'âge sur la marche de certaines affections oculaires est indiscutable ; ainsi , nous voyons chez les enfants les taies de la cornée , lorsqu'elles sont légères , peu profondes , disparaître peu à peu , sans traitement et par les progrès seuls de l'âge ; mais à Saint-Nectaire , comme l'albugo , le pannus , le leucoma , les taies de la cornée suivent une pente drenue plus rapide vers la guérison.

Observation de kératite ulcéreuse. Guérison complète.

Marie T. . . âgée de 20 ans , habite Issoire , tempérament lymphatique , constitution débile , arrive le 20 juin (1866) à Saint-Nectaire , pour y être traitée d'ulcérations nombreuses à la cornée du côté droit.

Au mois de mai précédent , vision nulle , résultat satisfaisant obtenu par l'application de sangsues , cautérisation au sulfate de cuivre , purgations répétées , etc.

Etat actuel. Ulcérations légères , et taies partant de la partie externe et inférieure et allant jusqu'au milieu de la pupille , avec un prolongement en bas et à droite. Peu de rougeur de la conjonctive. Opacité jaunâtre demi-circulaire à la partie externe , aux approches de la cornée. Douleurs le matin , photophobie , mucosités adhérentes aux cils , épiphora. Du côté gauche , taches légères , fatigue de la vue très-prompte à survenir , céphalalgie fréquente.

Etat général. Nez volumineux , lèvres grosses , ganglions cervicaux engorgés , constipation opiniâtre.

Traitement général, rien de particulier. Traitement local consistant en douches dont l'énergie a pu aller constamment en augmentant sans avoir aucun inconvénient à redouter.

Remarque. Lorsque les paupières étant maintenues, renversées et écartées l'une de l'autre, la douche était dirigée vers l'angle interne de l'œil; une partie du liquide passait par les points lacrymaux et sortait en bavant par la narine correspondante; une autre partie passait par l'arrière-gorge, et la malade en avalait littéralement une certaine quantité. Les premiers jours, difficulté extrême de respirer en recevant la douche, puis tolérance complète. C'est à propos de ce fait que je me suis demandé s'il ne serait pas possible d'utiliser un semblable passage du liquide minéral par les points lacrymaux, pour modifier avantageusement la muqueuse oculo-nasale, dans les affections dont elle est le siège.

Résultat définitif très-concluant. Rougeur et vascularisation disparues, vision plus complète, moins de fatigue, absence de photophobie. Paupières libres le matin, ayant perdu leur gonflement anormal. La tendance à l'ectropion a disparu. Ulcérations de la cornée plus superficielles et moins étendues. Etat général très-bon. Appétit excellent. Engorgements cervicaux moins prononcés. Partie le 17 juillet, après 25 jours de traitement.

M. le docteur Gagnon, qui avait dirigé cette malade sur Saint-Nectaire, m'a affirmé dernièrement (mai 1869), que depuis 3 ans, la guérison complète s'était maintenue sans le secours d'aucun traitement ultérieur.

Observation de pannus. Leucoma, amélioration très-notable.

M. G..., d'Aigueperse, 24 ans, arrive à Saint-Nectaire le 18 juillet 1867, adressé par le docteur Gagnon. Leucoma à droite occupant une étendue considérable. Kératite vasculaire, à gauche; pannus épais, d'aspect noir, recouvrant presque tout le champ papillaire.

Cet œil ne distingue même pas la couleur des objets placés à 5 centimètres. Le traitement paraissait ne devoir être dirigé que sur l'œil droit, néanmoins, n'ayant rien plus à perdre de ce côté, le malade consentit à essayer un traitement très-énergique, dans le but de voir ce qu'on pourrait en obtenir dans ce cas considéré comme désespéré, tout en conservant bien entendu, pour l'œil moins malade, les précautions nécessaires.

Celui-ci fut soumis aux douches d'eau pulvérisée, puis à la douche à un seul jet à la fin de chaque séance, et après 22 jours, une amélioration sérieuse était la conséquence de l'emploi de moyens appropriés.

Mais ce qui fait surtout l'intérêt de cette observation, c'est qu'après 12

à 15 jours, l'œil considéré comme perdu, parut recouvrer une partie de ses fonctions.

Je dirigeai contre ce pannus, les douches les plus énergiques, avec l'appareil de Follin, plus tard avec celui de Sales-Girons. Je donnais au jet liquide une impulsion considérable.

Malgré sa bonne volonté, le malade ne pouvait la supporter que pendant quelques secondes; il était nécessaire de prolonger la séance, et d'y revenir à plusieurs fois. Un écoulement sanguin à plusieurs reprises vint me forcer à remettre la douche au lendemain. La vascularisation était considérable, la douleur, la céphalalgie se montraient chaque fois avec intensité, mais ne persistaient pas plus de 2 à 5 heures.

Traitement général. Bains prolongés, douches sur la colonne vertébrale, puis, comme adjuvants au traitement local ordinaire, lotions avec l'eau minérale dans la journée; le soir, fumigations s'adressant surtout à l'œil plus malade.

Enfin, après 21 jours de persévérance, le malade pouvait distinguer, de cet œil, l'enseigne des hôtels, à une distance de plus de 50 mètres. Le cal du pannus paraissait devoir se résorber peu à peu. Le leucoma de l'œil droit était en pleine voie de résorption.

En 1869, l'œil droit était complètement guéri et il restait sur l'œil gauche un nuage peu intense.

Indications. En résumé, les affections chroniques des yeux qui seront traitées avec le plus de succès à Saint-Nectaire, par le genre de médication que nous connaissons, sont 1°. les taies de la cornée, 2°. les blépharites glanduleuses et ciliaires, 3°. les conjonctivites chroniques (ophtalmies scrofuleuses), 4°. les kératites avec ulcérations et opacités, 5°. enfin les granulations et leurs conséquences, les opacités de la cornée (albugo, pannus, leucoma).

Contre-indications. Par opposition, l'état aigu s'oppose à l'emploi de ces douches; il en est de même d'un état de congestion active ou imminente du côté du cerveau. On doit aussi s'en dispenser, si l'on avait à craindre la répercussion, sur les yeux, d'un travail morbide ou même physiologique, quand ce dernier n'a pu s'accomplir qu'incomplètement.

QUATRIÈME PARTIE.

Indication sommaire des promenades et excursions aux environs.

Description des curiosités. — Renseignements.



ES belles pages qu'on a pu lire au commencement de cette brochure et où M. Lecoq, avec ce style inimitable, a décrit quel-

ques-unes des promenades géologiques qu'il a faites aux environs de St-Nectaire, me dispenseront d'entrer dans de bien longs détails. Cependant tout n'a pas été dit sur les merveilles de la nature répandues à profusion dans cette contrée privilégiée. Je me contenterai d'indiquer brièvement un but aux promenades que je recommande souvent aux baigneurs, en essayant de les rendre instructives ou intéressantes par quelques citations empruntées aux divers auteurs qui ont parcouru les mêmes montagnes, admiré les mêmes points de vue.

Sans s'éloigner de l'établissement, sur la montagne qui domine l'hôtel du Mont-Cornadore, se trouve la belle église de Saint-Nectaire et le village de ce nom, où se logeaient autrefois les baigneurs quand ils étaient moins difficiles qu'aujourd'hui (voir la gravure page 41).

Le dessin ne donne qu'une idée bien imparfaite de l'admirable point de vue dont on peut jouir, en s'éloignant un peu de l'église, du côté du levant. C'est peu de temps après le lever du jour, que le touriste matinal trouvera des motifs à son enthousiasme.



Eglise de Saint-Nectaire.

Devant lui l'ancienne église, si pure de style; autour, les maisons du village à demi-cachées par la verdure; sur le second plan, des collines plantées de sapins; plus loin la silhouette du vieux château de Murol; plus loin encore, près des nuages, la ligne ondoyante des montagnes élevées du Mont-Dore,

parmi lesquelles on distingue facilement l'altier pic de Sancy. C'est un des plus beaux spectacles qu'il m'a été donné de contempler.

L'église de Saint-Nectaire mérite l'intérêt du touriste et de l'antiquaire. C'est une des plus curieuses du style romano-byzantin et elle se trouve naturellement classée parmi les monuments historiques. Les baigneurs du Mont-Dore, station voisine, se réunissent pour venir la visiter et font de cette promenade, une véritable partie de plaisir (voir page 40). Ses chapiteaux sont très-curieux et présentent des sculptures et des peintures byzarres, des figures qui échappent à toute description (voir encore page 16).

Dolmen druidique. Si de l'église on veut aller à Saint-Nectaire-le-Bas ou à Saillens, la route qu'il faut prendre passe à quelques pas du dolmen druidique représenté page 39.

Trois pierres longues et massives, posées debout sur le sol, en soutiennent une quatrième, beaucoup plus large, moins épaisse et posée à plat sur les extrémités des trois premières. C'est un exemple de ces colossales constructions des druides, qui paraissent ne pouvoir supporter le souffle des orages, mais qui empruntent à leur seule pesanteur leur grande solidité.

Sur ces espèces d'autels avaient lieu d'horribles sacrifices dont l'idée vous fait frissonner d'épouvante, surtout en lisant la description qu'en donne M. l'abbé C. (*Vacances en Auvergne*, page 54). « Quand elles avaient parlé, il fallait du sang humain. Alors aux heures avancées de la nuit, au pied des montagnes, au fond des forêts, à la clarté vacillante et rougeâtre des torches, on voyait s'accomplir d'affreux mystères. Tantôt armé du couteau béni par le grand-prêtre, l'ovate, tourné vers l'orient, n'ayant pour vêtement qu'une ceinture qui descend jusqu'aux genoux, égorgeait par derrière une vic-

time en la perçant au-dessous du diaphragme, de manière à prolonger son tourment et à ne lui donner la mort que par degrés. Dans la couleur du sang, les convulsions des membres, la forme de la plaie, dans les entrailles arrachées et palpitantes, il cherchait à lire les secrets de la Providence; tantôt de hideux exécuteurs apportaient un immense colosse en osier creux, ou en foin, à forme humaine. Ils le remplissaient d'hommes vivants et le prêtre désigné y jetait une torche ardente. La foule était là, comme à une fête, couvrant de ses acclamations les cris effroyables, les hurlements des malheureux que le colosse renfermait. Les druides chantaient, les bardes faisaient retentir une musique effrayante; les ovates dansaient et jetaient dans les flots de fumée, l'encens réservé à Taranis. » — Quel effroyable tableau!

Mais pas de réflexions trop tristes, elles ne conviennent pas aux malades. Il faut rentrer à l'hôtel, où, après cette courte et salubre promenade, se trouve le déjeuner attendu avec impatience.

Grottes du Mont-Cornadore. Pétrifications. — Ne quittons pas Saint-Nectaire-le-Haut, sans parler des grottes du Mont-Cornadore, appartenant au propriétaire de la Villa des bains, et où l'on pourra se rendre compte du manuel opératoire relatif à l'industrie des pétrifications.

Le magasin de détail où sont exposées les belles médailles, portraits, camées, corbeilles, etc., n'est pas loin des grottes. Tous les baigneurs, comme souvenir du pays, emportent avec eux quelques échantillons de ces pétrifications.

On trouvera aussi un très-beau choix de véritables objets d'art, à Saint-Nectaire-le-Bas, chez M. Mandon, Jacques, à l'hôtel de Paris.

Ces grottes communiquent par une allée souterraine avec la

terrasse située à côté de l'hôtel du Mont-Cornadore. (Voir p. 40 et gravure, p. 116.) Après avoir traversé la partie de la grotte où se trouvent les cuves ou bassins auxquels on attribue une origine romaine, on peut apercevoir de très-belles stalagmites, mais dont la beauté a été, dit-on, sérieusement compromise par le marteau impitoyable des touristes anglais. Il paraît que, sous le jardin que l'on traverse pour arriver à ces grottes, se trouvent d'autres bacs en béton, de même origine, et qu'on déblaiera peut-être prochainement, à la grande satisfaction des amateurs d'antiquités.

Grottes de Châteauneuf. — A la cime d'une haute montagne qui abrite la station de Saint-Nectaire-le-Haut, des vents terribles qui viennent du couchant, se trouvent les grottes de Châteauneuf. Quand, après une montée longue et rapide, on est enfin parvenu à l'entrée de ces grottes, un superbe panorama se développe aux yeux étonnés et ravis, mais je renvoie le lecteur à la magnifique description de M. Lecoq (p. 47).

Saillens. — Pendant les chaudes journées de juillet, alors que les longues courses sont très-pénibles, c'est à peu de distance de Saint-Nectaire, à Saillens, sur les bords de la Couse, que se donnent rendez-vous les promeneurs. C'est là que se trouve la belle cascade qui porte le nom de Saut du Saillant, (voir p. 15 et 34); c'est dans cette jolie rivière, dont les eaux sont vives et rapides, que se plaît la truite des montagnes si recherchée des gourmets, en compagnie d'une foule d'écrevisses. Les amateurs peuvent se livrer, en sûreté, et à l'ombre, aux plaisirs tranquilles de la pêche à la ligne, ou aux balances.

En suivant le cours de la rivière, on arrive bientôt à Verrières (voir la description de Georges Sand, p. 13, et de M. Lecoq, p. 33, gravure, p. 32). Puis, à Montaigut-le-Blanc,

Champeix , Neschers et enfin Coudes , où elle se jette dans l'Allier. (Voir les gravures, p. 26, 29, 32 et 65.)



De *Saint-Nectaire*, on peut aller au Mont-Dore et revenir dans la même journée , et pour cette excursion qui ne laisse



pas cependant que de dépasser les limites de celles qui sont permises aux personnes qui font un traitement sérieux , de

bonnes voitures, ou de petits chevaux aux pieds sûrs, sont mis à la disposition des promeneurs.

Mais, sur ce parcours, les haltes peuvent être fréquentes, pour peu qu'on se détourne de son chemin. Ainsi on peut visiter la cascade des Granges, le village de Sachat et ses sources, le château et le village de Murol, la dent du Marais, le volcan du Tartaret, le lac Chambon, etc.

Cascade des Granges. — Si l'on prend pour y arriver la route du Mont-Dore, on la quitte bientôt après, pour gravir un petit chemin rapide en forme d'escaliers, et dont les marches sont aussi inégales en hauteur qu'en surface. Ce chemin vous conduit sur un plateau situé à droite du puy d'Eraigne, (voir p. 46). Là, plus d'indication, des champs, des petits bois que l'on traverse au hasard, guidé seulement par le murmure lointain de la cascade. (Voir gravure et texte, p. 63).

Sachat. — Le village de Sachat n'est pas loin; il est caché au milieu d'arbres d'une vigueur extraordinaire et entretenue par la présence de sources d'eaux vives, qui sont aussi limpides, aussi froides, et presque aussi abondantes que celles que l'on va voir à Fontanas, près du Puy-de-Dôme.

Avec des frais relativement peu considérables, il est probable que ces sources pourraient être amenées, par une administration intelligente, jusqu'au haut du village de Saint-Nectaire, et à plus forte raison, dans les hôtels, au milieu de la station qui se trouve sur un niveau de beaucoup inférieur.

L'avantage précieux d'avoir à discrétion de l'eau de ces belles sources, et à tous les étages de ces mêmes hôtels, vaudrait bien la peine que l'on fasse taire, pour un moment, toutes les petites jalousies, et qu'on s'entendît, au moins une fois, dans l'intérêt commun. Alors, immenses bassins pour conserver les truites si estimées des connaisseurs, jets d'eau, fontaines

aillissantes, ce serait la vie imprimée à cette station hermale.

Le progrès, il est vrai, est lent dans sa marche, mais dans nos montagnes on le traite en enfant, on le tient en lisière; ou bien, comme à un jeune cheval, non encore dompté, pour éviter qu'après avoir brisé la fragile barrière qu'on oppose à ses instincts de liberté, il ne franchisse l'enceinte dans laquelle on 'a parqué par avance, on lui met des entraves.

Au lieu d'appartenir à divers propriétaires qui, malgré leur bonne volonté, ne peuvent se lancer dans de pareilles entreprises, si les établissements devenaient la propriété de l'Etat ou du département, ou même d'une riche compagnie, ces travaux seraient bientôt jugés indispensables, pour compléter les éléments de prospérité d'une station qui, grâce au grand nombre de ses sources thermales, à leur riche minéralisation, remplirait toutes les conditions pour devenir, en peu de temps, une des plus importantes de France.

Route de Saint-Nectaire à Murols. Au sortir du village de Sachat, dans un parcours, heureusement de peu de longueur, la route est détestable. En temps de pluie, une boue épaisse et rougeâtre formée par la pouzzolane, des ornières d'autant plus profondes que le chemin est plus étroit; par un temps de sécheresse, au contraire, et sous l'influence du moindre vent, une poussière qui vous aveugle.

Tout est réuni pour faire désirer ardemment l'exécution prochaine de la nouvelle route qui, plus directe, moins longue de plus d'un kilomètre et passant par les prairies de Boisières, sera, l'hiver, exposée en plein midi, et par conséquent beaucoup moins froide que l'ancienne, dont une bonne portion, comprise entre Saint-Nectaire et Sachat, reste complètement au nord et privée de l'heureuse influence des rayons du soleil.

La nouvelle route sera moins dangereuse , plus régulière , moins rapide , certainement plus large et protégée des chaleurs de l'été par les petits bois qui se trouveront de chaque côté. L'exploitation de ces bois , impossible jusqu'ici , faute de chemins praticables , deviendra une nouvelle source de bien-être pour les habitants de cette vallée.



Comme partout , le commerce en augmentant le nombre des transactions , amènera forcément une augmentation de revenus pour la commune entière , sans compter l'importance que cette nouvelle voie de communication donnera pour un avenir , peut-être très-rapproché , à tous les établissements et hôtels de cette station thermale.

Avant d'arriver à Murels , on rencontre dans la plaine , qui s'étend aux pieds du château , une multitude de petites éminences , formées par des amas considérables de pierres volcaniques , éminences dépourvues de toute espèce de végétation ; où toute espèce de culture est impossible et qui de loin , font penser à ces antiques tumulus qui recouvraient quelquefois les restes de toute une peuplade ou le corps d'un guerrier célèbre.

M. Lecoq explique leur formation par des soulèvements partiels de la croûte terrestre. On trouve une seconde explication (page 135) , dans l'ouvrage de M. Poulett-Scrope , intitulé : *Géologie des volcans éteints du centre de la France* et traduit par M. Vimont , le savant bibliothécaire de Clermont-Ferrand. Voici la description de cet auteur :

« L'espace recouvert par la lave au sud du village est parsemé de 30 ou 40 éminences noires et informes de basalte scoriacé qui, s'élevant au-dessus d'une surface d'ailleurs unie (car les intervalles ont été mis en culture) offrent un tableau singulier et frappant/

» La disposition de la vallée rend extrêmement probable que lors de l'éruption du Tartaret, il existait en cet endroit une stagnation d'eau, ce qui rendrait compte d'une façon très-simple de ces protubérances, puisqu'on sait que de telles irrégularités de la surface sont sujettes à être créées toutes les fois qu'une coulée de lave rencontre dans son trajet quelque sol marécageux ou imprégné d'humidité, ou mieux lorsqu'elle roule des flots au-dessus. La conversion de l'eau en vapeur occasionnant une série d'explosions violentes, déchire et soulève par conséquent des portions de lave qui se consolident immédiatement au contact de l'air sous des formes déchirées et bizarres. »

Château de Murol.



LES ruines ont été décrites par divers auteurs et notamment par Georges Sand (Jean de la Roche). Loin de moi la prétention de rendre l'impression étrange que l'on ressent lorsqu'on a pris la peine de gravir la colline sur laquelle elles sont majestueusement placées. Je renvoie le lecteur à la description de M. Lecoq, page 50 (texte et gravure).

En descendant du château de Murol, pour aller au lac Chambon, il faut traverser le village qui prend tous les ans une plus grande importance, laisser à droite le cimetière qui l'entoure

presque complètement , à sa gauche , le Tartaret dont le courroux s'est considérablement apaisé , et poursuivre la route du Mont-Dore , jusqu'aux pieds d'une haute montagne , taillée à pic , qui se voit de très-loin et à laquelle on a donné le nom de Dent du Marais ou de Saut de la Pucelle. (Voir gravure et texte, pages 51 et 55).

A cette dernière dénomination se rattache une touchante légende.

Dans une brochure intitulée : *Histoire du château de Muro*l , M. Mathieu met l'explication suivante dans la bouche d'un vieil habitant de ces contrées , p. 70) :

« Une jeune fille du voisinage avait attiré les regards d'un châtelain. Elle était du nombre de celles envers qui la nature se montre prodigue de ses dons : taille élégante , noble maintien , doux regard , et ce qui vaut mieux encore , la simplicité et la modestie qui siéent si bien à la beauté ; tout en elle avait séduit et apprivoisé le cœur du chevalier. Mais , vertueuse autant que belle , elle avait repoussé toutes ses confidences , rejeté toutes ses promesses.

Impatient de tant de résistance , il veut faire une dernière tentative ; le voilà cherchant la bergère sur la montagne. En le voyant elle tremble pour son honneur ; elle fuit. En vain , il l'appelle , et la rassure. Elle est au bord du précipice ; il approche , elle s'élance. Le chevalier pousse un cri. Mais , ô prodige ! une main invisible soutient la bergère dans sa chute et la sainte Vierge la reçut dans ses bras.

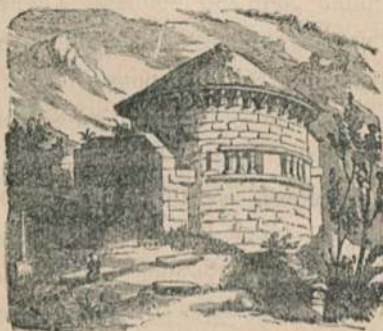
Fière de sa miraculeuse aventure , la pastourelle ne sait en porter loin le secret ; elle le conte à l'oreille d'une amie ; celle-ci le confie à une autre , et il occupe toutes les bouches. Mais , il y a des incrédules ; soit jalousie , soit défiance , on doute , on ne croit plus ; on porte l'irrévérence jusqu'à l'oubli des choses saintes.

La bergère offensée veut, au lieu de se résigner, laver son humiliation dans une seconde épreuve. Mais, hélas ! l'amour de la vertu l'a préservée ; l'orgueil la perdra. Suivie de la foule accourue autour d'elle, elle monte sur le roc fatal, elle se précipite ; mais on ne relève qu'un cadavre. Voilà, monsieur, d'où vient le nom du Saut de la Pucelle. »



Lac Chambon. A deux pas de la Dent du Marais se trouve le joli lac que nous connaissons déjà. (Voir gravure et texte, pages 52 et 53). Ses bords sont le rendez-vous des baigneurs de Saint-Nectaire et du Mont-Dore. On peut obtenir facilement du fermier général, la permission d'y venir pêcher la tanche, le brochet, la perche, etc.

Le village de Chambon est encore assez loin des bords du



lac, il ne présente rien de bien remarquable ; cependant à

l'entrée on peut voir un petit monument fort ancien, de style roman et de forme circulaire.

Quelques archéologues veulent que ce soit un baptistère du XII^e siècle; l'opinion d'un auteur compétent serait que la chapelle du Chambon n'a jamais pu être construite au XII^e siècle pour baptiser les trois ou quatre pauvres enfants qui naissaient par année dans cette bourgade, mais qu'elle était destinée « à abriter les dépouilles mortelles de quelque puissant seigneur du voisinage, et à être tout simplement une chapelle mortuaire élevée au milieu du cimetière qui existe encore. » (Emile Thi-
baud, *Guide en Auvergne*, p. 272.)

En quittant les bords du lac Chambon, il faut revenir sur ses pas pour reprendre la route du Mont-Dore.

Diane. Avant d'atteindre les plateaux supérieurs d'où l'on n'a plus qu'à descendre pour arriver au Mont-Dore, se trouve la propriété de Diane, appartenant à M. H. Aubergier. C'est le lieu habité le plus élevé du département du Puy-de-Dôme. (Voir les grandes vues panoramiques).

Croix-Morand. Après une montée rapide et périlleuse, bordée de précipices, on arrive à la Croix-Morand, passage impraticable en hiver. Pensez à l'ouragan, au péril qui n'est peut-être pas très-éloigné. C'est une contrée pleine de fondrières, ravagée par d'affreuses tempêtes. Quel chaos doit régner sur ces hauteurs, quand le vent souffle avec violence et que la neige tombe à flocons! Pour en avoir une idée, il faut lire les pages suivantes. (Voir la gravure, p. 50).

« J'ai vu, dit M. Lecoq, la Croix-Morand, pendant ces temps de neige, si dangereux et si violents. Une neige fine, que le vent réduisait en poussière, tourbillonnait alors sur les plateaux élevés, et cachait entièrement ces montagnes herbeuses que nous venions de parcourir. Des nuages congelés, et vio-

lemment agités par des courants d'airs, refoulés sur ces montagnes, se précipitaient tout à coup sur ce sol, s'élevaient de nouveau comme de la poussière, et ensevelissaient tout ce qui se rencontrait sur leur route. Chaque année des accidents ont lieu dans cet endroit, des voyageurs s'égarent; la neige les recouvre, le froid les saisit, le sommeil s'en empare, et la mort termine leur existence, sans qu'aucune douleur les prévienne du danger, et ne les mette en garde contre cet assoupissement dont ils peuvent à peine se défendre.

La Croix-Morand, élevée dans ce désert, sur les bords de la route rappelle sans doute un événement de ce genre; elle a dû s'appeler la (*Croix du Mourant*). » (Voir les grandes vues panoramiques de ces contrées).

Mont-Dore. De la Croix-Morand au Mont-Dore, descente facile, moins rapide que du côté de Saint-Nectaire. De la route, on peut voir d'assez près quelques-uns des burons (gravure, p. 110), où l'on fabrique ces fromages, connus partout sous



le nom de fromages de Saint-Nectaire, et dont la réputation est

justement méritée. Enfin on arrive au Mont-Dore (gravure , p. 49).

Il est rare qu'un étranger quitte Saint-Nectaire, sans avoir visité le Mont-Dore et réciproquement ; ce voyage tend à devenir classique. Du Mont-Dore, il pourra pousser l'excursion jusqu'à Latour, ou bien aller visiter La Bourboule, autre station thermale peu éloignée, et revenir à Clermont, par la belle vallée de Royat, où se trouvent encore un établissement thermal, des hôtels, en un mot une station importante.

Il existe donc en Auvergne, 4 stations thermales, le Mont-



Eglise et village de Royat.

Dore, Saint-Nectaire, La Bourboule et Royat, situées à si peu de distance l'une de l'autre, qu'à la rigueur, on pourrait les visiter, superficiellement il est vrai, mais en moins de douze heures.

Il devrait en être des eaux d'Auvergne, comme des eaux des Pyrénées, dont la spécialisation bien arrêtée, empêche la jalousie, et concourt à la prospérité commune. Parvenir à constituer un ensemble analogue, devrait être le but du département du Puy-de-Dôme, et ce serait l'accomplissement de mon vœu le plus cher.

Par une série d'études, que je commence aujourd'hui, sur les diverses eaux minérales de l'Auvergne, j'essaierai de mettre en lumière les propriétés plus spéciales à chacune d'elles, et, à mon avis, ce sera le plus sûr moyen de leur être utile.

Connaissant maintenant les excursions que l'on fait le plus souvent, dans deux directions opposées : 1^o. Le Mont-Dore, 2^o. Issoire, nous allons dire un mot de celles qui peuvent avoir lieu dans une direction presque perpendiculaire aux deux autres. Je veux parler du petit voyage à Vassivière.

Grottes de Jonas. Après avoir traversé la Couze, sur le pont de Saillens, admiré la belle cascade de ce nom, donné un instant d'attention au vieux château de Saint-Guéry, on arrive à une petite réunion de maisons situées sur la grande route. On demande à être guidé vers les grottes de Jonas, qui se trouvent dans le grand rocher, dit de Saint-Pierre-Colamine.

« D'après la tradition (M. l'abbé C., Vacances en Auvergne), les Templiers entreprirent un ouvrage gigantesque et transformèrent le rocher de Colamine en citadelle. C'était la retraite la plus curieuse et la merveille la plus étonnante qui fût au monde. On y arrivait jadis par un pont-levis qui devait avoir 30 pieds au-dessus du sol, à en juger par les ouvertures de l'entrée principale.

Quatre étages superposés les uns sur les autres communiquaient entre eux par un escalier tournant, taillé de main d'homme dans la masse du rocher. Les appartements étaient éclairés par des ouvertures rondes qu'on avait pratiquées dans le basalte. On voit encore (1857) la salle d'armes, le réfectoire, les cuisines, les écuries avec les auges pour les chevaux. Mais ce qu'il y a de plus remarquable et de mieux conservé, ce sont les chambres des chevaliers et la chapelle; elles portent encore les traces de leur destination primitive. Depuis des siècles, cette forteresse qui semble l'œuvre des Titans, est déserte, et personne n'a songé à l'utiliser, si ce n'est pour en faire des greniers à foin. »

En quittant les grottes de Jonas, on est obligé de monter constamment jusqu'à la petite ville de Besse, où l'on peut visiter quelques anciennes maisons et l'Eglise, et d'où l'on part frais et dispos, pour aller faire le pèlerinage de Vassivière où se trouve une image vénérée des fidèles.



Maison à Vassivière.

Vassivière. Quant à l'étymologie du mot Vassivière, il paraît qu'autrefois, comme aujourd'hui, il se trouvait quelques incrédules : à ceux qui ne croyaient pas aux miracles, les gens du pays disaient dans leur patois: *Per y craire vas y veire*. C'est de là qu'est venu le nom de Vassivière.

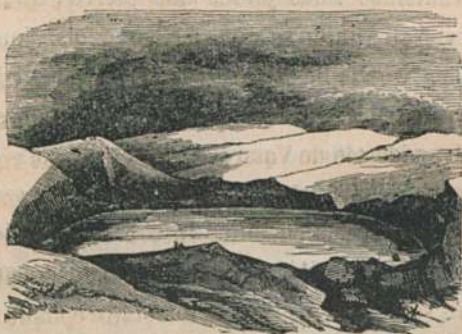
« Nous arrivons, dit M. Nadaud, *p. 324 (loc. cit.)*, auprès de quelques maisons et d'une petite église qui semblent perdues dans un désert. Nous sommes à Vassivière, ce lieu est un pèlerinage célèbre. On y vient de toute l'Auvergne, vénérer, une petite statuette noire de la Vierge. Cette statuette, due, assure-t-on, au ciseau de saint Luc, à fait des prodiges sans nombre. Transportée de Vassivière à Besse, elle revint d'elle-même à sa première résidence. Tous les habitants du pays vous affirmeront qu'aujourd'hui encore elle reviendrait malgré tous les obstacles, si les gens de Besse ne consentaient pas à l'y apporter volontairement, à une certaine époque de l'année. Il en résulte qu'elle passe l'hiver à Besse, et l'été à Vassivière. L'aller et le retour sont l'occasion de fêtes superbes et de *miracles éclatants*. »



Chapelle de N.-D. de Vassivière.

« **Lac Pavin.** Tout près de Vassivière, s'élève une montagne volcanique. C'est un ancien cratère tout rempli d'eau qui forme un des plus beaux lacs de l'Auvergne. Assurément c'est un des plus curieux. Quand, arrivés sur le sommet de la montagne, nous voyons à nos pieds cette nappe d'un bleu si beau, et le bord opposé monter jusqu'à près de trois cents pieds, dominé

par le haut puy de Mont-Chalme, nous ne pouvons nous lasser d'admirer tout cet ensemble.



Lac Pavin.

L'eau a une beauté si attachante, et puis le cadre de ce tableau est si gracieux ! C'est un bassin circulaire qui a plus de cent mètres de profondeur. Presque dans tout son pourtour, court une espèce de corniche formée de fragments de lave et de rochers éboulés qui finit par se plonger dans l'outrémer du lac. La surface de ce cratère rempli est une véritable glace ; le ciel s'y réfléchit ; les deux rochers s'y mirent, et la forêt, qui ombrage en amphithéâtre une partie de ses rives, y regarde son feuillage trembler au souffle de la brise, ou dormir immobile aux caresses du vent. Un silence de mort règne en ces lieux.

Si l'on en croit ce que raconte notre guide, c'est un lac effrayant ; c'est bien le *Pavens* des Latins. Selon lui, ce lac n'a pas de fond ; personne n'a jamais pu parvenir à le sonder. M. Delarbre dit qu'il a cent mètres. — Le guide soutient que les poissons y meurent. — Et nous lui avons montré de superbes truites qui venaient le narguer jusque sous son nez. — Si l'on a, dit-il, le malheur d'y jeter une pierre, il en sort

aussitôt des vapeurs qui montent et remplissent l'atmosphère ; des éclairs brillent, des coups de tonnerre retentissent. — C'est épouvantable ! Nous jetons une pierre , deux pierres , trois pierres. Notre guide se signe à chaque fois. Nous n'entendons plus rien, que le bruit de nos pierres tombant dans l'eau ; nous ne voyons rien, que les ondulations grandissantes des flots. Notre guide affirme que ses signes de croix en sont la cause. Un coup de pistolet part ; cette fois, notre guide tombe de frayeur par terre ; il s'agenouille et recommande son âme à Dieu ; car le bruit répété par les échos et prolongé pendant deux ou trois secondes , ressemble au mugissement de la foudre dans le lointain.



¶ Ces longues courses ne sont pas de tous les jours ; les malades doivent alors chercher des distractions dans la conversation, la danse, la musique, la lecture, les jeux de toutes sortes et sans trop d'ennui la fin de la cure arrive. L'on se sépare souvent, excellents amis, disposés à la première occasion à ne plus se reconnaître, malgré les promesses mutuelles de se retrouver l'année suivante, dans le même lieu et à la même époque. En effet, le traitement aux eaux de Saint-Nectaire, s'adressant à des maladies chroniques, il est rare que, soit pour terminer une cure commencée l'année précédente ou seulement par reconnaissance, on n'y retourne pas une seconde fois au moins. Tout concourt à y engager les bai-

gneurs : efficacité des eaux , air pur des montagnes , le charme de la bonne compagnie. Aux esprits chagrins et toujours mécontents , qui ne cherchent que les plaisirs , j'opposerai , en terminant l'impression produite par Saint-Nectaire sur le spirituel auteur dont nous venons de citer la description de Vassivière et du lac Pavin. (Nadaud, *Voyage en Auvergne*, page 33.)



Danse villageoise.

« Le soleil s'est couché tôt derrière les hauts sommets du Mont-Dore. Il est nuit quand j'arrive à Saint-Nectaire. L'heureux pays que celui-là ! comme on s'y amuse ! quelle gaité ! Tout le monde danse sous les arbres. Quelques graves personnages jouent aux cartes autour d'une table ronde. Les cris de joie , les exclamations , les rires retardent mon sommeil , je conserve de ce pays le souvenir le plus doux. Je suis heureux du bonheur des autres. »

Si dans le courant de ce travail , les citations sont trouvées trop nombreuses , mon excuse est toute prête et me paraît excellente. Par une lecture attentive et soutenue , j'aurais pu chercher à m'assimiler , puis résumer les écrits dont j'ai textuellement cité de nombreux passages , j'aurais pu ne faire

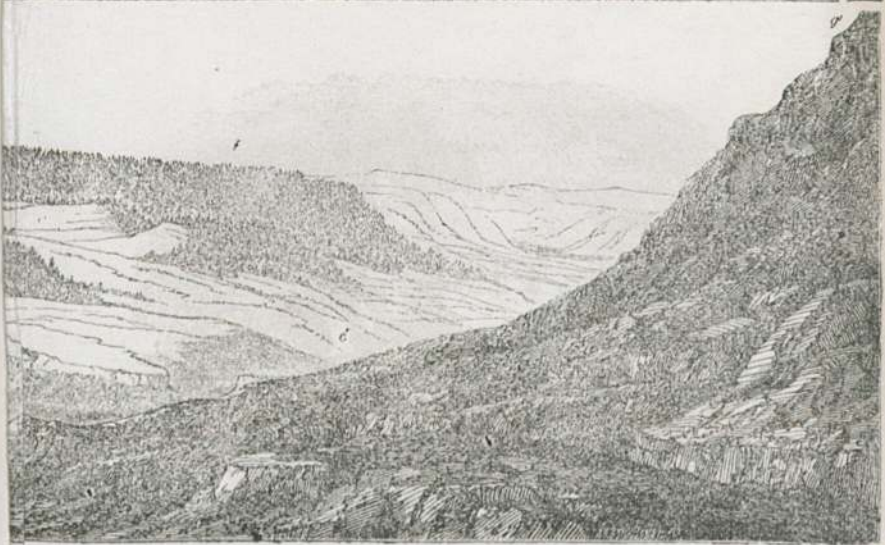
part que de mes impressions personnelles ; mais , outre que le lecteur y aurait certainement perdu sous le rapport de la netteté, de la précision , de l'élégance, me connaissant tout dévoué à la prospérité de cette modeste station de Saint-Nectaire , il aurait pu croire mes appréciations par trop bienveillantes.



au de Chamablanc.

f'. Charlanne.

g'. Puy Gros.



e e Clermont).

CHAP. I ^{er} . Propriétés physiques , température.....	69
Matière organique , débit , intermittence , aspect , sa- veur.....	72

a. Base du puy de Louère.
b. Bassin du lac de Guéry.
c. Puy de l'Aiguiller (trachyte).
d. Trioulérou (phonolite).

e. Plateau de la Croix-Morand. f. Puy Poulet.

g. La Tache.
h. Pierre Picade.

i. Le Barbier.
l. Hautechaux.

m. Langle.
n. Mareuilh.
o. Plateau de Langle.

p. Plateau de Durbize.
q. Grande Cascade.
r. Roc de Cuzeau.
s. Cacadoigne.

t. Puy Ferrand.
a'. Bains du Mont-Dore.
u. Pic de Sancy.
v. L'Aiguiller.

w. La Grange.
x. Chabano.
y. Le Clergue.
z. Le Capucin.

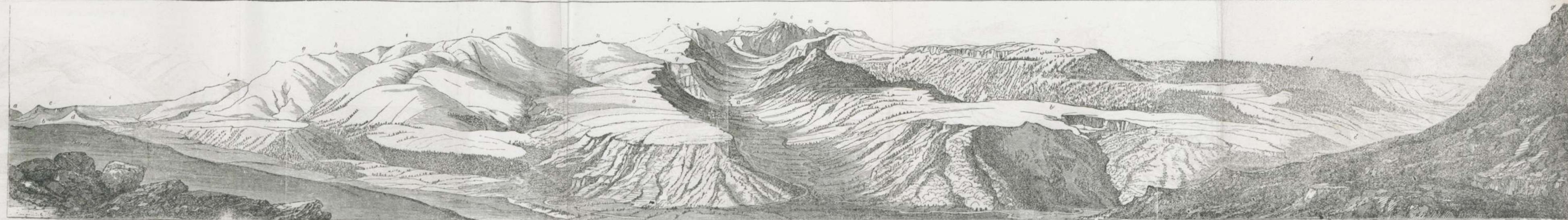
b'. Plateau de Rigolet.
c'. Vallée de la Dordogne.

d'. Plateau de Bozat.

e'. Plateau de Chamablanc.

f'. Charlanne.

g'. Puy Gros.



LA VALLÉE DE LA DORDOGNE ET LE MONT-DORE VUS DU CÔTÉ DU NORD DU PUY-GROS. (Gravure extraite de l'ouvrage de M. Schœpfer, sur les volcans d'Auvergne; traduit en français par M. Ed. VIMONT, bibliothécaire de Clermont).

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
INTRODUCTION	1

PREMIÈRE PARTIE.

Situation, climatologie	9
Renseignements, moyens de communications.	10
Itinéraire de Champeix à Saint-Nectaire, Verrières (Georges Sand), Saillens.....	11

TOPOGRAPHIE, GÉOLOGIE.

CHAP. I ^{er} . Itinéraire depuis Clermont, Gravenoire, Gergovia., Sarliève, Chanonat, Le Crest.....	18
Vallée et ville de St-Amant, puy de Corent, Veyremonton.....	22
Plauzat, Champeix, Montaigut-le-Blanc	25
Verrières, Saillens	33
CHAP. II. Dolmen druidique, Saint-Nectaire, son église, ses pétrifications.....	38
CHAP. III. Puy d'Eraigne, les grottes du Mont-Cornadore ou de Châteauneuf.....	46
CHAP. IV. Lac Chambon, Dent-du-Marais.....	52
Château de Murol, église et village.....	59
Le volcan du Tartaret, sa coulée, cascade des Granges.	63

SECONDE PARTIE.

CHAP. I ^{er} . Propriétés physiques, température.....	69
Matière organique, débit, intermittence, aspect, sauteur.....	72

	Pages.
CHAP. II. Propriétés chimiques, analyses.....	74
Analyse spectrale.....	78
Considérations sur la composition des eaux de Saint-Nectaire.....	81
Soufre, acide carbonique.	81.83
Oxygène, azote, carbonate de chaux, fer.....	84.85
Arsenic, iode.....	86.87
Carbonate de soude, lithine, chlorure de sodium, baryum.....	88.89
Résumé.....	89
CHAP. III. Mode d'administration de ces eaux minérales, effets physiologiques, boissons, bains.....	92.98
Poussée, fièvre thermale, interruptions.....	98
Douches, bains de pieds, lotions, piscine.....	101
Injections vaginales, douches et bains de gaz.....	103
Effets thérapeutiques du gaz acide carbonique... ..	107
Pulvérisation externe.....	109
Cures de petit-lait (buron).	110
CHAP. IV. Etablissements et hôtels du Mont-Cornadore, ensemble de Saint-Nectaire-le-Haut.....	111
Bains Romains.	119
Etablissement Boëtte.....	119
Buvette de la source Rouge.....	121
Etablissement de Sédaiges.....	124
Hôtels de Saint-Nectaire-le-Bas.....	125

TROISIÈME PARTIE.

EFFETS THÉRAPEUTIQUES.

CHAP. 1 ^{er} . Maladies de l'enfance et de la jeunesse, lymphatisme, scrofule, chloro-anémie.	127
Lymphatisme (Eau de mer thermale).....	129.138

	Pages.
Scrofule, engorgements ganglionnaires, coxalgie, tumeur blanche, maladies de la peau.....	143.150
Chloro-anémie.....	154
CHAP. II. Rhumatismes, maladies du cœur, hystérie, paralysies, névralgies.....	159.161
Sciaticque.....	163
Gastralgies, fièvre intermittente, dyspepsie.....	167
CHAP. III. Maladies des femmes, aménorrhée.....	170
Stérilité.....	183
CHAP. IV. Maladies des yeux, traitement.....	190
Pulvérisation.....	195
Effets physiologiques et thérapeutiques.....	203.206
Blépharite, conjonctivite (observations).....	210.214
Kératite, granulations.....	217.226

QUATRIÈME PARTIE.

Promenades, excursions aux environs, description des curiosités, renseignements.....	227
Eglise de Saint-Nectaire, dolmen, pétrifications.....	228
Grottes de Châteauneuf, Saillens, Champeix, Verrières, Montaigut, Coudes.....	231
Cascade des Granges, Sachat.....	233
Murol, Dent-du-Marais, lac et village du Chambon.....	236
Diane, Croix-Morand, costumes d'Auvergne.....	239
Eglise et village de Royat.....	241
Grottes de Jonas, Sarlièves, lac Pavin.....	242.247

FIN DE LA TABLE.

